



MERCREDI 2 OCTOBRE 1996

No 36380 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Afghanistan

Gouvernement à Kaboul

Le mystérieux chef des talibans, le mollah Mohammed Omar, s'est installé hier à Kaboul. Les nouveaux dirigeants ont alterné fermeté et conciliation vis-à-vis de leurs derniers adversaires retranchés dans leurs bastions du nord et de l'est de l'Afghanistan. Un affrontement avec le général Dostam est cependant très probable.

Page 2

National

Peur d'un mot

Qu'y a-t-il de commun entre la protection internationale de l'enfant et une collaboration internationale pour le maintien de la paix? Apparemment rien, sinon le mot «international». C'est justement sur ce lien que la même frange nationaliste a mené son combat, hier au Conseil national.

Page 4

Allemagne

Débrayages massifs

Des dizaines de milliers de salariés de l'industrie automobile ont débrayé et manifesté hier en Allemagne. Les protestataires ont critiqué la mise en œuvre de la nouvelle loi prévoyant des baisses de salaire en cas de maladie.

Page 6

Horlogerie

Compensation du renchérissement

La pleine compensation du renchérissement est acquise pour les quelque 28.000 travailleurs de l'horlogerie soumis à la convention collective de la branche. Ils toucheront 26 francs de plus par mois.

Page 15

Hockey sur glace - Première victoire du HCC en LNA

Au bout du suspense

Sans briller de mille feux, le HCC a signé hier au soir face à FR Gottéron sa première victoire (3-2) de la saison, victoire entièrement méritée qui servira de base pour la suite du parcours.

Les gens des Mélézes ont pris le soin de soigner le suspense puisque le but victorieux a été obtenu par Reber durant la prolongation.

Au terme de ce derby qui n'a pas atteint des sommets, les Chaux-de-Fonniers ont empoché deux points précieux qui leur permettront d'aborder l'avenir avec plus de sérénité que des Fribourgeois qui sont apparus à court d'idées et d'arguments sur la glace des Mélézes.

Dans ce premier derby de la saison, les protégés de Riccardo Fuhrer ont fait preuve d'un sens tactique très prononcé qui leur a finalement permis de faire la différence.



Bernhard Schümperli - Slava Bykov

Le duel a tourné à l'avantage du HCC.

● Page 9

(Impar-Galley)

Bill Clinton a ouvert le Sommet de Washington

Rencontre Nétanyahou-Arafat



● Page 2

Football - LNA

Quart d'heure de folie



Marek Lesniak

Le Polonais a ouvert le score, mais Sion s'est imposé 3-1.

● Page 11

(Lafargue)

OPINION

Et vogue l'euro

Longtemps, l'idée même de monnaie unique européenne a paru une douce utopie aux yeux de ses adversaires les plus farouches. Ils pourraient bien déchanter, car l'échéance, reportée de 1997 à 1999, se rapproche inéluctablement. Le récent sommet de Dublin a montré que les ministres des Finances maintenaient plus fermement que jamais le cap de l'euro, nom de la monnaie unique. Certes, dans un premier temps, tous les pays parmi les Quinze ne parviendront pas à satisfaire aux sévères critères de convergence de Maastricht (déficit budgétaire public limité à 3% du produit national brut).

Mais ceux qui demeureront hors de la zone «euro» ne pourront plus faire ce qu'il leur plaira. Fini les dévaluations solitaires, comme se l'étaient encore permis l'Italie et l'Espagne. Désormais, il faudra respecter des marges de fluctuation monétaires plus ou moins sévères. Actuellement, seuls cinq Etats demeurent hors du serpent monétaire européen (SME), dont bien évidemment la Grande-Bretagne. Mais l'Italie compte le réintégrer bientôt et même participer au «club des fondateurs» de l'Union monétaire.

C'est dire que les esprits ont fortement évolué en quelques années, plus aucun gouvernement européen ne remettant en cause le caractère inéluctable de la monnaie unique. Même si chacun sait que cette étape nécessaire à l'intégration européenne demandera de nouveaux sacrifices de la part du simple citoyen et des réformes dans les systèmes de sécurité sociale.

Pour pénibles que soient ces mesures dans la phase transitoire, il est illusoire de croire que l'on pourra remettre éternellement aux calendes grecques la construction de l'Europe monétaire. Car, la «mondialisation de l'économie», pour prendre un terme galvaudé, n'est plus une fiction. L'Europe est en position de repli économique face à l'irrésistible ascension du Sud-Est asiatique et à ses «dragons» à l'appétit de plus en plus vorace.

Toutefois, ce serait une grave erreur de croire que l'Europe doit faire de l'union monétaire une fin en soi. Ce n'est qu'une étape dans la construction politique. Ainsi, le futur système stipulera une solidarité bien plus grande que par le passé. Si un pays est frappé de graves turbulences économiques, il ne pourra plus laisser dériver sa monnaie à vau-l'eau. Toute l'Union européenne devra se porter à son secours. Il s'agit sans doute d'une innovation déterminante.

Ainsi, certains économistes estiment que ce sera le meilleur garant pour éviter des dérapages tels que la réunification allemande qui pèse trop lourdement sur les seules épaules de la République fédérale. A l'avenir, il appartiendra à toute l'Union européenne de prendre le relais en cas de pareil défi. Mais pour y parvenir, il faudra que les politiques européens prennent le relais des ministres des Finances. Et cela est une tout autre histoire.

Blaise NUSSBAUM

9 novembre 1996:

changement des numéros de téléphones Cartes de visite: le temps passe vite...

L'Impartial

Rue Neuve 14
Tél. 039/210 330
Fax 039/210 361

IMPRIMERIE

Sommet de Washington pour le Proche-Orient

Sauver la paix

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président palestinien Yasser Arafat se sont retrouvés hier en tête-à-tête à la Maison-Blanche pour essayer de sauver le processus de paix au Proche-Orient. Ils avaient entamé leurs discussions en présence du roi Hussein de Jordanie et de Bill Clinton, l'hôte de ce sommet.

C'était leur première rencontre de MM. Arafat et Netanyahu depuis la nouvelle montée de la tension dans les territoires palestiniens la semaine dernière. Ils ont déjeuné en tête-à-tête, accompagnés de leurs seuls interprètes. M. Clinton avait préparé le terrain en recevant d'abord séparément le premier ministre israélien et le président de l'Autorité palestinienne. Il avait eu lundi

soir un premier entretien avec le roi Hussein.

Selon la Maison-Blanche, la séance de travail qui avait réuni auparavant les quatre leaders dans le bureau ovale de la Maison-Blanche avait «fait beaucoup pour rétablir cette notion de confiance qui doit exister entre les parties». Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a pour sa part estimé que le sommet avait «très bien débuté».

Les ministres des Affaires étrangères américain, israélien, palestinien et jordanien notamment ont quitté la Maison-Blanche pour traverser la rue et déjeuner à Blair House, la résidence des hôtes des Etats-Unis.

Seul le président égyptien Hosni Moubarak a refusé de participer à la rencontre, insuffisamment préparée, selon lui. M. Moubarak a encore déclaré hier au Caire que son absence exprimait son mécontentement vis-à-vis de la politique «obstinée» d'Israël envers les Palestiniens.



Washington

Arafat a été reçu séparément par Clinton. (Keystone)

Les Etats-Unis semblaient en fait simplement espérer de ce sommet qu'il permette aux Israéliens et aux Palestiniens de renouer publiquement le dialogue et de réitérer leur engagement à régler leurs différends par les négociations, afin d'éviter une nouvelle

explosion de violence. Un tel résultat et une photo de MM. Arafat et Netanyahu se serrant la main en présence de M. Clinton suffiraient sans doute au président américain pour parler de succès et réfuter toute critique de son adversaire républicain Bob

Dole. Le détonateur de la crise actuelle a été la décision du gouvernement israélien de percer une deuxième entrée dans un tunnel près de l'esplanade des mosquées à Jérusalem-est. M. Netanyahu accuse M. Arafat d'avoir utilisé cette décision comme un prétexte pour provoquer une confrontation avec Israël. Il a exclu ces derniers jours la fermeture de ce tunnel et a même averti que le sujet ne serait pas discuté à Washington.

Comme pour attester de la gravité de la situation, la Maison-Blanche avait pris la décision exceptionnelle d'interdire toute présence de la presse au début des deux entrevues, de peur que l'un des deux hommes tienne des propos qui rendent encore plus difficile un compromis.

Pendant ce temps, la tension était toujours vive sur le terrain et les territoires palestiniens ont passé leur sixième jour sous le bouclage total imposé par Israël. (ats, afp, reuter)

2.10.1941 - Début d'une grande offensive allemande contre Moscou.

2.10.1935 - Les Italiens envahissent l'Ethiopie.

2.10.1870 - Rome devient la capitale de l'Italie.

2.10.1804 - La population anglaise est mobilisée pour s'opposer à un projet de débarquement de Napoléon.

BRÈVES

UE/Proche-Orient

Accord d'association

Les quinze ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne sont favorables à la mise en oeuvre d'un accord intérimaire d'association avec les Palestiniens. Hier à Luxembourg, la Commission européenne a reçu des ministres le mandat de négocier sur cette question.

Bosnie

Cotti à Sarajevo

Le président en exercice de l'OSCE, Flavio Cotti, sera présent aujourd'hui à Sarajevo à la réunion du Comité directeur pour la mise en oeuvre des accords de Dayton. Le comité va notamment discuter de l'organisation des élections municipales en Bosnie.

Amnesty International

Contre la Turquie

Amnesty International a prononcé hier un réquisitoire contre la Turquie. L'organisation a accusé Ankara de commettre des violations massives des droits de l'homme au nom de la sûreté de l'Etat. L'organisation a adressé au gouvernement turc une série de recommandations et a exigé l'ouverture de plusieurs enquêtes.

Justice et police belges

Vers une réforme

Le gouvernement belge s'est engagé hier à procéder à une réforme en profondeur du système policier et judiciaire du pays. Les dysfonctionnements des institutions belges ont été mis à jour par le récent scandale de pédophilie.

ONU

Convention sur la désertification

Cinquante Etats ont ratifié la Convention de l'ONU sur la désertification. Le 50e, le Tchad, a déposé lundi ses instruments de ratification à Genève. La Convention sur la désertification va ainsi pouvoir entrer en vigueur dans 90 jours, soit le 26 décembre, a annoncé hier son secrétariat.

IRA

L'Eglise l'exhorte au cessez-le-feu

L'Eglise catholique irlandaise a exhorté hier l'Armée républicaine irlandaise (IRA) à proclamer un nouveau cessez-le-feu. Selon l'Eglise, seul un arrêt de la violence permettra à la branche politique de l'IRA, le Sinn Féin, de participer aux pourparlers de paix sur l'Ulster.

Angleterre: le Labour en congrès

Travailleurs proeuropéens

Les travailleurs britanniques sont prêts à signer le chapitre social du Traité européen de Maastricht, a annoncé hier à Blackpool le porte-parole du Labour pour les affaires étrangères, Robin Cook. S'ils gagnent les prochaines élections, les travailleurs signeront le chapitre social avant le 1er janvier 1998.

Dans un discours devant le congrès travailliste, M. Cook a rappelé qu'au cours de la première année suivant les élections, la Grande-Bretagne accèdera à la présidence de l'Union européenne, le 1er janvier 1998, ajoutant qu'il s'engageait «à ce que le prochain gouvernement travailliste signe le chapitre social avant cette date».

«Nous ferons cela parce que la Grande-Bretagne ne peut pas

être un acteur de premier plan quand elle est à la traîne par rapport au reste de l'Europe», a-t-il dit. M. Cook a par ailleurs estimé que «l'emploi sera la mesure par laquelle le Labour jugera si la Grande-Bretagne doit rejoindre la monnaie unique».

«Le marché unique fonctionnerait mieux avec une monnaie unique», a-t-il dit évitant tout engagement précis en la matière. Pour lui, «la Grande-Bretagne ne pourrait en bénéficier que si elle pouvait y prendre part à jeu égal».

«C'est pourquoi le Labour pense qu'il faut, avant que la Grande-Bretagne adhère à la monnaie unique, réaliser la convergence des performances économiques en termes de production, investissement et emploi», a-t-il précisé. (ats, reuter)

Allemagne: réfugiés bosniaques

Rapatriement en vigueur

La décision de rapatrier de gré ou de force 320.000 Bosniaques réfugiés en Allemagne est entrée en vigueur hier. Les autorités se sont toutefois abstenues d'expulser au jour J pour des raisons techniques ou par souci de discrétion. A Genève, le HCR a désapprouvé la décision de Bonn.

Après les mises en garde du Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) contre un renvoi des réfugiés dans un pays incapable de les abriter, des rapatriements forcés précipités ne peuvent que porter atteinte à l'image de l'Allemagne. Celle-ci s'était jusque-là montrée exemplaire en accueillant le plus grand nombre de Bosniaques chassés par la guerre: 320.000 réfugiés sur un total d'un million.

Les deux Etats régionaux les plus pressés d'expulser, la Bavière et Berlin, ont souligné qu'ils ne renverraient personne de force le 1er octobre. Ils ont cependant préparé activement le départ bon gré mal gré des célibataires et des couples sans enfants, première catégorie visée par le retour.

La Bavière compte commencer par les réfugiés ayant commis des délits. Elle a déjà informé la plupart des 20.000 célibataires ou sans enfants qu'ils allaient désormais devoir compter avec une expulsion pour «séjour illégal». Le ministre régional de l'Intérieur Guenther Beckstein songe à «quelques centaines d'expul-

sions» d'ici à la fin de l'année. A Berlin, le Ministère de l'Intérieur a en ligne de mire 350 réfugiés arrivés après la signature des accords de paix de Dayton et expulsables à tout moment, sur les 29.000 vivant dans l'Etat régional. Pour les autres, il attend l'expiration du délai de «tolérance» de quatre semaines imparti aux réfugiés après qu'ils eurent reçu une menace d'expulsion.

Les autres Länder ont repoussé à plus tard le début programmé des expulsions. Fédéralisme oblige, chaque Land a une marge de manœuvre pour jouer avec le délai du 1er octobre fixé pour les premiers rapatriements.

Le HCR a réaffirmé hier que les réfugiés bosniaques ne pouvaient retourner en Bosnie, même dans les régions considérées comme sûres, tant que leurs maisons ne sont pas reconstruites.

En effet, si la question de la sécurité ne se pose plus dans 22 régions de Bosnie, la plupart des logements n'y sont pas habitables. Pour la porte-parole du HCR Christiane Berthiaume, les autorités allemandes font une «confusion» en interprétant la notion de zones «sûres» comme s'il s'agissait de zones habitables.

L'organisation onusienne a réitéré d'autre part son opposition au retour forcé des réfugiés dans les régions d'où ils ne seraient pas originaires. Motif: «Cela mettrait en péril un équilibre très fragile». (ats, afp, reuter)

Afghanistan: affrontement possible avec le général Dostam

Les talibans vers l'épreuve de force

Le mystérieux chef des talibans, le mollah Mohammed Omar, s'est installé hier à Kaboul. Les nouveaux dirigeants ont alterné fermeté et conciliation vis-à-vis de leurs derniers adversaires retranchés dans leur bastions du nord et de l'est de l'Afghanistan. Un affrontement avec le général Dostam est cependant très probable.

Un dirigeant des talibans a affirmé au cours d'une conférence de presse à Kaboul que son mouvement n'avait «aucun problème» avec le général Abdul Rachid Dostam, le chef de guerre qui contrôle le nord et le nord-est du pays. Il a démenti l'existence d'un ultimatum ordonnant aux forces du général Dostam de s'effacer devant les miliciens islamistes faute de quoi ils attaquaient.

Mais de son côté, Ahmed Shah Massoud, l'ancien homme fort de Kaboul, s'attendait sans doute à une attaque, a fait dynamiter l'entrée de la vallée du Panshir, au nord-ouest de la capitale, selon un journaliste de l'AFP sur place. Il s'agissait de barrer la route aux miliciens islamistes

vers ce bastion des troupes loyales au régime de l'ex-président Burhanuddin Rabbani, renversé vendredi.

Le nouveau maître de Kaboul, Mohammed Omar, a toutefois affirmé, selon Radio Kaboul, que «l'opposition avait encore une chance de sauver le pays de la corruption et de la pauvreté», en déposant les armes et en abandonnant aux talibans les territoires qu'ils contrôlent. Il se référerait selon toute vraisemblance à Dostam et Massoud.

Le général Dostam, à la tête d'une milice ouzbek de plusieurs dizaines de milliers de combattants, contrôle sept provinces du nord et du nord-est de l'Afghanistan. Ce sont les seules régions importantes, avec la vallée du Panshir, qui échappent encore à la férule des talibans.

Forts de leur progression foudroyante, les talibans semblent maintenant s'orienter vers une épreuve de force avec la puissante armée du général Dostam. Celui-ci s'était auparavant tenu à l'écart des combats entre les talibans et l'ancien gouvernement de Kaboul, auquel il est lui aussi opposé.

Mais la situation a évolué à un point tel que ses troupes sont dé-

sormais face à la milice islamique. Après la chute de Jabal Os-Siraj, les talibans ont continué vers le tunnel de Salang. Percé par les Soviétiques dans la chaîne montagneuse de l'Hindou Kouch, celui-ci mène au nord de l'Afghanistan, dont la majeure partie est contrôlée par Dostam. Le général a réagi par un mouvement de chars et de pièces d'artillerie au sud du tunnel, ce qui permet de penser à l'imminence d'un affrontement armé entre les deux parties.

INQUIÉTUDE RUSSE

A Moscou, le général Alexandre Lebed a prévenu hier les talibans de ne pas menacer les frontières de l'ex-URSS. Ceux-ci ont, selon lui, des visées sur certaines régions de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan.

Un peu plus tôt, le président Eltsine avait proposé la convocation d'un sommet extraordinaire de la CEI sur la situation en Afghanistan, lors de son entretien hebdomadaire avec le premier ministre Victor Tchernomyrdine à l'hôpital central du Kremlin, où le chef de l'Etat est hospitalisé. (ats, afp, reuter)

Lois américaines Helms-Burton et D'Amato

Les Quinze portent plainte

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, réunis à Luxembourg, ont finalement décidé hier de déposer plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce à propos des deux récentes lois américaines prévoyant des sanctions contre les entreprises étrangères investissant à Cuba ou commerçant avec l'Iran et la Libye.

«Il a été décidé de prendre rapidement toutes les mesures nécessaires pour contrer les effets extra-territoriaux de ces lois», ont annoncé les Quinze dans une déclaration conjointe. L'UE est ainsi revenue sur sa décision initiale de laisser passer un peu de temps avant de prendre une initiative pour contrer les lois Helms-Burton (sur Cuba) et D'Amato (sur l'Iran et la Libye), promulguées unilatéralement par les Etats-Unis.

Toutefois, si l'UE se propose de soumettre sa plainte formelle à l'OMC d'ici au 16 octobre, l'administration américaine a la possibilité de renvoyer l'audition après l'élection présidentielle du 5 novembre.

Le commissaire au Commerce international, Sir Leon Brittan, a précisé que les Quinze ne remettraient pas en question les fondements de la décision américaine envers Cuba comme envers l'Iran et la Libye - soupçonnés de terrorisme international -, mais les moyens mis en oeuvre.

La loi Helms-Burton autorise les entreprises et les ressortissants américains à poursuivre en justice les entreprises étrangères bénéficiant de propriétés cubaines confisquées après la prise du pouvoir par Fidel Castro en 1959. La loi D'Amato prévoit des sanctions contre les groupes pétroliers étrangers dépassant un certain plafond d'investissement annuel en Iran et en Libye. (ap)

Mines antipersonnel

Exportation interdite

L'Union européenne a décidé hier d'interdire toute exportation de mines antipersonnel et de se battre pour faire adopter un traité d'interdiction global de ces engins qui tuent chaque année une dizaine de milliers de personnes et font des centaines de milliers de blessés.

Lors d'un conseil des ministres des Affaires étrangères des Quinze à Luxembourg, l'UE a également décidé de débloquer 30 millions de FF (environ 7,5 millions de francs) supplémentaires aux opérations de déminage. On estime qu'environ 110 millions de mines sont enterrées ou cachées dans plus de 60 pays. Au cours des deux dernières années, l'UE a financé de nombreuses opérations de déminage.

Les pays participant à une conférence internationale en mai dernier n'avaient pu se mettre d'accord sur une interdiction totale des mines. Les Quinze se sont engagés hier dans un communiqué à tout mettre en oeuvre pour faire adopter un traité global d'interdiction. (ap)

GASTRONOMIE

A l'Ours aux Bois

Dans quelques jours:
les premiers chevreaux du Jura
seront sur votre table
Pour goûter la différence:
☎ 039/61 14 45 14-790401

DIVERS

ACCORDÉONS toutes marques,
neufs et occasions. Locations, réparations.

RODOLPHE SCHORI, importateur
LEMANIA, Industrie 34, 1030 BUSSIGNY,
tél. 021 701 17 17 (lundi fermé).
22-377292/ROC

POIDS DU JAMBON

Foire des Six-Pompes

5 kg 648

132-795109



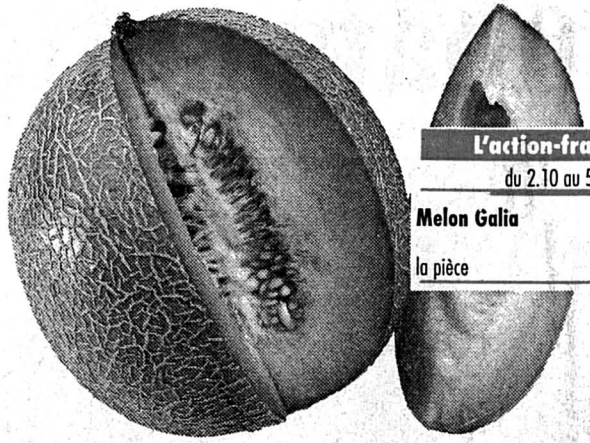
TELEVISION SUISSE ROMANDE

**Avez-vous été victime
de persécutions au travail ?**

Contactez-nous
le jeudi 3 octobre 1996
au 022/708 84 12
9 à 12 heures et 14 à 18 heures

18-347868

LA QUALITÉ EN ACTION



L'action-fraîcheur
du 2.10 au 5.10
Melon Galia
la pièce **2⁹⁰**



L'action-fraîcheur
du 2.10 au 8.10
Fondue moitié-moitié
400 g ~~9.70~~ **7.70**
(100 g 1.93)
**Mélange spécial
pour fondue**
400 g ~~8.70~~ **7.-**
(100 g 1.75)
600 g ~~13.-~~ **10.50**
(100 g 1.75)



L'action-fraîcheur
du 2.10 au 8.10
Cidre doux
frais du pressoir
1 litre ~~1.70~~ **1.00**
(+ dépôt -50)

Action
du 2.10 au 8.10
**Tous les cafés
Exquisito et Espresso**
en grains ou moulus
250 g ~~1.50~~ **1.-** de moins
500 g ~~2.-~~ **1.-** de moins
1 kg ~~3.-~~ **2.-** de moins
Exemple:
Espresso
500 g ~~4.80~~ **3.80**
(100 g -76)



Action
JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!
Rösti
le lot de 3 x 500 g
1,5 kg ~~7.50~~ **5.-**
(100 g -33)



Action
MULTIPACK du 2.10 au 15.10
Tous les produits pour le bain
~~1.80~~ **1.50** de moins
Exemple:
Bain crème Flair
750 ml ~~5.80~~ **5.-**
A partir de 2 produits au choix (100 ml -67)



L'action-fraîcheur
du 2.10 au 5.10
Pain mi-blanc
500 g ~~1.65~~ **1.25**
(100 g -25)



Action
du 2.10 au 22.10
Tous les sacs à dos OREGON
de 40.- à 90.- ~~10.-~~ **10.-** de moins
de 120.- à 140.- ~~20.-~~ **20.-** de moins
Exemple:
Sac à dos OREGON 40.1
pour excursions d'une journée,
polyester, couche dorsale Air-System,
sangle de hanches
rembourrée,
fond Cordura ~~59.-~~ **50.-**

Actions
du 2.10 au 5.10
Tomates
importées
le kg **2.40**

Raisin
«Uva Italia»
d'Italie
le kg **1.90**

Flûtes précuites
3 pièces
360 g **2.-** au lieu de 2.50
(100 g -56)

Toutes les salades fraîches
«Anna's Best» 130-300 g
~~1.50~~ **1.20** de moins
Exemple:
Salade de maïs
180 g **1.20** au lieu de 1.70
En vente dans les MM et MMM (100 g -67)
du 2.10 au 8.10

«Gouda»
fromage hollandais demi-dur
le kg **11.50** au lieu de 14.90
En vente dans les MM et MMM

Tous les thés Lyons
50 g
~~1.30~~ **1.30** de moins
Exemple:
English Breakfast **1.30** au lieu de 1.60
En vente dans les MM et MMM (10 g -26)

Crème pour le café UHT
25 cl **1.25** au lieu de 1.55
(10 cl -50)
50 cl **2.10** au lieu de 2.70
(10 cl -42)

MULTIPACK du 2.10 au 8.10
Tous les potages instantanés
en paquet de 4-5 sachets
~~1.40~~ **1.40** de moins
Exemple: Potage à la tomate
le paquet de
5 sachets **1.40** au lieu de 1.80
A partir de 2 emballages au choix

JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!
Biscuits fourrés
le lot de 2 x 500 g
1 kg **4.-** au lieu de 5.60



Action
JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!
Shampoings Belherbal
(Sensitive, 2 en 1 et Natural)
le lot de 2 x 300 ml
600 ml ~~7.80~~ **5.80**
(100 ml -97)

MIGROS

Place réservée pour votre annonce.
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10
Le Locle - Tél. 039/31 14 42

DIVERS

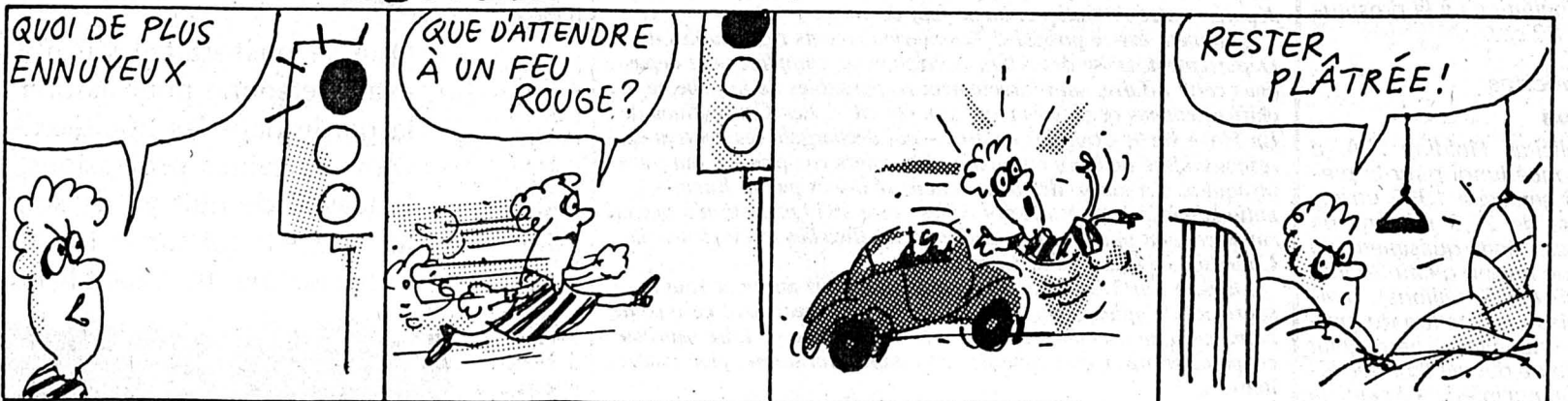
**MÉDICAMENTS
HOMÉOPATHIQUES**

(Doses, granules, gouttes,
suppositoires, ampoules...)
sont préparés par nos soins
dans les plus brefs délais

pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
OUVERT TOUS LES JOURS
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 46 46/47

TEMPOTIME HANSPETER WYSS



Bureau suisse de prévention des accidents bpa



**TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!**

**DONNEZ DE
VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES**

Partenariat avec l'OTAN et convention de l'ONU sur l'enfant Nouveaux combats nationalistes

Qu'y a-t-il de commun entre la protection internationale de l'enfant et une collaboration internationale pour le maintien de la paix? Apparemment rien, sinon le mot «international». C'est justement sur ce lien que la même frange nationaliste a mené son combat, hier au Conseil national: la Suisse n'a pas à se créer d'obligation envers l'étranger!

Berne
François NUSSBAUM

La Convention de l'ONU de 1989 sur les droits de l'enfant a donné lieu à près de cinq heures de débats, à cause de l'opposition systématique d'une minorité. Cette convention, dit-elle, est par définition inutile: «On ne va pas nous apprendre à élever nos enfants!», a argumenté Rudolf Keller (Démocrate suisse de Bâle).

ATTENTION: MARXISME!

Elle est même «dangereuse» lorsqu'elle introduit en droit suisse des notions nouvelles («d'inspiration marxiste», selon la minorité). Par exemple une limitation de l'autorité parentale pour les cas où le bien de l'enfant ne serait plus garanti. Ou un droit à la formation, y compris universitaire (donc même pour des étrangers établis). Ou encore le droit au regroupement familial.

Enfin, une telle convention est qualifiée d'hypocrite: parmi les 188 Etats qui l'ont déjà ratifiée, nombreux sont ceux qui ne la respectent pas (voir le travail des enfants dans le tiers-monde). Suzette Sandoz (lib/VD), elle, a éperonné sa monture juridique: sur certains points, la convention est directement applicable en droit suisse et sur d'autres, elle passe par des lois internes. Où est la cohérence?

116 VOIX CONTRE 46

Le conseiller fédéral Flavio Cotti l'a rassuré sur ce point: le tri sera assuré par le Tribunal fédéral, garant de l'ordre juridique. Pour le reste, la ratification d'une telle convention marque un engagement pour la reconnaissance internationale de certains droits fondamentaux. Mais, bien sûr, aucune convention n'a aboli la guerre, ni aucun Code pénal le crime.

En fin de compte, la convention a été approuvée par 116 voix contre 46, avec quatre réserves. La plus importante porte sur le droit de l'enfant regroupement familial, encore interdit aux saisonniers. Ce problème devrait être réglé dans le cadre des négociations bilatérales avec Bruxelles, au moins pour les ressortissants de la zone EEE.

ET LA NEUTRALITÉ?

Le Conseil national est passé, sans transition, au Partenariat pour la paix (PPP) proposé en 1994 déjà par l'OTAN. Les mêmes milieux nationalistes sont remontés à la tribune pour



Francine Jeanprêtre (PS) et Dorle Vallender (PRD)
Deux femmes, deux partis réunis pour les droits de l'enfant.

(Keystone)

dénoncer cette «atteinte inadmissible» à la neutralité suisse. Même si ce partenariat est avant tout un cadre favorable à des opérations civiles (maintien de la paix, sauvetage, aide humanitaire).

Le litige avait, là également, une connotation juridique. Pour Rudolf Keller (encore lui), cette participation au PPP est un premier pas vers une adhésion à l'OTAN, donc une alliance militaire potentielle. Autrement dit, on renonce déjà à la neutralité.

Une telle décision exige l'aval du Parlement et, au moins de manière facultative, du peuple.

ASSEZ DISCUTÉ!

Pour le Conseil fédéral, il est exclu d'adhérer à l'OTAN, tout comme de participer à des opérations militaires conjointes. En outre, le PPP n'implique aucune obligation internationale; c'est une participation «à la carte». Puisqu'il ne s'agit pas d'un traité qui modifie la politique suisse, la décision est de la seule compé-

tence du Conseil fédéral, et non du Parlement.

«Assez discuté: laissez-nous décider!», a même lancé Adolf Ogi, chef du Département militaire. La motion Keller, qui demandait un vote du Parlement et le référendum facultatif, a été rejetée par 98 voix contre 19. Le Conseil fédéral devrait signer les contrats de participation ces prochaines semaines, permettant à la Suisse de rejoindre les 43 pays déjà associés au sein du PPP. F.N.

2 octobre 1933 - Tragique incendie dans le village valaisan de Bovernier où, en pleine nuit, le feu ravage une quinzaine de maisons, plusieurs granges, et prive vingt-cinq familles de leur toit. On déplore le décès d'un enfant, oublié dans les flammes, et d'un chevrier de 40 ans, qui dormait dans une grange.

BRÈVES

Premier ministre russe Visite en Suisse

Le premier ministre de la Fédération de Russie, Viktor Tchernomyrdine, a commencé hier après-midi une visite de 24 heures en Suisse. Il a rencontré à Genève hier soir Flavio Cotti et il verra ce matin Jean-Pascal Delamuraz. La sécurité en Europe et les relations bilatérales sont au centre des entretiens.

Inflation

Stationnaire

L'indice suisse des prix à la consommation en septembre a progressé de 0,1% à peine, par rapport au mois précédent. L'indice demeure donc au niveau atteint en août, soit 103,5 points (mai 1993 = 100), a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique. En rythme annuel, le renchérissement a été de 0,6%, comme en août.

Service civil

En vigueur

Une soixantaine de personnes ont manifesté hier sur la place Fédérale pour fêter l'entrée en vigueur de la loi qui introduit le service civil en Suisse.

Grippe

C'est parti

Les signes précurseurs d'une épidémie de grippe sont apparus ces dernières semaines en Suisse, beaucoup de malades ayant été cloués au lit par des affections de la même famille.

Intégrité sexuelle

des mineurs

Sombre bilan

Environ 340 condamnations pour atteinte à l'intégrité sexuelle de mineurs ou de personnes dépendantes ont été prononcées en 1994 par les tribunaux suisses. Les actes d'ordre sexuel sur des enfants représentaient 275 cas. La pornographie, les actes sexuels sur des personnes dépendantes et les incitations à la prostitution 89 cas.

Publicitas

Ca va

Publicitas Holding S.A. a annoncé lundi pour le premier semestre 1996 un résultat de 26,3 millions de francs, soit quasiment le même niveau qu'au 30 juin 1995 (26,6 millions), malgré la détérioration du marché publicitaire. Le résultat 1996 ne devrait être que légèrement inférieur à celui de 1995.

Washington: or nazi

Revirement

L'ambassade des Etats-Unis à Berne a indiqué hier que, contrairement à ses déclarations de la semaine dernière et à certains articles parus dans la presse, les Etats-Unis n'avaient pas encore pris position concernant une renégociation de l'accord de Washington.

Du même coup, Washington n'exclut plus de demander une rediscussion de cet accord. Celui-ci avait été conclu en 1946

entre la Suisse et les Alliés et réglait, à titre définitif selon l'un de ses articles, la question des avoirs et de l'or nazi déposés en Suisse. A Berne, le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a toutefois observé que l'accord de Washington n'avait jamais été contesté par les parties signataires et qu'aucune demande de renégociation n'avait été déposée depuis un demi-siècle. (ap)

MAINTENANT

Danse, pied tendre...

La politique internationale, c'est comme la danse: les amateurs finissent toujours par s'encouler. La Suisse, pourtant réputée jadis pour la qualité de ses diplomates, en fait actuellement l'expérience. Hier, les Etats-Unis ont affirmé qu'ils n'excluaient plus une renégociation de l'accord de 1946 sur la question de l'or pillé par les nazis.

On admirera au passage la duplicité de Washington. Au premier temps de la valse, ils allument la controverse. Au deuxième temps, ils jurent qu'ils n'entendent pas renégocier. Au troisième, ils reviennent en arrière. Le néophyte pourrait croire à un paso doble mal maîtrisé.

Ce n'est pas le cas: l'administration américaine affirme vouloir respecter l'accord de 1946 juste avant le débat du Conseil national sur l'or nazi. Elle le conteste juste après. En clair, Messieurs les députés, outre-Atlantique, on se fout de vous.

Comment est-ce possible? Les atterroissements regrettables du Département suisse des Affaires étrangères, complètement dépassé dans cette affaire, sont directement responsables de la gabegie. Les chiffres connus et publiés n'ont pas été cités. Les Conventions de La Haye sur le droit des neutres - qui déchargent les neutres de la responsabilité de leurs nationaux, banquiers compris - n'ont pas été invoquées. La masse des transactions réalisées par la Banque nationale suisse au profit des Alliés entre 1939 et 1945 n'a pas été rappelée, non plus que les déclarations officielles et élogieuses de Churchill à l'égard de la Confédération.

Dans le Far West, tant de maladresses nous auraient valu le sobriquet de «pied tendre». C'est drôle, c'est justement ce type de blanc-bec que les «desperados» avaient coutume de faire sautiller à coups de revolver en ricanant: «Et maintenant danse, pied tendre... danse».

Benoît COUCHEPIN

Secret bancaire

Abolition?

Un jour après l'approbation par le Conseil national de l'arrêté sur les fonds juifs et l'or nazi, le socialiste genevois Jean Ziegler demande l'abolition du secret bancaire. Il a déposé hier une motion invitant le gouvernement à supprimer l'article 47 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Les temps sont mûrs aujourd'hui pour supprimer cette relique de 1934 et inscrite dans la loi sur les banques, a déclaré Jean Ziegler. Ce n'est pas la première fois que Jean Ziegler s'attaque au principe du secret bancaire. Ses efforts n'ont jusqu'ici jamais été couronnés de succès. (ap)

Migros: hypothèques

La baisse

La banque Migros réduit de un quart de point à 4,5% le taux d'intérêt des hypothèques sur les biens immobiliers destinés à l'habitation. Cette réduction s'applique immédiatement aux hypothèques en premier rang pour les nouvelles opérations et dès le 1er janvier prochain pour les anciennes hypothèques, a annoncé Migros hier.

Le taux d'intérêt des hypothèques en deuxième rang reste à son niveau actuel. La banque Migros réduit simultanément les taux d'intérêt des taux d'épargne d'un quart de point. (ap)

WWF

«Terrific»

Le WWF a lancé hier sa plus grande campagne mondiale depuis sa fondation en 1962. «WWF 2000 - The Living Planet» poursuit trois objectifs majeurs pour l'entrée dans le prochain millénaire: la préservation des milieux naturels, la protection d'espèces menacées et l'utilisation durable des ressources naturelles. La campagne concentrera ses efforts sur la préservation des milieux naturels et se concentrera sur trente régions. Il ne s'en trouve aucune en Suisse. La Grande Caricaie recèle des biotopes importants, mais ne fait pas partie de ces régions. (ats)

PUBLICITÉ

Loi sur le travail

OUI



Robert Ecoffey
Boulanger, Fribourg

Que se passerait-il s'il n'y avait personne pour assurer la garde dans les hôpitaux? Dans certaines professions, le travail de nuit va de soi. La nouvelle loi sur le travail améliore la protection des personnes travaillant la nuit.

Comité romand pour la loi sur le travail
Case postale 8615 • 3001 Berne



Patinoire des Mèlèzes

Ouverture: mercredi 2 octobre 1996.
Patinoire extérieure: samedi 5 octobre 1996.
Horaires valables dès cette date hormis restrictions qui seront affichées à l'entrée en cas de nécessité.

Piste couverte

Lundi, mercredi, vendredi
de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 15 h 45
Mardi de 9 h à 11 h 15 et de 14 h à 15 h 45
Jeudi de 9 h à 10 h 45 et de 14 h à 15 h 45
Samedi de 14 h à 15 h 45 et de 20 h 30 à 22 h
(sauf en cas de match)
Dimanche de 9 h à 11 h 45 et de 15 h à 16 h 45

Piste ouverte

Tous les jours de 9 h à 11 h 45, de 14 h à 16 h 45 et de 20 h à 22 h

Pour le hockey public, prière de consulter le programme hebdomadaire affiché à l'entrée.

Tarifs	Adultes	Enfants	Apprentis, étudiants
Entrée simple	Fr. 3.50	Fr. 2.—	Fr. 2.50
Carte 10 entrées	Fr. 30.—	Fr. 15.—	Fr. 20.—
Carte 25 entrées	Fr. 65.—	Fr. 35.—	Fr. 45.—
Abonnement saison	Fr. 130.—	Fr. 70.—	Fr. 90.—
Vestiaire dépôt	Fr. 2.—	Fr. 2.—	Fr. 2.—
Location casier saison	Fr. 30.—	Fr. 30.—	Fr. 30.—

Il est rappelé que lors du passage de la machine Rolba, les pistes doivent être évacuées. L'administration de la patinoire décline toute responsabilité en cas d'accident.

132-795081

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente de locaux commerciaux en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 11 octobre 1996 à 15 heures à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2e étage.

Faillie: Zoom Diffusion SA, rue de la Paix 70-72 à La Chaux-de-Fonds.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 13801/A. Rue Numa-Droz (rue de la Paix 70-72) à La Chaux-de-Fonds. Niveau: 3e: locaux commerciaux sud-ouest de 54 m².

Parcelle 13802/B. Rue Numa-Droz (rue de la Paix 70-72) à La Chaux-de-Fonds. Niveau: 2e: locaux commerciaux de 105 m²; 3e: deux dépôts, un WC, un grenier de 54 m².

Parcelle 13803/C. Rue Numa-Droz (rue de la Paix 70-72) à La Chaux-de-Fonds. Niveau: 1er: une chaufferie, quatre caves de 192 m²; 2e: locaux commerciaux de 195 m².

Parcelle 13804/D. Rue Numa-Droz (rue de la Paix 70-72) à La Chaux-de-Fonds. Niveau: 2e: locaux commerciaux sud-est de 78 m².

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 846 000.—
(parcelles prénommées ensemble)
de l'expert (1995) Fr. 740 000.—
(parcelles prénommées ensemble)

Désignation de l'article de base:

Article 13489. Bâtiments, places-jardins de 1016 m².

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 17 septembre 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64
La Chaux-de-Fonds, le 16 septembre 1996.

Office des faillites: le préposé, J.-P. Gailloud

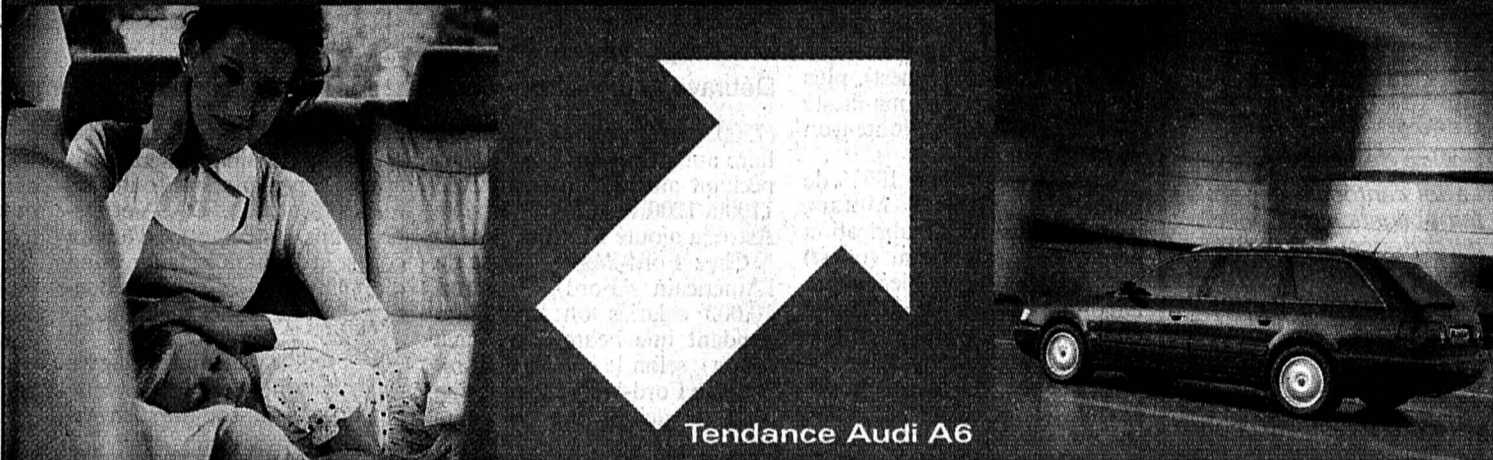
132-789969



AMAG Leasing: Audi A6. Prix catalogue à partir de Fr. 39 300.—. Leasing Fr. 18.25 par jour / Fr. 555.40 par mois (48 mois / 10000 km par an).



AMAG Import, 5116 Schinznach-Bad, et les 500 partenaires Audi ont les arguments les plus puissants.



Tendance Audi A6

Audi A6: mieux équipée, moins chère.

Vous économiserez Fr. 4700.— ou plus.

Une nouvelle sensationnelle pour tous ceux qui investissent dans le confort automobile; le niveau d'équipement de l'Audi A6 est encore sensiblement remonté et atteint maintenant un sommet.

C'est ainsi que, l'un dans l'autre, la version «Swiss Family» (climatisation entièrement automatique, système antivol, fermeture centrale à infrarouges, finition métallisée ou perlée, garnitures bois précieuses, régulateur de croisière, lève-vitres électriques et encore toute une foison d'options) vous fera économiser entre Fr. 4700.— et Fr. 5325.—. Un conseil d'initié: n'attendez pas!

Votre partenaire Audi vous renseignera aussi sur les équipements spéciaux «Swiss Business» (avec intérieur cuir) et «Swiss Sport» (de quoi combler les plus sportifs), tout aussi attrayants.

L'Audi A6 berline avec équipement «Swiss Family» à partir de Fr. 43 600.—

quattro. Pour votre sécurité.

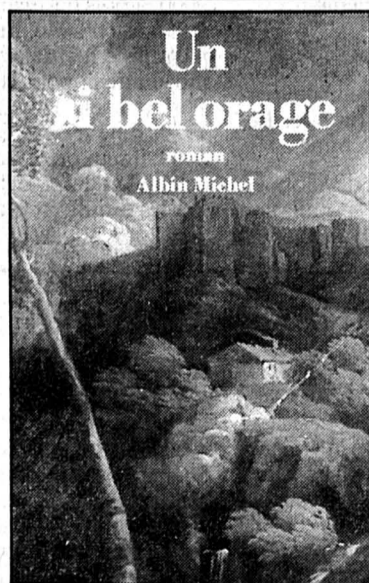


La technique est notre passion.

02-784357/ROC

L'annonce, reflet vivant du marché

FEUILLETON



Un si bel orage

ROMAN - Pierre Moustiers

Droits réservés: Editions Albin Michel SA Paris

— Je l'entends bien ainsi, dit-elle avec douceur, mais il m'est désagréable d'apprendre que l'ami de mon fils plaît aux hommes, même si c'est une calomnie.

— Madame! s'écria Antoine avec un tel accent de colère que le chat angora quitta d'un bond les genoux de Hyacinthe et fila sous une commode. Madame, vous n'avez pas le droit... Tenez! Je préfère m'en aller.

Il lui tourna le dos et quitta la pièce, martelant le parquet à pas de grenadier, tandis qu'elle riait en silence, le feu aux joues, fière d'avoir marqué un point. L'indignation le poursuivit jusqu'à l'écurie et le fit piaffer devant Sultan qui l'observait de profil avec son œil d'agate à fleur de tête, tandis que Saturnin, le palefrenier arc-bouté, tordu comme un cep, resserrait les sangles de la selle: «Mère dénaturée! ruminait Antoine en donnant des coups de botte

dans la paille. Démone jalouse de son ombre!» Il écarta Saturnin d'un geste affectueux pour ajuster la bride lui-même et prit plaisir à toucher la bouche du cheval qui répondit à ses caresses par de petits frissons électriques. «On s'aime bien, tous les deux!», lui confia-t-il en mettant le pied à l'étrier. Au carrefour de la rue Cardinale et du chemin de Saint-Maxime, il hésita, prêt à faire un détour pour saluer Renaud avant de quitter Aix. Il avait besoin de retrouver le regard clair de son ami pour oublier les allusions troubles de Hyacinthe, comme on a souci d'essuyer une tache de boue sur du verre ou sur de l'émail; mais la pensée d'arriver mal à propos, de trouver Irène de Lauze dans les bras de son amant, le fit renoncer à cette idée. Il pressa du genou les flancs de Sultan qui secoua son toupet en signe d'accord, dansa des quatre fers sous la

porte Saint-Jean et prit spontanément le galop pour avaler la campagne.

Antoine se trompait. Loin d'Irène, à cent pas de l'hôtel de Belcodène, Renaud flânait sur le cours sans but apparent, ce qui ne lui ressemblait guère. Sous les ormeaux à demi nus, s'égre-nait la foule oisive du lundi et le soleil d'automne, perçant les ultimes feuilles rousses à la pointe des branches, posait des taches d'or pâle sur les coiffes et les corsages. Renaud ne regardait personne, ne remarquait rien, même pas les ceillades et les sourires du petit monde, qui d'ordinaire le mettaient en joie. Il ne songeait qu'à marcher, mettre un pied devant l'autre, satisfait de se mouvoir et de respirer l'air du matin. A cette heure, peu lui importait de savoir ce qu'Irène de Lauze pensait de lui.

(A suivre)

Baisse des indemnités maladie La RFA sur les freins

Des dizaines de milliers de salariés de l'industrie automobile ont débrayé et manifesté hier en Allemagne. Les protestataires ont critiqué la mise en œuvre de la nouvelle loi prévoyant des baisses de salaire en cas de maladie.



Les employés de Mercedes

Débrayage massif pour protester contre la baisse des indemnités maladie. (Keystone)

Selon des sources syndicales, chez Mercedes-Benz, la plupart des usines ont été touchées par des arrêts de travail. A Sindelfingen près de Stuttgart, la plus grosse usine du constructeur avec quelque 30.000 salariés, environ 16.000 d'entre eux ont participé aux débrayages, selon le comité d'entreprise.

A Untertuerkheim (près de Stuttgart), ce sont 10.000 salariés qui ont quitté leur poste de travail pour manifester devant le portail de l'usine avant de rentrer chez eux, tandis que sur le site de Mannheim (ouest), plus de 6000 salariés ont manifesté avec des banderoles, ajoute-t-on de même source.

Chez Opel, filiale à 100% de l'Américain General Motors, toutes les chaînes de fabrication de l'usine de Bochum (ouest) sont arrêtées depuis hier matin, a indiqué un membre du comité d'entreprise, Lothar Marquardt. Les quelque 7500 salariés de l'équipe de nuit n'ont pas embauché et leurs collègues

(7500 personnes) devraient en faire autant cet après-midi, empêchant ainsi la production de 1100 à 1200 voitures du modèle Astra, a ajouté M. Marquardt.

Chez Ford-Werke (filiale de l'Américain Ford), environ 10.000 salariés ont manifesté pendant une heure à Cologne (ouest), selon le comité d'entreprise de Ford-Werke. Après une série de débrayages ces jours

derniers, le comité d'entreprise du groupe Daimler-Benz avait appelé le personnel de toutes les filiales (Mercedes, DASA et De-bis) à une vaste journée d'action contre la décision de la direction d'appliquer la loi sur la réduction des indemnités maladie.

Les syndicats estiment que les accords tarifaires signés avec le patronat sont toujours en vi-

gueur et ont priorité sur la nouvelle loi, votée le 13 septembre et entrée en vigueur hier. Elle réduit à 80% du salaire brut (contre 100% auparavant) les indemnités versées par l'employeur pour les six premières semaines en cas de maladie, dans les entreprises dont les conventions salariales ne stipulent pas un paiement intégral. (ats)

2.10.1985 - L'acteur américain Rock Hudson succombe au sida, à Los Angeles.

2.10.1980 - Mort du metteur en scène français Louis Daquin, né en 1908.

2.10.1940 - Le bateau «Empress of Britain», qui évacue des enfants anglais vers le Canada, est coulé.

BRÈVES

Genève

Police demi-illégale

La loi cantonale genevoise fait obligation aux policiers de dénoncer toutes les infractions dont ils sont témoins durant les heures de service et en dehors. Cela n'est pas et ne peut être respecté dans la pratique. De ce point de vue, la grève des amendes d'ordre ne change rien au mode de fonctionnement usuel de la police.

Italie-France

Polémique

Le ministre italien du Trésor a affirmé hier que «personne ne peut s'ériger en jury d'examen» pour déterminer qui pourra adopter la monnaie unique en 1999. Carlo Azeglio Ciampi répondait ainsi au président français Jacques Chirac, qui a mis en doute la capacité italienne à adopter la devise européenne.

Clandestin marocain

Mort à l'atterrissage

Un jeune Marocain de 19 ans s'est tué à l'aéroport d'Oujda, dans l'est du pays, en tombant du train d'atterrissage d'un avion d'Air France où il s'était caché dans l'espoir d'émigrer clandestinement en France, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Fête des vigneron

Du neuf!

La Confrérie des Vignerons a présenté hier à Vevey (VD) la costumière de la Fête des Vignerons 1999. Il s'agit de Catherine Zuber, artiste d'origine anglaise résidant aux Etats-Unis. La fête se déroulera dans une arène ouverte sur le lac et la ville, du 26 juillet au 15 août.

Fribourg

Tirs dans le train

Munis d'un pistolet à air comprimé, deux adolescents de 14 et 16 ans ont effrayé les passagers du train Grolley-Fribourg jeudi dernier. Les jeunes gens, domiciliés à Fribourg, ont été identifiés. Ils ont reconnu avoir tiré des coups de feu, mais sans projectile.

Belgique

Evêque pédophile

Un évêque traditionaliste de 60 ans, Gérard Franck, accusé d'actes de pédophilie sur des mineurs de sexe masculin, a été arrêté la semaine dernière dans l'est de la Belgique, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Rome: jugement du nazi Priebke

Contacts rompus

Erich Priebke n'a plus rien eu à voir avec le nazisme après la guerre, a estimé le tribunal militaire de Rome dans les attendus du jugement publiés lundi soir, près de deux mois après le procès. L'ancien nazi avait été condamné, mais avec des circonstances atténuantes, pour le massacre des Fosses Ardeatines. Erich Priebke, 83 ans, ancien officier nazi, a été reconnu coupable le 1er août du massacre des Fosses Ardeatines au cours du-

quel 335 otages, dont 75 Juifs, ont été tués en 1944 à Rome. Priebke a été déféré en justice pour «homicides multiples» aggravés par «la cruauté et la préméditation» et non pour «crime contre l'humanité» contrairement à d'autres nazis dans le monde.

Après le jugement, Erich Priebke avait été immédiatement réincarcéré parce qu'il est sous le coup d'un mandat d'arrêt allemand. (ats)

France: Ministère de la jeunesse

Mort aux sectes

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Guy Druet, a lancé hier une grande offensive contre les sectes. «Information, formation, conseil: les trois grands axes d'une lutte prioritaire» a-t-il déclaré. Une campagne particulièrement d'actualité, alors que se déroule à Lyon le procès

de l'Eglise de scientologie, soupçonnée d'escroqueries.

Face à ce «réel danger pour notre société», Guy Druet a défini trois voies d'action capitales - information, formation et conseil - parce qu'il juge qu'elles sont immédiatement applicables. (ap)

Extradition des Bahamas

Rey fait l'opiniâtre

La saga de l'extradition de Werner K. Rey n'est pas terminée. Le financier a fait appel lundi auprès de la Cour suprême de Nassau contre la décision d'autoriser son extradition, prise le 16 septembre dernier par la juge unique Carolitha Bethel. La justice bernoise n'abandonne pas la partie et se battra jusqu'en dernière instance pour obtenir l'extradition de Rey.

cette décision de première instance lundi.

Rey avait 15 jours pour soumettre la décision de la juge à la Cour suprême. Si le financier veut épuiser toutes les voies de recours, la procédure peut encore durer plusieurs mois. En effet, après une décision de la Cour suprême des Bahamas, c'est un tribunal de Londres (le Privy Council) qui est compétent en cas de recours et qui remplit le rôle de cour constitutionnelle pour les anciens Etats membres du Commonwealth britannique. Même s'il utilise tous les moyens de recours à disposition, il existe de fortes chances que la procédure d'extradition puisse se terminer d'ici à l'automne de l'année prochaine. (ap)

Octuplés britanniques

Avertissement justifié

Une Britannique enceinte a perdu trois des octuplés qu'elle attendait, et à qui elle souhaitait donner naissance malgré l'avis de ses médecins.

Mandy Allwood, 32 ans, est actuellement soignée au King's College Hospital où les médecins s'efforcent de stabiliser son état et d'assurer la survie des bébés restants, selon son agent Max Clifford. La jeune femme se trouve dans un état de santé

satisfaisant, mais elle risque de ne pas pouvoir mener sa grossesse à terme, expliquent M. Clifford et les médecins. «Malheureusement elle a perdu trois bébés et la situation des cinq autres n'est pas bonne», a commenté Donald Gibb, obstétricien consultant. Mme Allwood, qui avait suivi un traitement contre l'infertilité, a rejeté l'avis de ses médecins qui lui recommandaient d'effectuer un avortement sélectif afin de préserver sa vie et celle des bébés. (ap)

Journée internationale de la personne âgée

L'âge de 750 millions d'humains

Le dixième de la population mondiale a plus de 60 ans: 302 millions de femmes et 247 millions d'hommes. En un siècle, la durée moyenne de vie s'est allongée de 20 ans. Ces chiffres ont été publiés par l'ONU à l'occasion de la célébration mardi de la journée internationale de la personne âgée.

ment également fortement dans les pays en développement: elle passera ainsi de 500 millions d'individus en 1990 à 1,5 milliard en 2050. En 2025, 72% de la population mondiale de plus de 60 ans, soit environ 860 millions de personnes, vivra dans les pays en développement.

Parmi les plus de 60 ans, une personne sur quatre a plus de 75 ans, soit 137 millions de personnes à travers le monde. Les deux tiers sont des femmes.

Dans les pays développés, l'âge moyen de la population était de 28,6 ans en 1950, de 30,5

Navette spatiale

Privatisée

Le programme de lancement et d'entretien des navettes spatiales a été privatisé lundi aux Etats-Unis. Un contrat de 7 milliards de dollars (8,4 milliards de francs) a été signé entre l'agence spatiale américaine NASA et un consortium privé, «United Space Alliance» (USA), au centre spatial Johnson (Texas).

Le consortium est formé par le constructeur des quatre navettes, Rockwell, et Lockheed-Martin, déjà en charge des opérations de maintenance au centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride). Il permettra à la NASA de réduire le coût de son programme. Celui-ci se monte pour l'année budgétaire 1996 à 3,2 milliards de dollars (3,9 milliards de francs).

L'administrateur de l'agence spatiale américaine, Daniel Goldin, a souligné à la cérémonie de signature que cet événement constituait «un très, très grand tournant» pour la NASA. Selon M. Goldin, la remise de la gestion de la préparation et des vols eux-mêmes au secteur privé les rendrait «plus sûrs» et «beaucoup moins chers». (ats)

Affaire Dutroux

Arrestation

Un gendarme belge a été arrêté et inculpé lundi soir d'association de malfaiteurs. Cette arrestation entre dans le cadre de l'affaire du pédophile Marc Dutroux, a annoncé le parquet de Neufchâteau, en charge de l'instruction. Gérard Vannesse, ex-membre de la brigade de sécurité et de recherches (BSR) de la gendarmerie de Dinant, est soupçonné de participation à divers trafics, notamment de stupéfiants, impliquant un complice de Marc Dutroux, l'homme d'affaires bruxellois Jean-Michel Nihoul, a précisé le parquet. Nihoul, écroué depuis le 16 août, est inculpé d'association de malfaiteurs et d'enlèvement d'enfants dans l'enquête sur les activités pédophiles de Dutroux. Il avait servi dans le passé d'indicateur. Gérard Vannesse avait déjà été interpellé une première fois par les enquêteurs de Neufchâteau le 11 septembre dernier. (ats)

Superphénix

Incendie

Un début d'incendie s'est déclaré hier matin dans un bâtiment administratif de la centrale nucléaire de Creys-Malville. Le sinistre a causé des dégâts mais n'a pas fait de victimes, a annoncé la direction de la centrale.

Le feu s'est déclaré vers 7 heures dans une poubelle du local de stockage de matériel de nettoyage. Moins de dix minutes après le déclenchement de l'alerte, le feu s'est éteint de lui-même. (ats)

Washington

A pied!

Pour protester contre la violence provoquée par les armes à feu, des manifestants ont déposé lundi 40.000 paires de chaussures devant le Capitole, à Washington. Ces chaussures symbolisent le nombre de personnes tuées en un an par des armes à feu aux Etats-Unis.

«Le silence de ces chaussures en dit plus que n'importe quel orateur», a déclaré Russell Darling, un des manifestants venu de Pennsylvanie. (ap)

Maroc: Picasso

Vendu!

Les tableaux de Picasso s'arrachent généralement pour plusieurs milliers de dollars. Pourtant, dans les années 50, une toile du célèbre peintre a été vendue sur le marché aux puces de Rabat pour... 450 dirhams, soit l'équivalent de 60 francs suisses. C'est un antiquaire, Abdel-jebbar-el Hrichi qui a raconté hier dans le journal international «Acharq al-awsab» (édition de Casablanca), l'aventure survenue à son père. (ap)

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24
0 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!

Votre crédit privé BPS

Appelez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 038/20 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-, frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Crédit désiré fr.: _____
 Mensualités env. fr.: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue/N°: _____
 NPA/Localité: _____
 Domicilié ici depuis: _____
 Tél. privé: _____
 Tél. prof.: _____
 Date de naissance: _____
 Etat civil: _____
 Nationalité: _____
 Revenu net: _____
 Loyer: _____
 Date: _____
 Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel). 00/371



144-750800/ROC
Banque Populaire Suisse

30 ANS FUST - CUISINES

Rabais à l'occasion du Jubilé

sur le modèle exclusif VENICE. Profitez-en!

VENICE

FUST - VOTRE CUISINE

- Offre établie immédiatement
- Qualité, délai de livraison, prix imbattables
- 5 ans de garantie sur les meubles!

Visitez nos grandes expositions de cuisines. Apportez vos mesures!
 Pas de transformation de cuisines ou de salles de bains sans offre FUST!

ENTREPRISE GENERALE FUST
 Pour votre salle de bains, cuisine, appartement ou maison! Pour toute nouvelle construction, rénovation ou transformation! Votre directeur des travaux FUST prend en charge toute la planification, l'établissement des offres, le permis de construire, la direction des travaux et de la main-d'œuvre, contrôles inclus. Le tout à un prix fixe garanti. Nous vous renseignerons volontiers!

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Eplatures 44, tél. 039 26 16 50. **Neuchâtel**, rue des Terreaux 5, tél. 038 25 53 70. **Bienne, Hyper-Fust (EG)**, rte de Soleure 122, tél. 032 52 16 04. **Yverdon**, rue de la Plaine 5, tél. 024 21 86 16. EG = (Succursales cuisines / salles de bains avec département Entreprise générale). 05-351102/44

Réservé pour votre annonce. Un appel suffit:
 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10 Le Locle - Tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

NOUVEAU

fit Kid

Fitness pour enfants

Jusqu'au 13.10.96
PORTES OUVERTES
 au Léopold-Robert 79

Par le jeu, cette pratique éveille l'enfant et développe l'agilité, la concentration, le réflexe, la souplesse, la mémoire et l'endurance.

Prix attractifs pour enfants. Conditions exceptionnelles pour familles.

- Musculation
- Programmes personnalisés
- Cardio-training
- Sauna
- Bain turc
- Solarium
- Cours collectifs:
 - C.A.F. (cuisses-abdos-fessiers)
 - Low / Hi-Low Impact
 - T.B.C.
 - Step
 - Stretching
 - Gym dos
 - Funk

Libre d'essai - Sans engagement

FITNESS PLEINE FORME CLUB

Ouvert 7 sur 7

La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 50 12

BOURSE

Swiss Market Index

Indices

SPI	2393.95	2394.76
SMI	3736.40	3737.50
Dow Jones	5882.17	5896.70
DAX	2651.85	2655.73
CAC 40	2132.81	2123.21
Nikkei	21556.40	21463.00

Dollar US

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	0.87	0.87	1.12
Oblig. de caisse	3 ans	5 ans	8 ans
	2.75	3.25	4.00

Banque Nationale Suisse
 Rendement moyen des obligations de la Confédération: 3.82

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.31	1.37	1.56
USD/US\$	5.48	5.62	5.87
DEM/DM	2.90	2.90	3.02
GBP/£	5.76	5.84	6.09
NLG/HLG	2.67	2.70	2.91
JPY/YEN	0.28	0.34	0.49
CAD/CS	3.81	3.96	4.31
XEU/ECU	4.11	4.09	4.16

Bourse suisse

	30/09	01/10
ABB p	1534	1546
Adécco p	345	342
Agie n	91	92
Aluisse p	937	929
Aluisse n	941	937
Amgold C.S.	105.25	104.5
Ares Serron	1240	1250
Ascom p	1300	1286
Attisolz n	525	522
Bâloise n	2625	2640
Banque Coop	840	835
BB Biotech	1475	1492
BK Vision p	740	740
Bobst p	1630	1620
Bucher Holding p	940	940
Buehrlé p	126.25	126.75
Canon (Suisse) n	85.6	86
Christ N	1000	995
Ciba-Geigy n	1604	1610
Ciba-Geigy p	1597	1606
Clariant n	435	432
Cortailod p	631d	631d
CS Holding n	124	124
Danzas n	1310	1305d
tronix Hld n	2645	2655
Distefora Hold p	15.8	15.6
Electrowatt p	493	486
EMS Chemie p	4585	4560
Feldschl.-Hürli p	500	500
Fischer G. p	1236	1230
Fischer G. n	239	239
Forbo n	470	469
Fotolabo p	409	406
Galenica n	485	485
Hero p	609	604
Hero n	145	140d
Hilti bp	875	860
Holderbank p	910	906
Immuno	889	889
Jelmoli p	600	603
Julius Baer p	1307	1299
Kaba Hold n	490	485
Keramik p	700	700
Kuoni n	2800	2790
Landt & Gyr n	875d	875
Lindt Sprüngli p	23500	22700d
Logitech n	129	129
Michelin	600	600
Micronas p	1140	1165
Motor Col.	2590	2560
Mövenpick p	315	320
Nestlé n	1398	1390
Pargesa Holding	1390	1420
Pharma Vision p	557	554
Phonak n	1180	1200
Pirelli p	165	162
Publicitas n	208	207
Reassurance n	1322	1320
Richemont	2041	2035

Avant bourse

Astra	20	20
Calida	880	820d
Ciment Portland	670d	670d

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	94.9	94.4
Akzo	207.4	210.1
Royal Dutch	267.5	267.9
Unilever	270.1	269.4

Tokyo (Yen)

Bk of Tokyo-Mitsu.	2430	2420
Canon	2190	2200
Daiwa Sec.	1280	1270
Fuji Bank	2180	2170
Hitachi	1080	1080
Honda	2800	2820
Mitsubishi el	1230	-
Mitsubishi Heavy	907	913
Mitsui Co	969	962
NEC	1310	1300
Nippon Oil	681	670
Nissan Motor	899	906
Nomura sec	2050	2030

Londres (ESTG)

Amgold	-	-
Anglo AM	-	-
B.A.T.	4.255	4.315
British Petrol.	6.63	6.73
British Telecom.	3.565	3.625
BTR	2.705	2.74
Cable & Wir.	4.485	4.505
Cadbury	5.135	5.175
De Beers P	-	-
Glaxo	10.015	10.11
Grand Metrop.	4.765	4.795
Hanson	1.5675	0.945
ICI	8.45	8.585

Frankfurt (DM)

AEG	-	-
Allianz N	2694	2698
BASF	48	48.4
Bay. Vereinsbk.	53	53.5
Bayer	56	56
BMW	873.5	878.5
Commerzbank	348.5	348
Daimler Benz	83.9	83.98
Degussa	552.5	568.5
Deutsche Bank	71.9	71.82
Dresdner Bank	40.23	40.23
Hoechst	55.68	55.85
MAN	394	394
Mannesmann	572	569.5
Siemens	80.46	80.22
VEBA I	79.9	79.8
VWV	569	565

Paris (FF)

AGF	144.6	144.5
Alcatel	435.5	438.8
BSN	754	750
CCF	69.2	69.4
Euro Disneyland	10.9	10.95
Eurotunnel	-	-
Gener. des Eaux	561	555
L'Oréal	1750	1744
Lafarge	304.5	304
Total	406.5	404

New York (SUS)

Abbot	49.25	49.375
Am Medical	36	35.75
Amexco	46.25	46.75
Amoco	70.5	70.375
Apple Computer	22.1875	24.25
Atlantic Richfield	127.5	126.875
ATT	52.25	38.875
Avon	49.625	49.75
Baxter	46.75	44
Black & Decker	41.5	41.5
Boeing	94.5	95.375
Bristol-Myers	96.375	97.625
Canadian Pacific	23.125	22.875
Caterpillar	75.375	73.75
Chase Manhat.	80.125	81.125
Chevron Corp.	62.625	62.625
Citicorp	90.625	91.625
Claire Techn.	0.5625	0.625
Coca-Cola	50.875	50.125
Colgate	86.875	89.125
Compaq Comput	64.125	64.25
Data General	14	13.375
Digital	35.75	34.875
Dow Chemical	80.25	80.375
Dupont	88.25	88.375
Eastman Kodak	78.5	77.75
Exxon	83.25	84.75
Fluor	61.5	60.875
Ford	31.25	31.5
Gen. Motors	48	49.125
General Electric	91	91.125
Gillette	72.125	72.5
Goodyear	46.125	46
Hewl.-Packard	48.75	47.875
Homestake	14.625	14.875
Honeywell	63.125	63.625
IBM	124.5	124.5
Intern. Paper	42.5	42.75
ITT	24.125	24
Johns. & Johns.	51.25	51.125
Kellogg	68.875	68.5
Lilly Eli	64.5	64.625
Merck	70.375	71.25
Merrill Lynch	65.625	67.125
MMM	69.875	69.375
Mobil Corp.	115.75	116.875
Motorola	51.625	51.125
Pacific Gas & El.	21.75	22
Pepsico	28.25	28.375
Philip Morris	89.75	91
Procter & Gamb.	97.5	97.125
Ralston Purina	68.5	68.375
Saralee	35.75	35.5
Schlumberger	84.5	84.25
Sears Roebuck	44.75	44.625
Texaco	92	91.75
Texas Instr.	55.125	53.875
Time Warner	38.625	38.25
UAL	47	47.125
Unisys	6.125	6.75
Walt Disney	63.375	63
WMX	32.875	32.625
Westinghouse	18.625	18.5
Woolworthhouse	20.625	20.75
Xerox	53.625	54.125
Zenith	15.375	15.375

Fonds de placements

	30/09	01/10
MMF CS	1477.73r	1477.73r
MMF DM	1925.66r	1925.66r
MMF Ecu	1563.15r	1563.15r
MMF FF	6943.82r	6943.82r
MMF Flh	1312.05r	1312.05r
MMF Sfr	623.62r	623.62r
MMF US	2014.1r	2014.1r
S+M C Swi Sfr	230d	233of
Cap 1997 DM	2002.68r	-
Cap 2000 DM	1725.7r	-
Cap 2000 Sfr	1778.94r	-
Bd Fd CS B	1482.78r	1482.78r
Bd Fd Ecu A	110.51r	110.51r
Bd Fd Ecu B	220.13r	220.13r
Bd Fd DM B	1688.78r	1688.78r
Bd Fd FF B	1288.66r	1288.66r
Bd Fd Hfl B	184.71r	184.71r
Bd Fd £ B	895.22r	895.22r
Bd Fd Sfr A	287.58r	287.58r
Bd Fd Europe A	241.37r	241.37r
Bd Fd Europe B	424.82r	424.82r
Eq Fd Em M	1092.05r	1092.05r
Eq Fd.Eu.B.C.A	329.02r	329.02r
Eq Fd.Eu.B.C.B	348.17r	348.17r
Eq Fd Germ A	286.59r	286.59r
Eq Fd Germ B	314r	314r
CS Pf Inc Sfr A	1034.41r	1034.41r
CS Pf Inc Sfr B	1136.8r	1136.8r
CS Pf Bal Sfr	1131.57r	1131.57r
CS Pf Grwth Sfr	1058.27r	1058.27r
CS Gold Val Sfr	175.37r	175.37r
CS Jap Megat	223.31r	223.31r
CS Tiger Fd Sfr	1534.55r	1534.55r
CS EU Valor Sfr	287.65r	287.65r
CS Act. Suisses	1033.65r	1054.35r
CS Bd Valor DM	131.05r	131.05r
CS Bd Valor Sfr	122.66r	122.66r
CS Bd Valor US\$	136.29r	136.29r
CS Conv Val Sfr	172.92r	172.92r
CS Euroreal DM	106.06r	106.06r
CS F Bonds Sfr	98.23r	98.23r
BPS P Inc Sfr	1225.05r	1225.05r
BPS P I/G Sfr	1270.76r	1270.76r
BPS P G Sfr	1300.36r	1300.36r
BPS P I/G DM	1341.32r	1341.32r
BPS P G DM	1379.33r	1379.33r
BPS Pharma Fd Interswiss	719.08r	719.08r

Divers

Multibond	82.39r	83.21e
(Lux)Bd I.CHF	116.04	-
Eq I.Germany	289.25d	291.25f
Eq I.Global	123.5d	124.50f
UBS Sima	247d	248of
Amc Bond Sel.	112.5r	113.63e
Americavalor	508.51r	513.65e
Valsuisse	813.45r	821.65e

Billets

	Achat	Vente
USA	1.22	1.29
Angleterre	1.9	2.02
Allemagne	81	83.5
France	23.75	24.95
Belgique	3.9	4.1
Hollande	72	75
Italie	0.08	0.085
Autriche	11.45	12
Portugal	0.77	0.85
Espagne	0.94	1.02
Canada	0.88	0.95
Japon	1.08	1.18

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.236	1.27
Angleterre	1.9365	1.9885
Allemagne	81.43	83.13
France	24.05	24.55
Belgique	3.955	4.035
Hollande	72.5	74.1
Italie	0.0812	0.0832
Autriche	11.58	11.82
Portugal	0.7965	0.8215
Espagne	0.9615	0.9915
Canada	0.9075	0.9315
Japon	1.11	1.144
ECU	1.55	1.582

Métaux précieux

OR

\$ Once	378.6	379.1
Lingot	15100	15350

Vreneli 20.-

Napoléon	85	95
Souver new	87.25	90.51
Souver old	87.25	90.51
Kruger Rand	467	482

ARGENT

\$ Once	4.91	4.93
L		

ROMANEL/LAUSANNE+MONTAGNY/YVERDON

CMD

L'IMBATTABLE DISCOUNT

spécial anniversaire!.....

demain
jeudi 3 octobre

30%

de rabais sur tous
les tapis mécaniques
synthétiques ou
laine et les tapis
d'Orient



22-441128/R00

SPECTACLES - LOISIRS

Bar Le Briefing

Place de la Gare, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 02 29

Gérard du Queyras

EN CONCERT

jazz rythm and blues

Enregistrement live de son 2e CD

Vendredi 4 octobre 1996 dès 18 h 30

Entrée gratuite

132-794988

FINANCE

L'important, ce
sont vos cheveux

Conseils aux
hommes et aux femmes
concernés

Que puis-je faire contre la chute de mes cheveux?

C'est ce que plus d'une personne s'est déjà demandée, perplexe devant son miroir. Vulnérable et victime potentielle de campagnes publicitaires plus ou moins sérieuses avec pour résultat des nerfs à rude épreuve, aucun effet bénéfique pour sa chevelure et surtout un «allègement» de son porte-monnaie.

Nous vous informons ouvertement et en détail sur la possibilité d'une transplantation de vos propres racines capillaires.

- Comment vos propres cheveux repoussent après le traitement
- Les diverses méthodes de traitement, par ex. laser etc.
- Les différentes causes de la chute des cheveux

Demandez notre documentation gratuite - ou téléphonez à notre service de consultation pour un rendez-vous sans obligation.

Artemedic AG, Bernstr. 86, CH-4852 Rothrist AG
Tél. 022-788 90 00 Fax 022-756 26 76

Nom:	Prénom:
Rue:	NAP/Lieu:
Tél. P.:	Tél. B.:
Code: «10/96 HWT-17/4»	Artemedic AG, CH-4852 Rothrist

plus
de dynamisme
pour votre
publicité...

4x4
plus
Le succès
de votre annonce

L'EXPRESS le Quotidien Jurassien

L'Impartial JOURNAL DU JURA



Lignes spéciales pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10
Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

**Croyez-en
nos prix!**

Jusqu'au samedi 5.10

Entrecôte de bœuf

frais du pays, 1er choix

le kg **34.-**

au lieu de 42.-

Jusqu'au samedi 5.10

Filets de flétan

frais du Danemark

le kg **19.50**

au lieu de 23.-

Jusqu'au samedi 5.10

Doucette

du pays

le paquet
de 100 g **1.30**

L'ACTUALITÉ
FRAÎCHEUR

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Hockey sur glace - LNA: le HCC s'impose durant la prolongation

Une première colorée

● LA CHAUX-DE-FONDS - FR GOTTERON 3-2 AP (0-0 1-0 1-2 1-0)

Sans briller de mille feux, le HCC a signé hier au soir sa première victoire de la saison, une victoire entièrement méritée qui servira de base pour la suite d'un parcours forcément parsemé d'embûches. Vainqueurs de Fribourgeois franchement décevants, les gens des Mélézes ont ménagé - bien involontairement sans doute - le suspense. Rejoints à une minute de la sirène, ils ont en effet inscrit le but décisif durant la prolongation, Reber surprenant Östlund d'un tir d'apparence anodine. Et les Mélézes d'exploser, comme aux plus beaux soirs.

Par Jean-François BERDAT

Autant le dire tout de go: ce premier derby romand de l'exercice n'a pas atteint des sommets autres que ceux de la... LNB. Passe encore pour le HCC, dont on sait qu'il est toujours confronté aux problèmes inhérents à un changement de catégorie. Mais que dire alors de FR Gottéron, parfaitement incapable de poser son jeu, d'aligner des enchaînements à même de mettre hors de position un edéfense qui ne donnait pourtant pas tous les signes de garantie.

Cela étant, si les Fribourgeois n'ont pas su, pas pu s'exprimer, le mérite essentiel revient à des Chaux-de-Fonniers très bien organisés et respectant les consignes à la lettre, à l'image du bloc de Schümperli qui a muselé son homologue fribourgeois pourtant emmené par Bykov et Khomutov qui, il faut bien en convenir, ne sont plus ce qu'ils ont été. Comme quoi personne n'échappe à l'emprise du temps...

UN CONTRE FOUROYANT

Comme paralysés par la peur de perdre - à moins que ce ne fût la crainte de gagner... -, les acteurs ont concocté tout au long de la soirée un véritable festival d'imprécisions, entre-coupées d'imperfections techniques par-

donnables pour les uns, beaucoup moins pour les autres. Certes, dans ce marasme, les deux équipes parvinrent tout de même à se ménager quelques opportunités, la plus nette étant lamentablement gâchée par Schneider qui s'offrit le luxe de manquer la cage vide. A l'opposé, les gens des Mélézes vinrent régulièrement s'échouer sur un Östlund qui afficha une assurance propre à décourager les instincts offensifs les plus féroces.

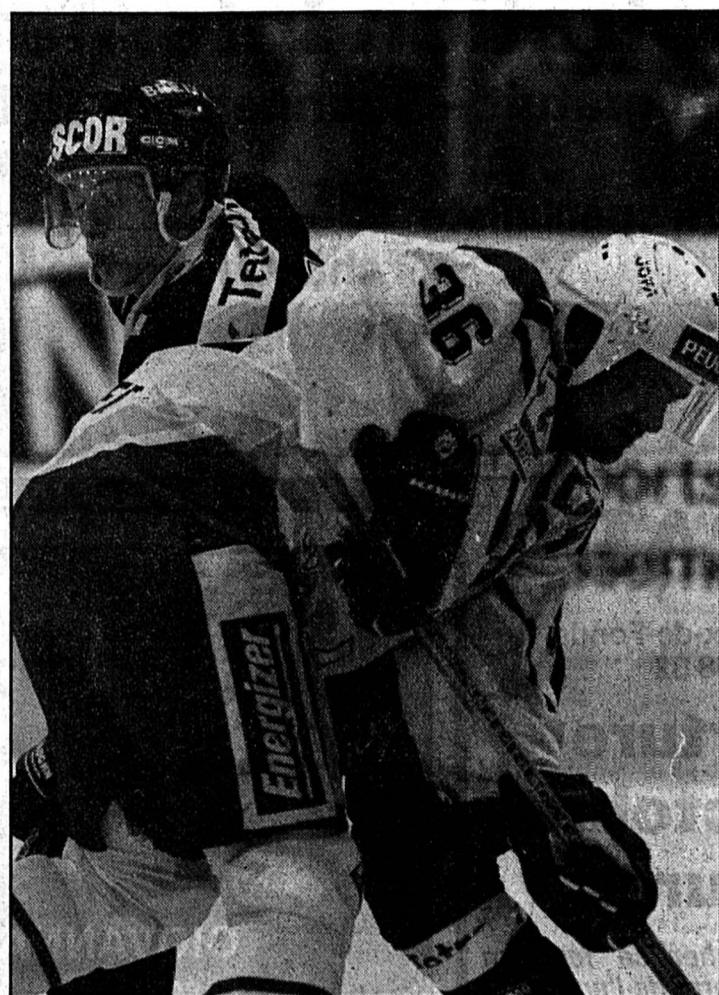
L'étincelle susceptible de lancer enfin ce derby allait surgir de la crosse de Cowie peu avant la mi-match. Quelques secondes après que Schaller ait manqué la cible d'un rien, le Canadien s'en alla conclure de superbe manière un contre foudroyant. Et les Mélézesde s'enflammer dans le même temps où le HCC menait au score pour la première fois de la saison. Cette réussite ne devait toutefois constituer qu'une courte embellie, les deux formations retombant rapidement dans leurs approximations, plus particulièrement dans des séances de jeu de puissance cruellement improductives.

UN VISAGE NOUVEAU

Sans doute sermonnés durant la pause, les Fribourgeois se présentèrent sous un visage nouveau à la reprise. Elevant sensiblement le rythme, ils causèrent les pires tracés à un HCC poussé dans ses derniers retranchements. Peinant à se libérer, les gens du lieu ne durent leur salut qu'à un Schnegg qui multiplia les interventions décisives. Hélas, <Super Jean-Luc> demeura sans réaction suite à un subtile déviation de Schneider qui rétablissait ainsi la parité alors qu'Elsener chautrait le banc dit d'infamie.

Paradoxalement, les Chaux-de-Fonniers reprirent quelques couleurs après cette égalisation. Ainsi, ils se firent à nouveau menaçants, parvenant même à reprendre les devants via un missile d'Elsener. Il restait alors un peu plus de deux minutes à jouer et le HCC semblait tenir son os. La sévérité du directeur de jeu devait en décider autrement. Cowie puni pour une faute bénigne, l'occasion était trop belle pour des Fribourgeois qui tentèrent tout pour le tout, Östlund délaissant sa cage à une minute cinquante du gong. A l'affût, l'inévitable Bykov se fit une joie de conclure en but égalisateur un puck repoussé par Schnegg.

Vexés d'être rejoints si près du but, les Chaux-de-Fonniers trouvèrent les ressources pour d'abord résister à la poussée fribourgeoise du début de la prolongation, pour ensuite passer l'épaule, via une réussite de Reber. Force est de convenir que



Michael Diener - Mario Rottaris

Les Chaux-de-Fonniers ont fini par passer l'épaule. (Impar-Galley)

le portier fribourgeois y a mis du sien, l'envoi du défenseur des Mélézes paraissant anodin pour un gardien de cette valeur.

Vainqueur, le HCC a cueilli la plus belle des récompenses. Ces deux points - « Ils font du bien partout » dira Riccardo Fuhrer - serviront en effet de base de travail à un groupe qui a une fois encore témoigné de qualités morales supérieures à la moyenne. Pas toujours bien servis par un arbitre qui a fermé les yeux sur plusieurs interventions fribourgeoises à la limite de la régularité, ils ont préféré se concentrer

sur leur match plutôt que de se disperser dans de vains palabres. Certes, il faut également en convenir, les gens de Riccardo Fuhrer n'ont pas brillé de mille feux, laissant apparaître des lacunes de jeunesse. Mais bon, qui oserait leur demander de tutoyer la perfection? Et puis, c'est bien connu, peu importe le breuvage, pourvu qu'on ait l'ivresse. Celle de la victoire en l'occurrence, victoire qui aura été celle du coeur, de courage, des tripes et du sens tactique de l'entraîneur...

J.-F. B.

Mélézes: 4500 spectateurs. Arbitres: MM. Kunz, D'Ambrogio et Voelker. Buts: 28e Cowie (Cantoni) 1-0. 48e Schneider (Bobillier, Keller, à 5 contre 4) 1-1. 58e Elsener (Cowie) 2-1. 59e Bykov (Keller, à 6 contre 4) 2-2. 63e Reber 3-2. Pénalités: 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 4 x 2' contre FRGottéron. La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Bourquin, Cowie; D. Dubois,

Reber;Elsener, Sommer; G. Dubois, Schümperli, Cantoni; Gaudreau, Diener, Alston; Wicky, Pont, Andenmatten; Leimgruber. FR Gottéron: Östlund; Marquis, Brasey; Egli, Descloux; Bobillier, Keller; Khomutov; Bykov, Schaller; Schafer, Rottaris, Schneider; Brown, Raymond, Meier. Notes: FR Gottéron sans Hofstetter (blessé) ni Oppliger (malade).

LNB

● OLTEN - THURGOVIE 1-6 (0-2 0-2 1-2)

Kleinholz: 1620 spectateurs. Arbitres: Schmid, Pfrunder et Maisen. Buts: 9e Schuster (McLaren) 0-1. 15e Othman (Stüssi) 0-2. 29e Schrepfer 0-3. 39e Henry (Matthias Keller, à 5 contre 4) 0-4. 45e Daoust (McLaren, Posma, à 5 contre 4) 0-5. 58e Habisreutinger (à 5 contre 4) 1-5. 60e McLaren (Posma) à 5 contre 4) 1-6. Pénalités: 6 x 2' contre Olten, 4 x 2' contre Thurgovie.

● LANGNAU - MARTIGNY 10-4 (1-1 3-1 6-2)

Ilfis: 3879 spectateurs. Arbitres: Stalder, Schmutz et Hofmann. Buts: 2e Keller (Nuspliger, à 5 contre 4) 1-0. 15e Avanthay (Moret, à 4 contre 4) 1-1. 26e Alan Hirschi (Imperator) 1-2. 27e Aegerter (Tschiemer) 2-2. 28e Schläpfer (Doyon, Bärtschi) 3-2. 40e Parks (Schläpfer) 4-2. 42e Gerber (Keller, Nuspliger) 5-2. 44e Bärtschi (Schläpfer, Parks, à 5 contre 4) 6-2. 48e Stoller (Keller, Gerber) 7-3. 48e Parks (Doyon, à 5 contre 3) 8-2. 51e Rosol (Fedulov) 8-

3. 54e Neukom (Fedulov, Rosol, à 4 contre 4) 8-4. 56e Bärtschi (Baumgartner) 9-4. 58e Brechbühl (Badertscher, Doyon, à 4 contre 5) 10-4. Pénalités: 5 x 2' contre Langnau, 8 x 2' plus 2 x 10' (Avanthay, Fournier) contre Martigny.

● AJOIE - GE SERVETTE 2-3 (1-2 1-1 0-0)

Patinoire d'Ajoie: 1300 spectateurs. Arbitres: Darko Simic, Lecours et Schmid. Buts: 8e Ledermann (Gauch, Kertudo) 0-1. 13e Desjardins (Ecoeur) 0-2. 18e Pestrin (von Arb, Holmberg) 1-2. 23e Aeschlimann (Verret, Epiney) 1-3. 38e Fritsche (Chalifoux, Guyaz) 2-3. Pénalités: 5 x 2' plus 10' (Adami) contre Ajoie, 6 x 2' contre GE Servette.

● LUCERNE - COIRE 5-3 (1-1 2-1 2-1)

Tribtschen: 925 spectateurs. Arbitres: Vuille, Wittwer et Burkhard. Buts: 9e Yuldashev (Samuelsson, à 5 contre 4) 1-0. 20e Andreas Fischer (à 5 contre 3) 1-1. 26e Comte (Yuldashev) 2-1. 27e Germann 2-2. 29e Le-

dermann (Yuldashev) 3-2. 43e Vitollin (Germann) 3-3. 52e Stillhard 4-3. 59e Marco Fischer (Lamminger, à 5 contre 3) 5-3. Pénalités: 7 x 2' plus 10' (Bahnik) contre Lucerne, 10 x 2' plus 10' (Simonet) contre Coire.

● GRASSHOPPER - HERISAU 3-1 (1-0 1-0 1-1)

Eishalle, Küssnacht: 650 spectateurs. Arbitre: Hefernmehl, Rochat et Mandioni. Buts: 1re (19") Looser (Rufener) 1-0. 29e Furrer 2-0. 46e Pinelli (Edgerton, Vilgrain) 2-1. 56e Nieminen (Schenkel, Rufener) 3-1. Pénalités: 3 x 2' contre Grasshopper, 2 x 2' contre Herisau.

● LAUSANNE - BIENNE 4-4 (2-0 1-2 1-2 0-0) a.p.

Malley: 2840 spectateurs. Arbitres: Otter, Betticher et Linke. Buts: 2e Stehlin (Slehofer) 1-0. 16e Bonzon (Slehofer, à 5 contre 4) 2-0. 24e Pasche (Heaphy, Sven Dick) 2-1. 35e Gagné (Lapointe, Schneider) 2-2. 39e Stehlin (Goumaz, à 5 contre 3) 3-2. 49e Stehlin (Bozon) 4-2. 50e Gagné (Burillo, Lüthi) 4-3. 56e Hea-

phy (Schneider, à 5 contre 4) 4-4. Pénalités: 4 x 2' plus 10' (Ziegler) contre Lausanne, 11 x 2' plus 5' (Fleury) plus 2 x 10' (Fleury, Wahl) contre Bienne.

CLASSEMENTS

Groupe ouest				
1. Langnau	4	3	1	0 26-17 7
2. Lausanne	4	2	2	0 19-16 6
3. Bienne	4	1	2	18-16 3
4. Ajoie	4	1	0	3 10-14 2
5. Martigny	4	1	0	3 17-25 2
6. GE Servette	4	1	0	3 13-23 2

Groupe est

1. Grasshopper	4	4	0	0 21-8 8
2. Thurgovie	4	2	1	1 17-11 5
3. Coire	4	1	2	1 19-18 4
4. Herisau	4	2	0	2 9-9 4
5. Olten	4	1	1	2 12-17 3
6. Lucerne	4	1	0	3 10-17 2

PROCHAINE JOURNÉE

Jeu 3 octobre, 20 h: Martigny - Grasshopper. Samedi 5 octobre, 17h30: Thurgovie - GE Servette. 20h: Lucerne - Bienne. Olten - Lausanne. Langnau - Herisau. Ajoie - Coire.

AUTRES PATINOIRES

● AMBRI-PIOTTA - ZOUG 3-6 (1-2 1-1 1-3)

Valascia: 5135 spectateurs. Arbitres: MM. Ballmann, Baumgartner et Nater. Buts: 2e T. Künzi (Silver) 0-1. 4e Glanzmann (Viganò) 1-1. 8e Walz (Rötheli, à 4 contre 5) 1-2. 33e Gianini 2-2. 38e Giger (Rötheli, Silver) 2-3. 45e André Künzi (Aebersold) 2-4. 46e Miner (Silver, Fischer) 2-5. 51e Miner (Fischer, McDougall) 2-6. 58e Heldner (Szczepaniec, Fritsche) 3-6. Pénalités: 3 x 2' contre Ambri, 5 x 2' contre Zoug. Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Reinhart, Gianini; B. Celio, Guyaz; Gazzaroli, Szczepaniec; Petrov, Chibirev, Kvaritalnov; Peter Jaks, N. Celio, Wittmann; Fritsche, Heldner, Baldi; Glanzmann, Tognini, Viganò. Zoug: Schöpf; Miner, Kessler; A. Künzi, T. Künzi; Fazio, Grauwiler; Sutter, Aebersold, Rötheli, Giger, Antisin, Walz, Orlandi; Silver, McDougall, Fischer; Neuschwander, Steffen, Grogg.

● DAVOS - ZURICH 8-5 (2-0 2-2 4-3)

Patinoire de Davos: 2680 spectateurs. Arbitres: MM. Kurmann, Grothenn et Oberli.

Buts: 15e Lüber (Petrenko, Weber) 1-0. 20e Hodgson (Gianola, Petrenko) à 5 contre 4) 2-0. 24e Shirjajev (Yaremchuk) 3-0. 30e Fortier (Lebeau) 3-1. 37e Roth (R. von Arx) 4-1. 40e Lebeau (Fortier, Salis) 4-2. 41e Micheli (Heim, Jeannin) 4-3. 45e Petrenko (Lüber, Weber) 5-3. 48e Shirjajev (R. Müller, Hodgson) 6-3. 48e Ivankovic (Zeiter) 6-4. 57e Fortier (Nordmark) 6-5. 49e Stirmann (Yaremchuk) 7-5. 60e R. von Arx (R. Müller, Balmer, dans le but vide) 8-5. Pénalités: 4 x 2' contre Davos, 1 x 2' contre Zurich.

Davos: Berger; Equilino, Balmer; Sigg, Chirajev; Streit, Gianola; Haller; Hodgson, Yaremchuk, René Müller; Lüber, Weber, Petrenko; Näser, Stirmann, Roth; Rüttemann, R. von Arx. Zurich: M. Müller; Princi, Salis; Kout, Zehnder; Nordmark, Steck; Steiger; Heim, Jeannin, Micheli; Vollmer, Fortier, Lebeau; Kobel, Zeiter, Ivankovic; Brodmann, Morgler.

● BERNE - RAPPERSWIL 4-2 (0-1 3-0 1-1)

Allmend.: 8283 spectateurs. Arbitres: MM. Moreno, Simmen et Sommer.

Buts: 7e Hofstetter (Soguel, Martikainen) 0-1. 23. Jutila (Orlando, à 5 contre 4) 1-1. 28e Paterlini 2-1. 35e L. Leuenberger (Montandon) 3-1. 42e Bachofner 3-2. 60e Howald (Orlando) 4-2. Pénalités: 4 x 2' contre Berne, 6 x 2' contre Rapperswil.

Berne: Tosio; Jutila, Steingger; S. Leuenberger, Siren; Voisard, Rauch; Langer; Meier, Orlando, Howald; Friedli, Trulzi, Paterlini; L. Leuenberger, Montandon, Fuchs; Müller, Léchenne, Moutier; Christen. Rapperswil: Bayer; Sigg, Bünzli; Martikainen, Seger; Müller, Dominic Meier; Rogenmoser, Richard, Thibaudau; Bachofner, Weber, Hoffmann; Camenzind, Thöny, Wohlwend; Meier, Soguel, Hofstetter.

● LUGANO - KLOTEN 1-2 (1-0 0-1 0-1)

Resega: 4175 spectateurs. Arbitres: MM. Cléménçon, Ehmke et Hirzel.

Buts: 10e Ton (Bertaglia, Jenni, à 5 contre 4) 1-0. 30e M. Celio (Bruderer, Berglund) 1-1. 48e Johansson (Holzer, Bruderer) 1-2. Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe. Lugano: Weibel; Nideröst, Tschumi; Sjödin, Riva; Jelmini, Bertaglia; Nylander, Aeschlimann, Lebeau; Ton, Cramer, Jenni; Erni, Walder, Fair; Werder, Togni. Kloten: Pavoni; Brown, Weber; Bruderer, Klöti; Schneider, Kress; Celio, Berglund, Rothen; Wäger, Johansson, Holzer; Bauer, Plüss, Eberle; Bächler, Della Rossa.

CLASSEMENT

1. Zoug	4	4	0	0 23-7 8
2. Davos	4	3	0	1 18-16 6
3. Rapperswil	4	2	1	1 9-9 5
Kloten	4	2	1	1 9-9 5
5. Berne	3	2	0	1 11-8 4
6. Ambri-Piotta	4	2	0	2 17-18 4
7. La Chx-de-Fds	3	1	0	2 9-16 2
8. Zurich	4	1	0	3 11-16 2
9. Lugano	4	0	1	3 13-16 1
10. FR Gottéron	4	0	1	3 13-18 1

PROCHAINE JOURNÉE

Jeu 3 octobre (match en retard). 20 h: La Chaux-de-Fonds - Berne. Samedi 5 octobre. 20 h: Zoug - Kloten. Rapperswil - La Chaux-de-Fonds. Zurich - Berne. Lugano - Ambri-Piotta. FR Gottéron - Davos.

Tyson: à la caisse! - Un tribunal d'Albany (New York) a rendu un arrêt ordonnant à Mike Tyson de verser la somme de 4,1 millions de dollars (environ 5 millions de francs suisses) à son ex-entraîneur, Kevin Rooney. Rooney, dont Tyson s'était séparé en 1988, a accusé le champion du monde des lourds de ne pas avoir honoré un contrat verbal passé avec son mentor, Cus D'Amato, lui garantissant 10% de la bourse à chacune de ses victoires. (si)

Jean-Marc Richard

Tout est hockey

On le voit partout, on l'entend partout... Depuis quelque temps, le remarquable Jean-Marc Richard est devenu un personnage incontournable de l'audiovisuel de Suisse romande. A force toutefois de charger le bateau, il risque de chavirer, en fonction notamment de nouvelles programmations.

Pour l'inimitable Jean-Marc, l'heure du choix a donc sonné. Et, cela ne surprendra pas vraiment - cela les réjouira surtout... - les auditeurs de la radio cantonale, il a opté pour le hockey sur glace et les matches du HCC, au détriment entre autres de «Ca cartonne», l'émission hebdomadaire de la TSR dont la préparation entraine en concurrence directe avec le calendrier des gens des-Mélézes.

Pour Jean-Marc Richard, pas de doute, tout est hockey! J.-F. B.

Course à pied

Jean-Michel Aubry 71e à Berlin

Pour sa deuxième tentative sur la distance, Jean-Michel Aubry a décroché, dimanche matin, une très bonne 71e place dans le célèbre Marathon de Berlin, fréquenté cette année par... 19.000 coureurs. Le temps du coureur chaux-de-fonnier: 2h25'30". Une solide référence.

«Il y a deux ans, j'avais couru en 2 h 33'12" à Lausanne», rappelle Aubry. «Je suis donc particulièrement satisfait de ma performance, surtout que mon objectif était de descendre sous les 2 h 30'. Dommage que j'aie craqué dans les sept derniers kilomètres, car victime de crampes...»

Jean-Michel Aubry est resté éloigné de 2'42" du record neuchâtelois, détenu depuis l'an dernier en 2 h 22'48" par Claude-Alain Soguel. Dimanche prochain, le gendarme chaux-de-fonnier ne se présentera pas au départ de Morat - Fribourg. Il entend sagement récupérer.

A. L.

Jusqu'au 12 octobre

PLACETTE
La Chaux-de-Fonds

grande exposition informatique

L'avenir de la communication informatique

Démonstration Internet et vidéo conferencing
1 mois d'essai gratuit – Abonnement internet avec borne à La Chaux-de-Fonds

Un spécialiste **SPAN™** swiss private access network et **TSA TELECOM** sera à votre disposition
chaque mercredi, jeudi et samedi

GRAND CONCOURS, TIRAGE AU SORT, SAMEDI 12 OCTOBRE à 11 heures
De magnifiques prix à gagner, dont un ordinateur **COMPAQ**

AU MICADO

Serre 38 – La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 68 32

Réouverture
jeudi 3 octobre
à 10 heures

Madame Jacqueline Eicher se fera un plaisir de vous servir le verre de l'amitié!

AU MICADO vous y trouverez un grand choix de farces et attrapes, costumes et accessoires – Décorations pour party – Billets de tombolas et d'entrées ainsi que jouets.

132-794742

SPECTACLES - LOISIRS

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Jeudi 3 octobre, 20h30



GIOVANNA MARINI

DÉPARTS

avec Patrizia Bovi, Francesca Breschi, Giovanna Marini et Patrizia Nasini

Location: La Tabatière et Centre Culturel Neuchâtelais

Police-secours: 117



Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'un immeuble locatif

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 15 novembre 1996 à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2e étage.
Débitur: M. Patrick Laine, anciennement domicilié Fritz-Courvoisier 9 à La Chaux-de-Fonds, actuellement à Saïgon, représenté par Me Moesch, avocat, rue Jaquet-Droz 32 à La Chaux-de-Fonds.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Article 795. Rue Fritz-Courvoisier (rue Fritz-Courvoisier 9). Bâtiments, places-jardins de 246 m².

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 583 000.-
de l'expert (1996): Fr. 670 000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire au bénéfice du premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 23 octobre 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

L'immeuble mis en vente pourra être visité sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64
La Chaux-de-Fonds, le 16 septembre 1996.

Office des poursuites: le préposé, J.-P. Gailloud

132-792785

GASTRONOMIE

Hôtel Robinson

Colombier

☎ 038/41 23 53

Albert Wagner

Chef de cuisine

vous propose

actuellement

LA CHASSE

28-60563

DIVERS

A vendre
directement
du producteur

POMMES

Toutes variétés.

Prix intéressant.

☎ 037/77 13 60

28-59868

JUSQU'À FIN OCTOBRE, NOUS PAYONS LE PRIX FORT:

3'000.00 Fr.*



Si vous échangez maintenant votre ancienne voiture contre une Fiat Punto ou une Punto Cabrio neuve, nous vous offrons une reprise de Fr. 3000.-* ajoutée à la valeur Eurotax de votre véhicule. La Fiat

Punto vendue à partir de Fr. 14 400.- existe en 21 versions, 3 ou 5 portes, dont l'équipement complet et la sécurité exemplaire ont déjà fait leurs preuves. Toutes les Fiat Punto offrent de série un airbag

conducteur et, selon les versions, direction assistée, lève-vitres électriques et verrouillage central. Mais venez plutôt faire vous-même la connaissance de la voiture de l'année 1995 lors d'un essai sur route.

UNE OFFRE DU RÉSEAU FIAT.



* pour un achat ou un leasing (sauf Punto Kit Abarth). Offre valable jusqu'au 31.10.96 pour un véhicule d'au moins 10 ans, immatriculé depuis au moins 6 mois à votre nom. Valeur Eurotax sous réserve d'une expertise par votre concessionnaire ou agent Fiat, conditions déjà accordées comprises. Tous les prix s'entendent TVA de 6,5% incluse.

CASH

FPI/01

Football - LNA: NE Xamax s'incline devant Sion après avoir mené

Le match de tous les regrets

● NE XAMAX - SION 1-3 (0-0)

Il fallait que cela arrive un jour! Après une longue série positive (une seule défaite en 24 matches, Coupe de l'UEFA comprise), NE Xamax a connu la défaite hier soir face au FC Sion. Qui plus est, sur sa pelouse, ce qui arrange d'autant moins ses affaires. Disons-le d'emblée afin d'éviter toute équivoque, l'équipe de Gilbert Gress a perdu contre toute logique, après avoir dominé durant 80% du temps. Et s'il est exagéré de parler de hold-hup lorsque l'adversaire s'impose en marquant trois buts, il est pourtant difficile de qualifier cette défaite en d'autres termes, tant elle est injuste.



Patrick Bühlmann - Marek Lesniak

Le but du Polonais de NE Xamax n'a pas suffi.

(Treuthardt)

et ses coéquipiers dans leurs petits souliers.

La prestation collective des Xamaxiens allait même fréquemment tourner à la démonstration. Acculés dans leur camp, les Valaisans ne parvenaient guère à justifier leur ambition.

C'était tout juste s'ils pouvaient se saisir d'un ballon dont Rueda et les siens les privaient avec habileté et constance.

OÙ SONT LES BUTS?

Mais voilà, en dépit de sa grande supériorité, qui lui a permis de

s'octroyer un grand nombre d'occasions de marquer, NE Xamax n'a réussi qu'un seul but. A la 70e minute, mettant à profit un lob de Gigon par-dessus la défense, la «fusée» Lesniak avait pris de vitesse la défense visiteuse avant de battre Lehmann dans un angle extrêmement fermé. Tombée tardivement si nous nous référons aux situations dangereuses qui se sont multipliées devant la cage valaisanne, la magnifique réussite du Polonais n'allait malheureusement pas suffire au bonheur de Xamaxiens qui, ayant beaucoup donné, même tout donné pour les uns, allait manquer de forces pour résister à la réaction finale des Sédunois, permettant à Bonvin (80e), Lukic (84e) et Zambaz (89e) de renverser la vapeur au terme de mouvements aussi fins que percutants.

«Nous avons failli dans le dernier quart d'heure, expliquait

d'ailleurs Gilbert Gress. Lorsque j'ai vu Isabella qui demandait à sortir, Jeanneret qui souffrait de crampes et Pana qui traînait la patte, je me suis fait du souci, car je n'avais plus de défenseur à disposition sur le banc.»

Et de constater encore: «Il y a eu un peu de fatigue. Nous nous sommes certes créés des occasions mais il ne faut pas chercher midi à quatorze heures, il nous manquait certaines choses sur la fin.»

Les «certaines choses» auxquelles Gress fait sans doute allusion sont autant dues au manque de punch dans la finition des actions, Sandjak ayant notamment à notre goût un peu trop souvent préféré la passe au tir ou à un engagement plus ferme, qu'au manque de discipline défensive (sur tout le terrain) dans les ultimes minutes. Les Xamaxiens ont ainsi payé cher, beaucoup trop cher, quelques défaillances.

«TROP TRANQUILLE»

Menant par 1-0, ils n'ont dès lors pu contenir la fougue de Valaisans qui, à vrai dire, n'avaient jusqu'«alors creusé ni dans leurs méninges ni dans leurs réserves physiques pour apporter leur part au spectacle. «Mon équipe était trop tranquille ce soir, admettait d'ailleurs Alberto Bigon. Il a fallu qu'elle encaisse un but pour la réveiller et elle a présenté un jeu sensationnel en fin de partie.»

F. P.

CLASSEMENT

1. NE Xamax	14	8	4	2	20-14	28
2. Lausanne	14	8	3	3	28-17	27
3. Sion	13	6	5	2	23-15	23
4. Grasshopper	14	5	7	2	21-15	22
5. Saint-Gall	14	5	6	3	10-12	21
6. Aarau	13	5	3	5	13-11	18
7. Bâle	14	4	6	4	25-21	18
8. Zurich	14	4	6	4	16-17	18
9. Lucerne	14	3	7	4	19-21	16
10. Servette	14	3	5	6	15-18	14
11. Lugano	14	2	6	6	10-12	12
12. Young Boys	14	1	0	13	9-27	3

PROCHAINE JOURNÉE

Mercredi 9 octobre 20 h: NE Xamax - Lucerne. Sion - Lugano. Grasshopper - Aarau. Servette - Lausanne. Bâle - Young Boys. Saint-Gall - Zurich.

Douillet accidenté - Le judoka français David Douillet, médaillé d'or aux Jeux olympiques d'Atlanta, a été blessé dans un accident de la circulation alors qu'il circulait à moto, sur l'autoroute A4, à la limite des départements du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis. Douillet, qui souffre de lésions à la jambe et à l'épaule et de douleurs dorsales, ne pourra reprendre la compétition que dans cinq mois. (si)

BRÈVES

Football

Renaldo à La Corogne

Renaldo (26 ans), l'attaquant brésilien de l'Atletico Mineiro, a signé un contrat avec Deportivo La Corogne. Le montant du transfert s'élève à environ trois millions de francs suisses.

NE Xamax: arbitres désignés

L'UEFA a désigné les arbitres pour les matches du prochain tour des Coupes d'Europe. En Coupe des vainqueurs de coupe, Sion - Liverpool sera dirigé par l'Espagnol Lopez Nieto et le match retour de Liverpool par l'Allemand Strampe. En Coupe de l'UEFA, Helsingborg - NE Xamax sera arbitré par le Yougoslave Radoman, le Russe Levnikov officiant au retour.

Deuxième ligue: deux matches ce soir

Deux matches en retard du championnat de deuxième ligue se disputeront ce soir: Le Locle - Deportivo débutera à 20 h, Les Ponts-de-Martel - Serrières II à 20 h 15. En troisième ligue, Superga - Les Bois est agendé à 20 h.

Le derby à Etoile

Etoile a remporté le derby cantonal de deuxième ligue féminine en battant NE Xamax 3-1.

Nul et vierge

France. Match avancé de la 20e journée: Le Havre - Lille 0-0.

Le Real gagne

Espagne. 6e journée: Real Madrid - Espanyol Barcelone 2-0. Classement 1. Real Madrid 6-14. 2. Barcelone 5-13.

PMUR

Hier à Vincennes

Prix Héra
Non partants: 2 - 7 - 15.

Tiercé: 8 - 3 - 13.
Quarté+: 8 - 3 - 13 - 5.
Quinté+: 8 - 3 - 13 - 5 - 16.

Rapports pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre:
1.377,00 fr.
Dans un ordre différent:
275,40 fr.
Quarté+ dans l'ordre:
5.848,30 fr.
Dans un ordre différent:
276,50 fr.
Trio/Bonus (sans ordre):
62,70 fr.

Rapports pour 2 francs:

Quinté+ dans l'ordre:
107.836,40 fr.
Dans un ordre différent:
756,00 fr.
Bonus 4: 127,20 fr.
Bonus 3: 42,40 fr.

Rapports pour 5 francs:

2 sur 4: 43,00 fr.

Coupe du monde 98: sélection finlandaise définitive Litmanen convoqué

L'entraîneur national finlandais, le Danois Richard Moeller-Nielsen, champion d'Europe en 1992 avec le Danemark et à la tête de la sélection finnoise depuis cet été, a communiqué la liste définitive des dix-huit joueurs retenus pour le match du tour préliminaire de la Coupe du monde 98 Finlande - Suisse de dimanche à Helsinki.

Cette liste comprend le milieu de terrain d'Ajax Amsterdam Jari Litmanen, quand bien même il souffrirait d'une blessure à un tendon d'Achille. L'équipe de

Moeller-Nielsen avait déjà dû se passer des services de Litmanen lors de la défaite de la Finlande, à Budapest devant la Hongrie (1-0), lors de sa première rencontre qualificative, en septembre dernier.

LA SÉLECTION

Gardiens: Kari Laukkanen (FinnPa Helsinki) et Antti Niemi (FC Copenhagen/Dan).
Défenseurs: Jyrki Huhtamäki (Vaasa Palloseura), Sami Hyypiä (Willem II Tilburg/Ho), Jukka Koskinen (MyPa Anjalankoski),

Rami Nieminen (Jazz Pori), Kari Rissanen (FinnPa Helsinki), Aki Hyryläinen (HJK Helsinki) et Toni Huttunen (MyPa Anjalankoski).

Milieux de terrain: Janne Lindberg (Greenock Morton/Eco), Sami Mahlio (MyPa Anjalankoski), Kai Nyssönen (RWD Molenbeek/Be), Kim Suominen (IFK Norrköping/Su) et Marko Myyry (Meppen/All).

Attaquants: Joonas Kolkka (Willem II Tilburg/Ho), Jari Litmanen (Ajax Amsterdam/Ho), Antti Sumiala (Nijmegen/Ho), Jari Vanhala (Jaro Jakobstad). (si)

Badminton - Tournoi international juniors de Lausanne Jörg et Cesari fantastiques

Constituant la dernière phase préparatoire pour les championnats du monde juniors, qui se dérouleront du 16 au 24 novembre 1996 au Danemark, le tournoi international de Lausanne a brillé par la présence de neuf nations qui voulaient profiter de l'aubaine que représentait cette joute pour parfaire les derniers petits réglages.

Si la Suisse n'a pu récolter que les miettes du côté des podiums, le bilan chaud-de-fonnier est relativement beaucoup plus conséquent. En effet, les seuls joueurs helvétiques à atteindre une finale

furent Corinne Jörg et Mickael Cesari en mixte.

Réellement fantastiques tout au long de leurs parcours, les deux Chaux-de-Fonniers ont évincé tour à tour des Hollandais, des Belges, encore des Hollandais (qui avaient auparavant éliminé une des meilleures paires françaises) et des Anglais. Ils ont toutefois dû s'incliner en deux sets face à deux membres de l'équipe nationale polonaise. Cette défaite (10-15 9-15) en finale aurait même peut-être pu être évitée si les pensionnaires du BCC avaient un peu plus cru en leur chance.

Corinne Jörg, en simple, a largement confirmé son billet de sélection pour les championnats du monde. De l'avis de l'entraîneur Diana Koleva, son parcours était à qualifier de très impressionnant. Ainsi, après avoir transpercé la championne suisse des moins de seize ans de la saison passée, Shefali Rolf, sur le score de 11-3 11-6, la Chaux-de-Fonnière s'est payé le luxe de battre la numéro un autrichienne en trois sets à l'issue de deux sets disputés. Elle a finalement échoué en quart de finale face à la matricule numéro deux de l'équipe nationale juniors allemande. (ah)

Tennis - Tournoi de Lyon: Suisses battus Le temps des vacances?

Marc Rosset doit-il déjà partir en vacances? La question n'a rien d'incongrue. A Lyon, face à Petr Korda (ATP 52), le Genevois a essuyé sa quatrième défaite consécutive dans un premier tour, après Toronto (Philippoussis), Flushing Meadow (Palmer) et Bâle (Kafelnikov). Cette succession de revers sape au fil des semaines sa confiance.

A le voir errer comme une âme en peine sur le «Taraflex» du Palais des Sports de Gerland, là même où il avait conquis deux des onze titres de sa carrière, on a presque envie de lui conseiller de déjà tirer un trait sur cette année 1996, qu'il qualifie depuis longtemps, malgré sa demi-finale de Roland-Garros, de «la plus décevante» de sa carrière.

A Lyon, face à un Korda qui n'a pourtant pas été avare de cadeaux, comme ce break concédé au deuxième set sur quatre doubles fautes - dont trois consécutives... - Marc Rosset a perdu un match qu'il aurait gagné il y a quelques mois tout tranquillement en une petite heure. Mais à force de livrer deux combats, contre son adversaire et contre lui-même, le protégé de Stéphane Oberer se retrouve très vite désorienté sur le court.

Battu 4-6 7-6 (7-3) 6-3 en 2 h 03 par le Tchèque, le Genevois n'a pas pu briser cette spirale infernale qui l'entraîne depuis le milieu de l'été. «Sur les points cruciaux d'un match, lorsque la

pression est vraiment là, Marc manque de lucidité» déplorait Stéphane Oberer.

HLASEK AUSSI...

Les semaines se suivent et se ressemblent aussi pour Jakob Hlasek. Comme à Bâle, le Zurichois s'est incliné 7-6 6-3 au premier tour devant un Allemand. Mais à Lyon, ce n'était pas le junior Tommy Haas qui était en face de lui, mais Michael Stich (ATP 21). Un Stich affûté et qui a servi le plomb. «C'est vrai, le score est identique qu'à Bâle. Mais ce soir, je jouais tout de même beaucoup mieux au tennis» lâchait Jakob Hlasek.

Cette rencontre s'est jouée sur quelques points. Trois fautes directes à l'échange dans le tie-break du premier set et un mauvais choix tactique sur sa seule balle de break du match à 2-2 dans la seconde manche expliquent l'issue de ce match. «Sur la balle de break en ma faveur, je peux le passer le long de la ligne, mais je préfère jouer croisé. C'est une erreur de débutant» rageait le Zurichois. Au jeu suivant, à 3-2, c'est lui qui concédait le seul break du match...

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Simple messieurs. Premier tour: Korda (Tch) bat Rosset (S) 4-6 7-6 (7-3) 6-3. Enqvist (Su-5) bat Stoltenberg (Aus) 5-7 7-6 (8-6) 6-1. Stich (All-8) bat Hlasek (S) 7-6 (7-4) 6-3. Kafelnikov (Rus-2) bat Vacek (Tch) 7-6 (7-2) 6-7 (5-7) 6-4. Rios (Chi-4) bat Radulescu (All) 4-6 6-4 7-6 (7-5). El Aynaoui (Mar) bat Ferreira (Aris-3) 5-7 6-4 6-4 (si)

Football - Coupe du monde 98: Rolf Fringer à cœur ouvert

Malicieuse rhétorique

Rolf Fringer, le sélectionneur national, se livre à certaines réflexions à quelques jours de la rencontre Finlande-Suisse, qualificative pour la Coupe du monde 1998, du 6 octobre à Helsinki. Avec une brillante rhétorique et une certaine malice.

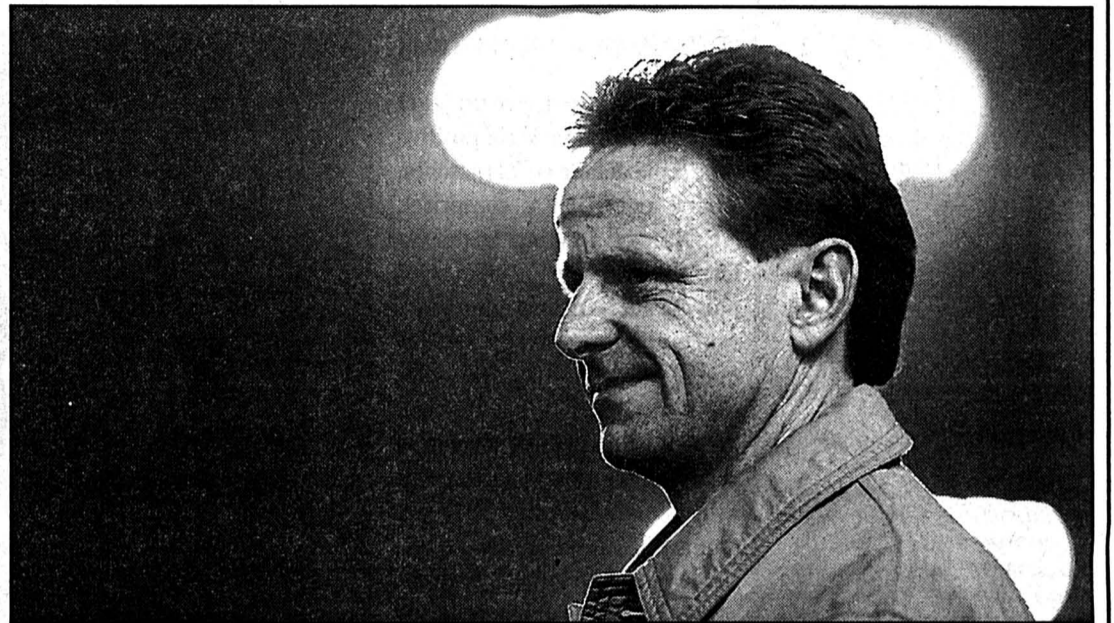
Rolf Fringer et...

... **L'Azerbaïdjan:** «L'adversaire n'a pas été respecté par les joueurs, pas plus qu'il ne l'a été par certains journaux, qui voyaient déjà une victoire fleuve de l'équipe nationale avant le coup d'envoi. L'ensemble de la rencontre a été approché avec un manque de sérieux et de professionnalisme par l'ensemble de l'équipe».

... **Ciriaco Sforza:** «Aucun sélectionneur national ne pourrait

se passer des services d'un Sforza motivé. Sa carrière est unique. Il y a encore quelques années, qui aurait parié qu'un Suisse puisse jouer successivement au Bayern Munich puis à l'Inter? Je n'ai pas apprécié après Bakou d'apprendre son retrait de l'équipe de Suisse par l'intermédiaire des journaux et je le lui ai fait savoir. Sforza a perdu la tête l'espace de quelques jours mais il a compris son erreur. C'est pour cette raison qu'il sera présent en Finlande».

... **L'attaque:** «La Suisse a connu une floraison d'attaquants il y a quelques années. Chapuisat, Grassi, Türkyilmaz ou encore Knup jouaient avec certaines des meilleures équipes d'Europe. Certains attaquants se trouvent actuellement en baisse de régime. Il est peut-être temps de tourner une page. Je ne peux toutefois renoncer à tous en même temps. C'est une question de respect. Knup et Chapuisat auront



Rolf Fringer

«Artur Jorge détenait une part de vérité».

(Lafargue)

encore leur chance. Et le choix des attaquants suisses 'capables de briller sur la scène internationale n'est pas très grand en ce moment dans le championnat de LNA».

L'ABSENCE DE TÜRKYILMAZ

... **Artur Jorge:** «On l'a pendant longtemps désigné coupable de tous les maux dont souffrait la Suisse. Ce fut aussi une échappatoire pour certains joueurs qui ont pu cacher leurs faiblesses. Avec le recul, on se rend compte que Jorge détenait une part de vérité».

... **l'avenir:** «L'équipe nationale doit être reconstruite. Il faut lui insuffler un nouvel état d'esprit. C'est le premier pas. Ensuite, nous pourrions progresser. Beaucoup de gens en Suisse veulent sauter des étapes. Ce n'est pas possible tout comme il n'est pas certain que nous puissions gagner en Finlande. Les bases du système et la tactique sont bonnes, mais les deux manquent de cœur et de conviction. C'est ce qu'il faut travailler en priorité. Et cela prend du temps».

... **la sélection:** «J'aurais souhaité pouvoir compter sur Türkyilmaz mais il est blessé. J'ai

remplacé Züerbühler par Corminboeuf car le Neuchâtois a gagné sa sélection en raison de ses bonnes performances. Mais l'avenir appartient à Pascal, j'en suis persuadé. Piffaretti a été retenu car il possède un style proche de Georges Bregy et j'ai besoin de ce genre de joueur. Esposito n'a pas été sélectionné, Sforza évolue déjà dans le même registre. Kunz est rapide et c'est un routinier. A lui de prouver ce dont il est capable sur la scène internationale. Bonvin est un joueur positif et polyvalent qui est précieux, même s'il n'est pas titulaire. Ce n'est pas le cas de tous». (si)

Stoïchkov forfait - Christo Bonev, le sélectionneur bulgare, n'a pas convoqué l'attaquant de Barcelone Hristo Stoïchkov en prévision de la rencontre Luxembourg-Bulgarie, qualificative pour la Coupe du monde 1998, du 8 octobre à Luxembourg. Stoïchkov avait déjà manqué le dernier mois la première rencontre perdue, à la surprise générale, par la Bulgarie face à Israël (2-1) en raison d'une blessure. (si)

BRÈVES

Hippisme Les régionaux se distinguent


Plusieurs cavaliers de la région ont obtenu d'excellents résultats, le week-end dernier, sur différentes places de concours, à commencer par Maryline Vorpe. La jeune cavalière de Tavannes est montée à trois reprises sur le podium, lors du CSI de Barbizon, en France. Elle a, entre autres, remporté un bar. C avec «Classic Top» et une épreuve en deux phases grâce à «Lady Ashfield». Toujours en compagnie de sa fidèle jument, Maryline Vorpe s'est encore classée deuxième d'un bar. A au chrono. Lors du CS de Bellinzona, d'autres cavaliers régionaux se sont illustrés. Philippe Schneider (Fenin) avec «Happy Boy» a terminé quatrième d'un bar. A avec un barrage au chrono alors que François Vorpe (Tavannes) est monté sur la troisième marche du podium avec «Dino VI», lors du bar. A au chrono remporté par le médaillé olympique Willi Melliger.

Fléchettes Pan dans le mille!

Championnat neuchâtois de fléchettes, groupe A: Areuse I - Rebell 4-2. Peseux - Bevaix 5-1. Olé - Areuse II 5-1. Classement: 1. Olé 3-5-2. Areuse I 3-5. 3. Peseux 3-5. 4. Rebell 2-2. 5. La Béroche 2-1. 6. Bevaix 2-1. 7. Areuse II 3-0. Groupe B: Blue White - Nomades 0-6. Gainsbar - Garnet-Joker 0-6. Bull'Dogs I - Ascot 3-3. Gris Niou - Bull'Dogs II 3-3. Classement: 1. Garnet-Joker 3-5. 2. Nomades 3-5. 3. Gris Niou 3-5. 4. Gainsbar 3-3. 5. Bull'Dogs I 3-3. 6. Bull'Dogs II 3-2. 7. Ascot 3-1. 8. Blue White 3-0.

Retour annoncé

Le retour d'Alain Sutter en équipe de Suisse n'est plus qu'une question de jours. Au terme d'une discussion avec le Bernois qualifiée «d'excellente» par Rolf Fringer, le sélectionneur national est convaincu qu'il pourra compter sur le milieu de terrain de Fribourg contre la Norvège, le 10 novembre prochain, en match éliminatoire de la Coupe du monde 1998. Parce qu'il a décidé de donner la priorité à son club, Alain Sutter ne se rendra pas à Helsinki, où la Suisse affrontera la Finlande dimanche. L'équipe de Sutter affronte, il est vrai, vendredi en championnat d'Allemagne le leader Stuttgart. Contre la Norvège, il n'y aura en revanche aucun problème de calendrier, l'Allemagne disputant la même semaine une rencontre qualificative pour la Coupe du monde contre l'Irlande du Nord. (si)

PMUR	CHEVAL	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	
Demain à Auteuil, Prix Violon II (steeple chase, réunion I, 4e course, 4300 m, 16 heures) <i>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:</i> Restaurant Cortina Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/2269 335  Seule la liste officielle du PMU fait foi	1	D'Auteuil	70	L. Manceau	J. Dasque	12/1	3o(95)2o1o	13 Demeure assez compétitif malgré des interruptions de carrière. Aura son mot à dire, bénéficiant de la monte de Christophe Aubert. 15 L'assouplissement de la piste sera pour lui un atout non négligeable. 17 Très régulier, il retrouve Dauteil avec un avantage théorique de huit livres. 12 Bénéficie dans cette épreuve d'un engagement très favorable et la tâche paraît à sa portée. 18 Occupe une place privilégiée sur l'échelle des poids. Outsider spéculatif fort intéressant. 16 Les pistes détremées risquent de contrecarrer ses ambitions, mais qui sait? 7 Après une rentrée encourageante, il retrouve une distance plus conforme à ses aptitudes. 9 Capable de tirer son épigle du jeu, malgré ses résultats en dents de scie. LES REMPLAÇANTS: 11 L'état du terrain plaidera en sa faveur et un accessit est à sa portée. 3 Cheval polyvalent, il saura profiter de la déroute des chevaux en vue pour s'insérer dans la bonne combinaison.
	2	Kotkito	70	L. Metais	B. Secly	20/1	Op(93)1o1o	
	3	Yodeli	70	T. Labatut	J.-P. Gallorini	8/1	3o3o4o	
	4	Alluted	68	D. Vincent	E. Lellouche	15/1	5o1o0o	
	5	Akaway	67	P. Journiac	E. Leenders	19/1	To9o(95)8o	
	6	Bep's	67	O. Auchère	D. Parodat	28/1	(95)Ao1o4o	
	7	Kitko	66	J.-Y. Beurin	B. Secly	8/1	9o4o(94)2o	
	8	Chaoui	64	C. Provot	M. Boudot	10/1	1o1o1o	
	9	Ciel-de-Brion	64	A. Kondrat	P. Doumen	6/1	9oAo5o	
	10	Pain-Royal	64	J.-P. Godet	J. Baudrelle	12/1	7oAo5o	
	11	Badjelo	63	B. Jollivet	J. Peromingo	12/1	(95)2oAo1o	
	12	Dauteil	63	C. Gombeau	B. Secly	7/1	7o6oAo	
	13	Babiolo	62,5	C. Aubert	M. Rolland	8/1	3o6o2o	
	14	Dakota-Alex	62,5	P. Jülien	R. Lecomte	15/1	3o3o6o	
	15	Dépêche-Toi	62,5	P. Cjevalier	M. Rolland	20/1	7o2o6o	
	16	Cand'Or	62	A. Vieira	N. Madamet	24/1	1o1o1o	
	17	Daniel-de-Froment	62	T. Berthelot	J. Dasque	17/1	4o2o0o	
	18	Sylver-D'Argent	62	F. Menard	J. Peromingo	22/1	6o2oA0	

SUPER TIRELIRE QUINTÉ+

Près de Fr. 2'500'000.-
remis en jeu ce jeudi 3 octobre
sur le  à AUTEUIL!



La Suisse est dans la course!



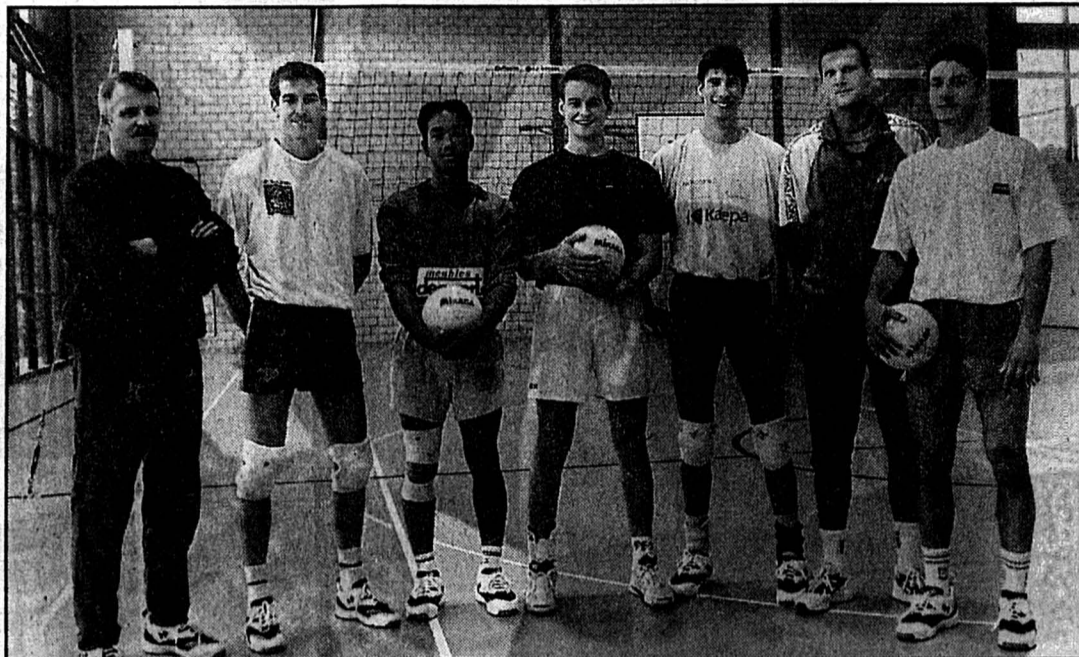
[Cop. Garcia & Anger]

Volleyball - LNA: ça démarre ce soir pour le VBC Plateau-La Neuveville

Avec les moyens du bord

Présent en Ligue nationale A masculine depuis 92/93, le VBC Plateau-La Neuveville entame aujourd'hui sa cinquième saison au plus haut niveau. L'affaire s'annonce ardue pour les hommes d'Andrzej Wiacek, puisque trois équipes seront reléguées en LNB en mars prochain et que la formation du président Louis Leuenberger, financé obligent, sera formée essentiellement de très jeunes éléments. Comme entrée en matière, les Jurassiens affrontent ce soir le néopromu Lutry-Lavaux.

Par
Alexandre LACHAT



Ils sont prêts à affronter la saison

De gauche à droite: Andrzej Wiacek (entraîneur), Urs Kolb (capitaine), Harris Othman, Stefan Lüthi, Romain Hermann, Stefan Zlatanov et Ivailo Radev.

Brillant 5e du championnat et demi-finaliste de la Coupe de Suisse la saison dernière, le VBC Plateau-La Neuveville a passablement changé de visage durant l'entresaison. Roman Mac, Marc Hübscher, Martin Laciga, Pavel Moissenko et Yuri Dolgin ont quitté le navire. Ils ont été remplacés par les jeunes Stefan Lüthi et Harris Othman et surtout par les deux Bulgares Stefan Zlatanov et Ivailo Radev. Sera-ce suffisant pour briller dans le championnat 96/97?

«Soyons honnêtes», admet Alain Sunier, «l'équipe, du moins sur le papier, est moins bonne que l'année dernière». Et le responsable technique (aux côtés du fidèle Jean-François Guillaume) du VBC Plateau de poursuivre: «Notre effectif, aussi bien qualitativement que quantitativement, est limité pour rester en Ligue A. Notre objectif est donc le maintien, c'est-à-dire la 7e place. Moimême, j'ai confiance: les gars sont motivés. Sauf blessure, nous devrions donc y parvenir.»

Si les dirigeants du VBC Plateau-La Neuveville ont décidé de faire confiance aux jeunes, c'est avant tout pour des questions financières. Fortement endetté à

gagé de joueurs bulgares jusqu'ici. En la circonstance, nous avons profité des contacts que nous entretenons avec une personne établie là-bas. Je crois que nous avons fait le bon choix. Mentalement, Ivailo et Stefan, qui sont âgés de 26 et 27 ans, sont très bien. Avec notre capitaine, Urs Kolb, ils sauront encadrer efficacement nos jeunes, j'en suis certain.»

Il est vrai qu'avec une moyenne d'âge de 22 ans, le VBC Plateau

apparaît comme la plus jeune des dix formations masculines engagées cette saison en LNA. Le cadet, Piotr Wiacek (le fils de l'entraîneur Andrzej), aura un programme aussi chargé que motivant, puisqu'il jouera également en équipe de Suisse juniors.

«Sur les dix équipes en lice, cinq apparaissent au-dessus du lot», reprend Sunier: «Chênois, Nâfels, Amriswil, Uni Berne et le LUC. Les quatre places disponibles pour les play-off se joueront entre elles. Quant à nous, nous devons très certainement lutter dans le tour de relégation aux côtés de Schönenwerd, Jona, Gelterkinden et Lutry-Lavaux.»

Une formation vaudoise contre laquelle les joueurs de l'entraîneur Andrzej Wiacek entameront le championnat, ce soir à 20 h 30 à La Conversion. La victoire est bien évidemment le seul et unique but envisageable pour les Jurassiens face à ce néopromu.

A. L.

LEURS MATCHES

Mercredi 2 octobre
20.30 Lutry-Lavaux - Plateau.
Samedi 5 octobre
17.00 Plateau - Schönenwerd.
Dimanche 13 octobre
16.30 Gelterkinden - Plateau.
Samedi 19 octobre
17.30 Jona - Plateau.
Samedi 26 octobre
16.00 Amriswil - Plateau.
Samedi 2 novembre
17.00 Plateau - Nâfels.
Samedi 9 novembre
17.00 Plateau - Chênois.
Samedi 16 novembre
17.00 Plateau - Lausanne UC.
Dimanche 24 novembre
18.30 Uni Berne - Plateau.
Mercredi 27 novembre
20.30 Plateau - Lutry-Lavaux.
Samedi 30 novembre
17.00 Schönenwerd - Plateau.
Samedi 7 décembre
17.00 Plateau - Gelterkinden.
Samedi 14 décembre
17.00 Plateau - Jona.
Samedi 11 janvier
17.00 Plateau - Amriswil.
Samedi 18 janvier
17.00 Nâfels - Plateau.
Samedi 25 janvier
18.00 Chênois - Plateau.
Samedi 1er février
17.30 Lausanne UC - Plateau.
Samedi 8 février
17.00 Plateau - Uni Berne.
Samedi 15 février
Début des play-off et du tour de relégation.

L'EFFECTIF

Attaquants
Yves Balmer (22 ans, 1m98)
Stefan Lüthi (19 ans, 1m91)
Roman Egger (19 ans, 1m90)
Romain Hermann (23 ans, 1m94)
Urs Kolb (26 ans, 1m91)
Piotr Wiacek (17 ans, 1m90)
Stefan Zlatanov (27 ans, 1m96)
Passeurs
Harris Othman (20 ans, 1m80)
Ivailo Radev (26 ans, 1m87)
Capitaine
Urs Kolb
Entraîneur
Andrzej Wiacek

DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue: Cerisiers G - Val-de-Travers 3-2. Ponts-de-Martel - VBC Nuc II 0-3. La Chaux-de-Fonds - Colombier 0-3. Savagnier - Val-de-Ruz Sports II 0-3. Colombier - Cerisiers-G. 3-0. Nuc II - Val-de-Ruz Sports II 3-0. La Chaux-de-Fonds - Ponts-de-Martel 3-2.

Classement: 1. Colombier 3-6 (9-0). 2. Nuc II 3-6 (9-1). 3. Cerisiers-G. 3-4. 4. Val-de-Travers 2-2. 5. Val-de-Ruz Sports II 3-2 (4-6). 6. La Chaux-de-Fonds 3-2 (4-8). 7. Savagnier 2-0. 8. Les Ponts-de-Martel 3-0.

Troisième ligue: Lignières - Colombier II 1-3. Cressier - Le Locle 3-0. Corcelles - Bevaix 1-3. La Chaux-de-Fonds - Nuc III 3-0.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 2-4 (6-1). 2. Bevaix 2-4 (6-3). 3. Colombier II 2-2 (5-4). 4. Cressier 2-2 (4-3). 5. Nuc II 2-2 (3-4). 6. Corcelles-C 2-2 (4-5). 7. Lignières 2-0 (3-6). 8. Le Locle 2-0 (1-6).

Quatrième ligue, groupe B: Peseux - Ponts-de-Martel 3-0.

Classement: 1. Marin 1-2 (3-0). Peseux 1-2 (3-0). 3. Les Ponts-de-Martel II 1-0 (0-3). Le Landeron 1-0 (0-3). N'a pas encore joué Corcelles-C. II.

Juniors A1: Savagnier - Lignières 3-1. Lignières - Nuc 2-3.

Classement: 1. VBC Nuc 2-4. Gym Boudry 2-2 (3-4). FSG Savagnier 2-2 (3-4). 4. VBC Lignières 3-2. 5. VBCorcelles-C 1-0.

Juniors A2: Colombier - Cerisiers G. 3-0. Cerisiers G. - Val-de-Ruz Sport 3-0. Fontaines - Colombier 3-2.

Classement: 1. Colombier 3-4 (8-4). 2. Cerisiers-G. 3-4 (6-4). 3. Fontaines 1-2. 4. Marin 1-0. 5. Val-de-Ruz Sport 2-0.

MESSEURS

Deuxième ligue: Nuc - La Chaux-de-Fonds 3-2. Val-de-Ruz Sport II - Val-de-Travers 3-2. Bevaix - Cressier I 3-2. Val-de-Ruz Sport II - La Chaux-de-Fonds 3-0.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sport II 3-4. 2. Cressier 2-2. 3. Nuc 1-2 (3-2). Colombier II 1-2 (2-3). 5. VBC Val-de-Travers 2-2 (5-4). 6. VBC Bevaix 2-2 (4-5). 7. VBC La Chaux-de-Fonds 3-0.

Juniors: Cressier - Nuc 2-3. Val-de-Ruz - Cressier 3-2.

Classement: 1. Val-de-Ruz 2-4. La Chaux-de-Fonds 1-2 (3-1). 3. Nuc 1-2 (3-2). 4. Cressier 2-0.

TSV Jona

Entraîneur limogé

L'équipe masculine de Jona (LNA) s'est séparée de son entraîneur chinois, Li Xiao-Ning, avec effet immédiat. C'est le passeur russe Yuri Dolgin (33 ans), ancien joueur du VBC Plateau-de-Diesse, qui s'occupera de la première équipe. (si)

Championnat de Suisse 96/97 - Le grand départ

Chênois et le RTV Bâle favoris

Les tenants du titre, Chênois, chez les messieurs, et le RTV Bâle, chez les dames, seront à nouveau les favoris du championnat de Suisse de LNA 96/97, dont les trois coups seront donnés aujourd'hui. Le championnat féminin se déroulera avec seulement neuf équipes - au lieu de dix - à la suite du retrait d'Uni Bâle, alors que l'on s'achemine également ces prochaines saisons vers un championnat masculin et féminin qui comprendra seulement huit équipes en LNA.

Le principal contradicteur de Chênois devrait être Nâfels, vainqueur de la Coupe de Suisse la saison dernière. Depuis 1978 et le sacre de Volero Zurich, la Suisse

alémanique attend désespérément un nouveau titre de champion national et Nâfels semble bien placé pour y parvenir, comme en témoigne la victoire des Alémaniques en finale de la Supercoupe (3-1), samedi dernier. Avec son étiquette de «favoris», Chênois ne se contentera toutefois pas de jouer sur un seul tableau si l'on en croit son manager, Michel Georgiou: «Notre but est aussi de disputer la Ligue des champions en Coupe d'Europe.»

Outre ces deux formations, le Lausanne Université-Club (LUC), qui a dominé les championnats ces dernières saisons, a lui aussi de bonnes chances de jouer les play-off qui regrouperont les quatre meilleures formations.

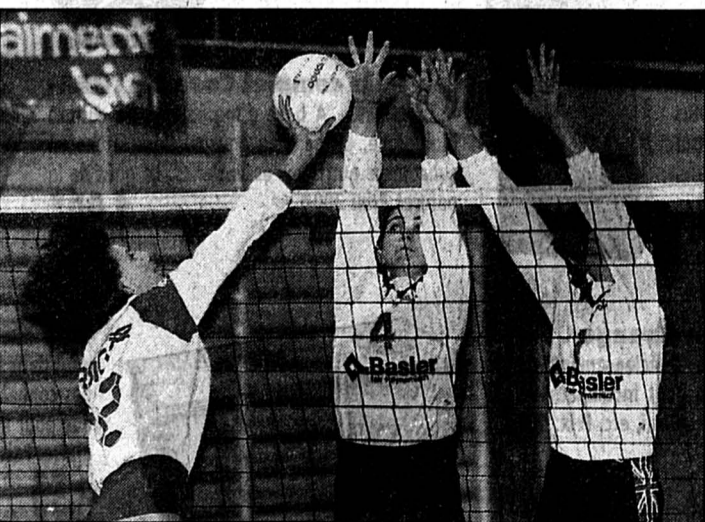
Amriswil et Uni Berne font aussi partie des prétendants aux play-off. Les équipes menacées de relégation seront sans aucun doute Plateau-La Neuveville, Jona, Gelterkinden, Schönenwerd et Lutry-Lavaux, quand bien même Schönenwerd a déjà créé une petite surprise en battant Uni Berne 3-0 en match avancé de la première journée, dimanche dernier.

Le RTV Bâle sera l'équipe à battre dans le championnat féminin. Même si l'équipe rhénane a essuyé une véritable «saignée», le titre semble à nouveau à sa portée. L'Américaine Rita Crockett, qui a dirigé il y a quelques années l'équipe de Suisse féminine, se trouve toujours à la tête de la formation bâloise, mais elle a perdu de nombreuses joueuses confirmées, à l'instar de la Neuchâteloise Anne-Sylvie Monnet, qui a connu son heure de gloire il y a plusieurs saisons dans le très relevé championnat d'Italie. Le BTV Lucerne, Cheseaux, Schaffhouse et Wattwil devraient aussi jouer les premiers rôles, tandis que Jona et Köniz n'échapperont sans doute pas à la relégation.

À L'AFFICHE

LNA. Programme de la première journée. Ce soir. Messieurs: Chênois - Jona, Lausanne - Amriswil, Gelterkinden - Nâfels, Lutry-Lavaux - Plateau-La Neuveville. Déjà joué: Schönenwerd - Uni Berne 3-0.

Dames: Jona - RTV Bâle, Adliswil - Cheseaux, Schaffhouse - Genève-Elite, BTV Lucerne - Köniz. Au repos: Wattwil. (si)



Au filet

Le championnat féminin se déroulera avec neuf équipes seulement. (asl-a)

ANVB - Nouveau président

Un gars qui s'engage

Un bossueur: il n'a que 32 ans et, pourtant, il en a déjà consacré des heures au volleyball, le nouveau président de l'Association neuchâteloise (ANVB), Laurent Wenker! Enrichi par une expérience de quatre années à la tête de la commission d'arbitrage, il a repris en juin la direction du comité central chargé de planifier la nouvelle saison pour les 22 clubs du canton.

Laurent Wenker travaille dans l'ombre mais aussi sur le terrain comme arbitre national. Il est le seul Neuchâtelois à diriger des rencontres de LNA. Et, toujours prêt à s'investir, il s'est formé cet été comme arbitre de beach et a vécu sa première grande expérience internationale aux récents championnats d'Europe à Jona. Son meilleur souvenir.

Rien ne laissait supposer que ce jeune informaticien du service informatique de l'université fasse une aussi belle carrière dans l'arbitrage. Venu assez tardivement au volley, il a commencé à jouer pour le plaisir avec une bande de copains.

«Après une année, il a fallu trouver un arbitre et, comme j'étais le plus jeune et étudiant, j'ai été désigné volontaire...», se souvient-il en souriant.

De l'arbitrage, il en parle avec passion. Une passion qui l'aidera à assumer les tâches

et à concrétiser les projets de l'ANVB. Parmi ceux-ci, deux lui tiennent à coeur: la création d'un pool d'experts appelés à conseiller les entraîneurs dans les clubs et la réorganisation des équipes juniors, obligatoires pour les formations de deuxième ligue. «Il faut trouver une solution au manque cruel de jeunes, surtout chez les garçons.»

Un remède? Peut-être avec la belle percée du beachvolley et la construction des terrains de sable à Hauterive, Colombier, Saint-Aubin et au Locle. «Le beach est un complément au volley en salle, un virage à ne pas rater...»

Alors, bientôt une équipe neuchâteloise au plus haut niveau suisse? «Nous sommes la plus petite région quant au nombre de licenciés, environ mille. Il faut favoriser la collaboration entre les clubs, qui raisonnent trop souvent en tant qu'unité et à trop court terme.»

Bien occupé, Laurent Wenker l'est sûrement. Il se réserve tout de même quelques heures pour la pratique du volley avec son équipe du VBC Val-de-Ruz, qu'il entraîne aussi. Mais ce jeune président de l'ANVB, seule association neuchâteloise sur Internet, n'a qu'un souhait: «Si tous les licenciés du canton s'investissaient un peu plus, le volleyball neuchâtelois progresserait davantage». Qu'il soit entendu... (cpi)

COOP VOUS INFORME:

PULL-OVER
100% COTON

79%

SWEAT-SHIRT 29.90
100% COTON



PANTALON EN JERSEY
100% COTON

39%

SWEAT-SHIRT 24.90
100% COTON

CARDIGAN
100% COTON

39%

SWEAT-SHIRT 29.90
96% COTON,
4% LYCRA



Coop Natura Line
COLLECTION

Coton bio produit dans le cadre du projet de développement Maikaal, Inde.

Mieux vivre.

En vente dans les grands Centres **Coop**

Le beau coton bio.

NOUVEAU:

Boules au chocolat ARNI. Au chocolat blanc, au Gianduja ou à la liqueur... Il y en a pour tous les goûts. Les gourmands vont se faire plaisir. Prix: Liqueur 228g, **5.80***; Giandino, Noidor blanc 252g **4.80***



Café Serato Coop décaféiné. Un nouveau procédé de décaféination a su garder toutes ses qualités au café. Laissez-vous envôûter par l'essence, la richesse et l'arôme d'un grand café. Prix: Café en grains ou vac, moulu, 250g **3.1***



BIO Pain complet Coop NATURA-plan. A base d'ingrédients de culture biologique, un pain au goût rustique, riche en substances nutritives essentielles. Le goût de la nature! Prix: 300g **1.90***



Cake glacé Viennetta Cappuccino. Un onctueux duo de glace vanille et cappuccino délicieusement fondant sur chocolat croquant. Prix: 600ml **6.60***



Miel de sapin étranger. D'une couleur profonde, délicieusement parfumé, il donne un goût incomparable à vos tartines, votre muesli, etc. Prix: 500g **6.60***



Thé Earl Grey Twinings. Maintenant dans tous les magasins Coop, le grand thé des connaisseurs. Une qualité et un arôme unique pour un thé dans la plus pure tradition anglaise. Faites un „break“! Prix: 25 sachets, 50g **2.50**

* Ne se trouve pas dans les petits points de vente **Coop**



De Mont-Tramelan au Costa Rica: dépaysement humanitaire

Idéal concrétisé

Les voyages ne forment pas seulement la jeunesse. Ils imprègnent toute une existence. Il y a longtemps que Susanne Gerber et Frédy Geiser ont décidé de vivre la leur en dehors des sentiers battus. Ce choix les a vus, entre deux retours au pays, parcourir l'Amérique du Sud et l'Amérique latine. Devenus parents d'Irina et d'Alice, ils continuent d'avoir soif d'horizons nouveaux. Résultat, la famille établie à Mont-Tramelan va bientôt émigrer au Costa Rica pour apporter sa contribution à la réalisation d'un projet humanitaire.



En route pour l'aventure

Susanne Gerber, Frédy Geiser et leurs enfants Irina et Alice vont bientôt enrichir leur vie d'un séjour prolongé au Costa Rica. (Impar-Galley)

Deux solutions s'offrent lorsque un projet professionnel capote. Son auteur peut céder au découragement ou, immédiatement, en formuler un nouveau. Le Tramelot Frédy Geiser préfère l'action aux lamentations.

C'est dans la région qu'il pensait mettre en pratique les connaissances de scieur acquises d'un apprentissage entrepris la trentaine venue. D'un jour à l'autre, il sera contraint de modifier son plan initial, l'entreprise qui lui semblait promise étant finalement vendue à un autre intéressé.

UN MODE DE VIE

Le candidat malheureux interprétera ce rebondissement comme une chance. Il lui donne la possibilité de répondre à une annonce d'un organisme humanitaire. Frédy Geiser offre ses services l'esprit d'autant plus libre que sa partenaire Susanne Gerber partage les mêmes conceptions de l'existence. De multiples périples à l'étranger ont testé la solidité du duo.

Des expériences vécues à Cuba, en Equateur, au Pérou et au Bhoutan, ne se résument pas seulement à un album de photos souvenirs. Elles servent à définir un mode de vie où la perspective d'une découverte est préférée à la certitude d'un acquis. Le Groupe Volontaires Outre-Mer (GVOM) s'alimente de cette motivation dans les actions qu'il entreprend. Des projets dans lesquels se trouve impliquée cette organisation humanitaire non-gouvernementale, il s'en trouve un où le scieur Frédy Geiser pourrait ap-

porter son savoir professionnel. A San Isidro, à 140 km au sud de San José, capitale du Costa Rica, le GVOM apporte sa contribution à des travaux de reboisement.

COMMERCIALISER LA PRODUCTION

La marche à suivre a été définie d'entente avec son partenaire local, le «Centro Agrícola Cantonal de Pérez Zeledón». L'opération initiale, dans laquelle était impliqué le fribourgeois Alain Lambert, terminée, lui succèdent, désormais, les phases d'exploitation et de commercialisation d'un bois qui se distingue de ceux habituellement produits par la petitesse de son diamètre. Une infrastructure adaptée doit servir à sa valorisation sur le marché local. Et c'est précisément à cette fin que Frédy Geiser a été engagé. Son contrat porte sur une durée de 3 ans. D'entente avec les indigènes, il choisira, dans un premier temps, entre les deux options pour l'instant en balance: l'unité de transformation fixe ou

la scierie mobile. Cette réflexion se poursuivra sur le terrain par la réalisation du concept retenu.

DU TRAVAIL PLEIN LES BRAS

Un voyage de reconnaissance effectué cet été à ses frais a permis au Tramelot de mesurer de visu l'ampleur de sa tâche. Depuis, les

dégâts causés par le cyclone César sont encore venus la compliquer.

Il en faudrait plus, toutefois, pour altérer l'enthousiasme du scieur en partance. «Nous allons au Costa Rica pour travailler, pas pour nous dorser la pilule. Et rien n'est plus motivant que d'être partie prenante d'une expérience novatrice» explique Frédy Geiser, lorsque que, dans le cadre d'une

recherche de fonds destinée à mettre sur pied un réseau de soutien, il détaille ce projet de reforestation.

COMPAGNE IMPATIENTE

Une certitude se dégage du prologue de cette aventure. Si ses participants ont choisi de bientôt tourner le dos à Mont-Tramelan, c'est pour y revenir un jour enrichi. Pas d'or et d'argent bien sûr puisque, au Costa Rica, seul le minimum vital leur est garanti. Mais d'une fabuleuse expérience de vie, impossible à résumer par des données chiffrées.

Susanne Gerber attend la date du départ avec au moins autant d'impatience que son compagnon. Déjà cette maîtresse de travaux à l'aiguille et de travaux manuels se réjouit d'échanger, à l'atelier de couture où elle sera occupée, son savoir avec celui des femmes costariciennes. Irina, 4 ans, et Alice, un an et demi, s'apprentent, elles, à faire la connaissance de nouveaux camarades.

L'ATTRAIT DU CROCODILE

Un instant chagrinée à l'idée de quitter la Suisse, l'aînée a désormais revu sa position. Elle avait demandé à son père de lui prouver que le pays où ils iraient vivre était aussi celui des crocodiles. Revenu de son voyage de reconnaissance, il lui a remis une photographie l'attestant.

De leurs parents, les gosses ont hérité la curiosité et l'audace. Même si les bagages sont limités, ces deux valeurs ne manqueront pas d'être emportées par cette famille dans l'avion la menant le 31 octobre prochain vers le lointain Costa Rica. NIC

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

La Chaux-de-Fonds

Artistes naturalistes au MHN

Intitulée «Nature d'artistes», la nouvelle exposition du Musée d'histoire naturelle met en lumière 125 regards portés sur la faune par neuf artistes suisses et français.

Page 17

Grand Conseil

Transports publics: l'avenir à petite vitesse

C'est à très petite vitesse que le Grand Conseil est monté à bord du convoi de la loi sur les transports publics. Et pourtant, le temps presse, car les cantons doivent désormais participer au financement du trafic régional.

Page 21

Neuchâtel

Des chômeurs devenus indépendants

Chômeurs, ils ont passé par le cours «devenir indépendant» financé par le canton de Neuchâtel et dispensé par la société MES Gestion, basée à Neuchâtel, et qui présente ses activités à la Cité universitaire.

Page 22

Compensation du renchérissement dans l'horlogerie Vingt-six francs de plus

Les quelque 28.000 travailleurs de l'horlogerie soumis à la convention collective de la branche auront l'an prochain une pleine compensation du renchérissement. Les négociations menées entre les partenaires sociaux, le syndicat FTMH et la Convention patronale (CP), ont en effet abouti. Les travailleurs toucheront 26 francs de plus par mois en 1997,

ou 15 centimes de plus par heure, a communiqué hier la FTMH.

Il faut savoir en effet que la compensation du renchérissement, dans l'horlogerie, n'est pas accordée en pourcentage du salaire, mais en francs, dans le but de permettre aux plus bas salaires de «rattraper» les plus élevés. Les 26 francs, qui seront applicables à tous les tra-

vailleurs mensualisés, sont donc calculés en fonction du salaire horloger moyen, qui est établi à 4455 francs.

Exactement 420 entreprises horlogères, employant 27.819 personnes, sont signataires de la convention collective de travail signée par la CP et les syndicats, ce qui représente 69% des entreprises et 82% des effectifs de l'industrie horlogère. (fk)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait:

Nord des Alpes, Valais et Grisons: ciel encore nuageux et pluvieux en début de matinée. Limite des chutes de neige s'abaissant vers 1700 mètres. Après une période encore un peu nuageuse, entrecoupée de précipitations résiduelles, quelques éclaircies apparaîtront l'après-midi en plaine. Diminution de la tendance aux averses à partir de l'ouest. Température en fin de nuit de 7 degrés, 14 l'après-midi en plaine. Cette nuit, vent fort en montagne et rafales jusqu'en plaine. Demain, vent s'orientant au nord et devenant modéré en montagne. Sud des Alpes: après quelques averses résiduelles, éclaircies possibles.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam	11°	15°	Mexico	9°	23°
Pluvieux			Nuageux		
Athènes	15°	22°	Miami	23°	31°
Nuageux			Pluvieux		
Bangkok	24°	31°	Montréal	5°	14°
Nuageux			Clair		
Barcelone	15°	19°	New Delhi	23°	35°
Pluvieux			Clair		
Beyrouth	21°	28°	New York	15°	22°
Clair			Clair		
Copenhague	9°	14°	Paris	14°	16°
Nuageux			Pluvieux		
Francfort	9°	22°	Rio de Janeiro	19°	24°
Nuageux			Nuageux		
Hong Kong	25°	28°	Rome	15°	26°
Nuageux			Clair		
Londres	10°	17°	San Francisco	16°	17°
Nuageux			Nuageux		
Los Angeles	19°	28°	Stockholm	10°	13°
Clair			Nuageux		
Madrid	10°	26°	Varsovie	10°	17°
Clair			Nuageux		

Le temps qu'il va faire:

Situation générale: une perturbation traverse notre pays entre ce soir et demain. Elle nous apporte de l'air plus froid. Evolution probable jusqu'à dimanche: demain et vendredi: au début à l'est encore nuageux, sinon assez ensoleillé et un peu plus chaud. Vendredi après-midi, augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest. Tendance pour le week-end: probablement variable et frais. Quelques pluies.



Nouvelle signalisation rue de l'Helvétie

Attention enfants!

Beaucoup d'enfants traversent la rue de l'Helvétie. Pour les protéger, la police vient de poser là une nouvelle signalisation au sol. A titre d'essai.

«Le matin, à midi, à une heure et à cinq, c'est le défilé», note le lieutenant Blaise Fivaz, de la police locale. Les gosses qui montent au collège primaire des Foulets, ceux qui descendent au centre secondaire des Forges et les bambins du jardin d'enfants voisin traversent tous la rue de l'Helvétie, une rue où les automobilistes ont parfois tendance à presser sur le champignon.

C'est là que la police locale a décidé de poser une signalisation au sol nouvelle à La Chaux-de-Fonds: le «kit école». Il s'agit de trois séries de bandes (simple, double puis triple) rouges coulées dans le goudron (sans danger pour les motards), suivies d'un gigantesque signal triangulaire «attention enfants». «Il ne peut pas passer inaperçu», note M. Fivaz.

Le «kit» a été posé dans les deux sens, du côté du temple



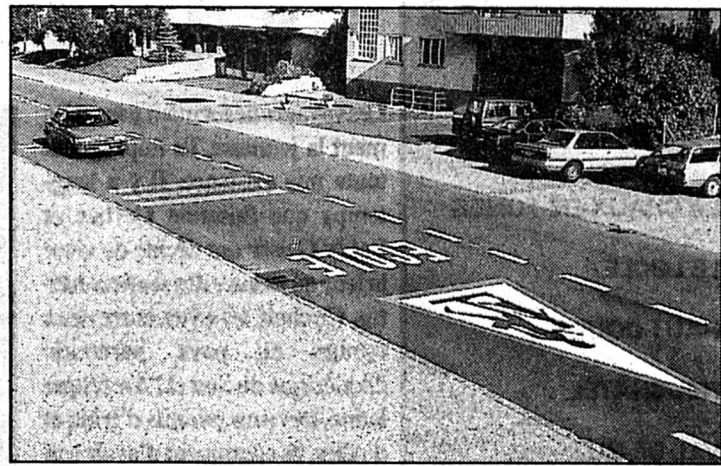
Rues de la Ruche et de l'Helvétie
Nouvelles signalisations pour protéger les piétons.

Saint-Jean et au carrefour de la rue Abraham-Robert afin de rendre attentifs les automobilistes au danger encouru par les enfants sur toute la longueur de la zone. Un second jeu de signalisation sera posé sur le boulevard de la Liberté, avant les carrefours des Mélézes et de la rue des Gentianes. C'est un double

essai: la police se donne deux ans pour voir si l'installation supporte les aléas de l'hiver jurassien, notamment les passages du chasse-neige.

ZONE D'OMBRE

Au même chapitre de la circulation, la police a en outre arrangé



(Impar-Leuenberger)

le passage pour piétons situé juste après (ou avant) le Grand-Pont, au carrefour de la rue du Commerce, où un tragique accident a eu lieu au début de l'hiver dernier. Un refuge flanqué de bornes lumineuses a été posé qui permet maintenant aux piétons de traverser en deux temps. Le passage a été légèrement déplacé

en direction de la rue des Crêts. Car malgré une signalisation avancée et un éclairage renforcé, ce passage constituait un point noir. Les automobilistes s'aveuglaient mutuellement en s'y croisant alors que le passage demeurait dans le creux d'une zone d'ombre.

(m)

Rédaction

LOCALE

Tél.: 039/210 210

Fax: 039/210 360

Pierre-F. BESSON
Irène BROSSARD
Christiane MERONI
Robert NUSSBAUM

Funk à Bikini Test
Mardi Gras Brass Band

Un brass band qui joue du funk, voilà qui n'est pas banal! Les onze musiciens du Mardi Gras Brass Band seront vendredi soir à Bikini Test avec cet esprit de fête qui ne les quitte jamais, l'esprit du «Vieux Carré». Huit cuivres, deux éléments de batterie: oui, c'est bien là la formation traditionnelle des typiques «marching bands» de La Nouvelle-Orléans. Celui-ci a ceci de particulier qu'il est emmené par un chanteur charismatique («Le Docteur») et qu'il est basé... à Mannheim, en Allemagne. Le Mardi Gras Brass Band fait figure d'OVNI dans le paysage musical allemand. S'exprimant en anglais, ou en français sur certaines valse créoles, ces musiciens chaleureux se consacrent aux musiques populaires qui dictent le pouls de la rue dans la légendaire cité où se tutoient Jésus-Christ et le fameux Baron Samedi de la tradition vaudou: funk, soul, jazz, rythm'n'blues et hip hop n'y peuvent dévoter des origines communes. Peaufiné trois mois durant, «Big Brass Bed», nouvel album de cette formation cosmopolite, est un petit bijou de culture populaire. Danser sur un groove de sousaphone et des vagues de trompettes, trombones et saxos en plein délire? C'est l'expérience originale que vous proposent les animateurs de Bikini Test. DJ Huggy's officiera après le concert, qui commence à 22 h 30. Ouverture des portes à 21 heures. (ep)

BRAVO À

Ces nouveaux carrossiers...

... Claude Clémence, Christian Mendes, Alain Cerf et Etienne Geiser, qui ont obtenu leur certificat professionnel de l'Union suisse des carrossiers (tôliers en carrosserie) avec brevet fédéral. (comm)

Conférence et fête
Solidarité africaine

La petite diaspora africaine de la région se pose des questions. La solidarité des sociétés traditionnelles du Continent noir survit-elle à l'émigration? Comment la susciter ici entre Africains, et entre Suisses et Africains? Le Centre africain de La Chaux-de-Fonds ouvre le débat et lance des pistes. Par une conférence au Club 44 et une soirée tropicale pimentée à la Maison du Peuple, vendredi prochain.

On dit les sociétés traditionnelles africaines très solidaires. Est-ce encore le cas? Et surtout peut-on imaginer ressusciter, ou créer, de tels liens au sein de la population disparate des Africains de la région? Le petit grou-

pe dirigeant du Centre africain de La Chaux-de-Fonds, créé il y a quelque 5 ans, se pose bien des questions et veut faire éclater le mur de la méfiance qu'éprouvent les Africains entre eux, les Suisses vis-à-vis des Africains et les Africains vis-à-vis des Suisses. Pour qu'on puisse s'attaquer aux problèmes qui gangrènent le Continent noir à la dérive, sous la bannière de l'entraide (le centre lancera en décembre une nouvelle action, cette fois-ci en faveur d'une école de village en Tanzanie) et des échanges culturels.

Le Centre africain compte une septantaine de membres, dont pas mal d'amis suisses de l'Afrique. La diaspora africaine



dans la région est, elle, difficile à dénombrer, disent ses animateurs. La plus grande partie est constituée de réfugiés ou demandeurs d'asile en transit,

dont beaucoup disparaissent après quelques mois. Les résidents de longue date sont très peu nombreux. A La Chaux-de-Fonds, la diaspora, quoique en majorité zairoise, constitue un véritable kaléidoscope. Rien qu'au comité du centre, on compte six nationalités.

Pour fonder cette communauté élatée dans un même moule solidaire, le centre travaille actuellement dans plusieurs directions. D'une part il ouvre un bureau d'accueil, rue de la Charrière 41, pour épauler les Africains exilés ou immigrés dans la région. D'autre part, pour susciter la réflexion, il organise vendredi une conférence sur le thème de la solidarité de la

diaspora africaine, en collaboration avec le Club 44. Deux orateurs invités, MM. Kanyana Mutombo, qui dirige à Genève la revue «Regard africain», et Edgar Nyansou, chargé de cours à l'EPFL et animateur d'une association «Imaginer et construire l'Afrique de demain», feront le point, avant une discussion plus large à laquelle tous les intéressés sont conviés.

Pour rapprocher les peuples cependant, rien de tel que la fête. Après la conférence au Club 44, le Centre africain invite tout le monde à la Maison du Peuple pour une de ces chaudes soirées tropicales en musique, assaisonnée de punch antillais et de plats camerounais! R.N.

Club des loisirs: programme du 2e semestre
Tous à vos agendas

Le programme du deuxième semestre du Club des loisirs de La Chaux-de-Fonds vient de tomber. Une fois de plus, les aînés n'auront que l'embarras du choix. Entre une course d'automne et une journée champêtre, les divers exposés, rétrospectives de films et autres montages audiovisuels seront reçus cinq sur cinq. Un don de la Loterie romande ayant permis l'achat d'un nouveau micro!

La course d'automne et la journée champêtre aux Planchettes, qui se sont déroulées respectivement les jeudis 5 et 26 septembre derniers, ont remporté un énorme succès.

Au Club des loisirs, le proche avenir, riche en événements divers, compte bien plus que quatre jeudis. Le 10 octobre prochain est entièrement consacré au rire grâce à l'exposé d'Hélène Kunzmann, «Le rire c'est la santé». Le 24 octobre, c'est une rétrospective des films de Renée Biedermann, «Horlogerie et vie chaux-de-fonnière», qui sera présentée par la Bibliothèque de la ville. «Bali, île des dieux», montage audiovisuel de Jacques Süss de Bevaix est agendé au jeudi 7 novembre. Et le 21 novembre, chacun pourra revivre La Chaux-de-Fonds à travers l'album de 1913 à 1925, la Première Guerre mondiale. Il s'agit aussi d'un montage audio-visuel que leur présentera Alain Tissot, professeur au Gymnase canton-

nal de La Chaux-de-Fonds. «Le miel et ses origines», la conférence en images présentée le 5 décembre prochain par Boris Bachofen, apiculteur-arboriculteur de Peseux, sera suivie d'une dégustation des différents miels de nos régions. Connue loin à la ronde et fort appréciée, la fête de Noël réunira une fois encore tous les membres du Club des loisirs, le jeudi 19 décembre prochain.

Toutes les réunions se tiennent à 14 h 30 dans la grande salle, au 2e étage de la Maison du Peuple, exception faite de la séance du 21 novembre qui débutera à 14 heures. Les amateurs de jeu de cartes se retrouveront au Café du Grand-Pont, à 14 heures, les jeudis 3, 17 et 31 octobre ainsi que les 14 et 28 novembre et le 12 décembre.

Pour les promenades du vendredi, il suffit de consulter le memento de «L'Impartial». Quant aux répétitions du chœur, elles ont toujours lieu les mardis à 14 heures à la Maison du Peuple.

Bien que le don de la Loterie romande ait permis l'achat d'un nouveau micro, pour permettre à la caisse de rester en bonne santé, il n'est pas inutile de rappeler aux membres qui n'ont pas encore payé les dix francs de leur cotisation 1996, de le faire rapidement. (comm-chm)

● Adresse du président: Marcel Jaquet, rue du Rocher 11 en ville. Tél. (039) 28.23.02

Centre d'accueil Le Seuil, rue de l'Industrie 22
La soupe est servie

Au premier jour de l'automne, les responsables et bénévoles du centre d'accueil Le Seuil ont remis la soupe populaire sur le feu. Chaque jour, du lundi au vendredi, tous ceux qui ont envie de trouver un repas chaud et de manger en compagnie, peuvent se rendre à la rue de l'Industrie 22. Parallèlement, un appel est lancé pour les dons de nourriture ou autres.

Souvenons-nous. Le Café des Alpes, aujourd'hui disparu, avait lancé avec succès une soupe populaire à l'intention de tous ceux qui ne peuvent s'assurer financièrement et socialement un repas chaud quotidien. Cette offre englobait donc des toxicomanes et des personnes émergeant aux Services sociaux.

La fermeture des Alpes a provoqué un vide. Au CPTT (Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie), on s'est interrogé. Qu'est-ce qui allait se passer pour les clients et où pourraient-ils encore manger un repas chaud sans bourse délier? Les responsables ont alors créé le centre d'accueil Le Seuil, dans les anciens locaux du Drop In, rue de l'Industrie 22. Ils avaient pu obtenir, dans le cadre des mesures de crise, la mise à disposition d'un cuisinier. Quelques dons financiers ont

soutenu l'initiative et des bénévoles ont retroussé leurs manches. Outre les animateurs du CPTT, des travailleurs sociaux permettent d'assurer quotidiennement un encadrement et une écoute de qualité. Car, remarquons les responsables, «nous voyons des gens que nous ne touchons pas habituellement. Ici, ils ont le sentiment d'exister par eux-mêmes».

C'EST REPARTI

La soupe a mitonné dès fin décembre 1995, apportant non seulement de quoi se sustenter aux plus démunis mais leur donnant aussi l'occasion de passer un moment chaleureux en compagnie amicale. L'offre a été prolongée jusqu'en juin dernier. Patric Saenger et Silvie Pellaton du CPTT, de même que l'équipe de bénévoles, espèrent bien la relancer dès l'automne. Un budget de fonctionnement a été établi durant l'été et c'est reparti.

Depuis le 23 septembre dernier, du lundi au vendredi, la table est coquettement dressée au Seuil et les locaux sont ouverts de 11 h 30 à 13 h 30. Chaque jour, ce sont entre 15 et 20 convives qui dégustent une bonne soupe maison, concoctée par une joyeuse équipe et le même cuisinier, reconduit dans le cadre des mesures de crise. A

terme, Le Seuil espère pouvoir l'engager définitivement.

SOYEZ GÉNÉREUX

S'ils ne butent pas sur de gros problèmes financiers, les animateurs du Seuil poursuivront cette action jusqu'au premier jour de l'été. Dans ce sens, tous les dons de marchandises et autres soutiens sont les bienvenus. La générosité permettrait d'enrichir le menu constitué d'une soupe chaude, de pain, de sirop et d'un café. Parfois, un dessert offert enrichit agréablement le repas. Et le cuisinier et ses aides feront des prodiges d'imagination pour utiliser tout ce qui serait apporté. Par exemple, une fois par semaine, ils concoctent un repas plus consistant. Hier, la soupe aux poireaux fleurait bon. Miam... (ib)

● Centre d'accueil Le Seuil, Industrie 22, tél. (039) 28 52 42

AVIS URGENT

URGENT

Nous cherchons un

Inst.-sanitaire
CFC

de suite, longue mission.
Appelez Josiane Arena
AJ Personnel Contacts
Tél.: (038) 21 11 64
28-60777

Artistes naturalistes au Musée d'histoire naturelle

A l'affût d'un frémissement

Huit identités et autant de perceptions de la nature. C'est la proposition de découverte faite au public par le Musée d'histoire naturelle depuis hier et jusqu'au 2 février prochain. Intitulée «Nature d'artistes», l'exposition met en lumière 125 regards portés sur la faune par neuf artistes suisses et français, au travers de la sculpture, la lithographie et la linogravure, le dessin et le croquis, la peinture sur œuf.

Repos forcé pour le taxidermiste! Depuis hier et jusqu'au 2 février prochain, le Musée d'histoire naturelle fait la part belle aux dessinateurs, peintres et sculpteurs naturalistes. Une manière de mettre davantage à contribution les sens du visiteur. «Nous voulons montrer que la nature est à la fois une et diverse, au même titre que ceux qui la dessinent», indique le conservateur de l'institution, Marcel S. Jacquat. Le mot n'est pas vain. On s'en aperçoit très vite en s'imprégnant de cette «Nature d'artistes», où chacun des neuf exposants y va d'une approche toute personnelle.

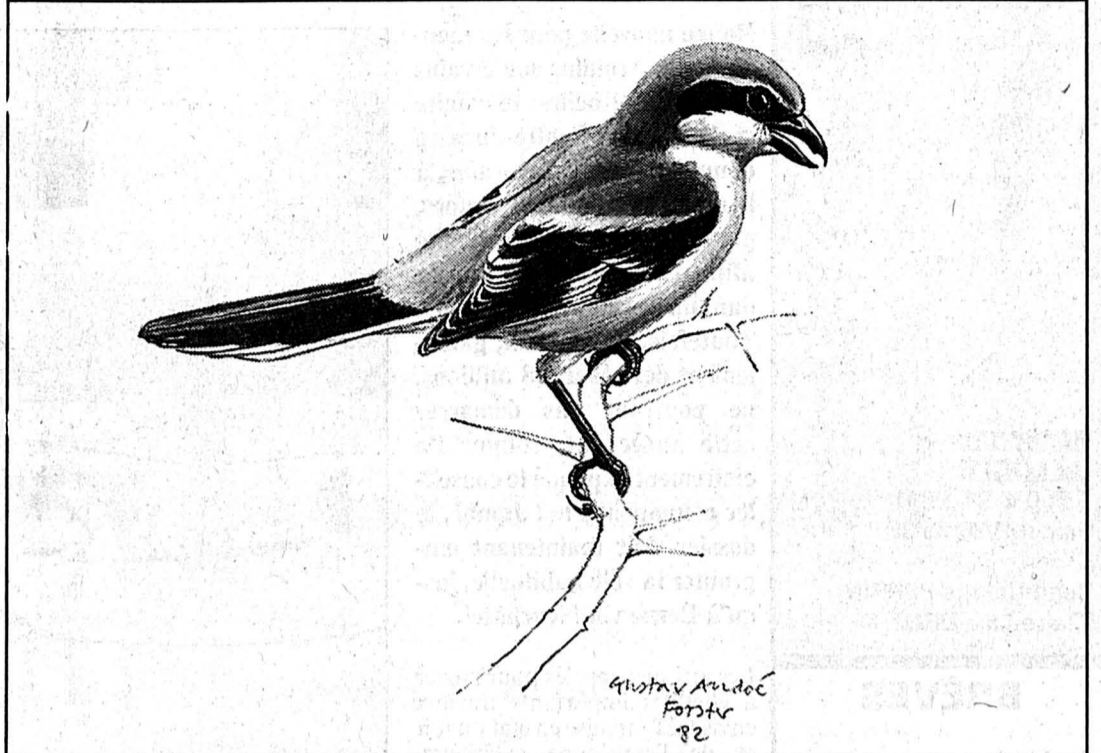
Dénominateur commun

Christiane Buhler est passée par les Beaux-Arts et le Cirque Knie. Elle affiche une série impressionnante d'expositions. C'est moins le cas des autres créateurs de «Nature d'artistes», plutôt coutumiers des publications et des livres. Plusieurs sont autodidactes: Jean Chevalier, Dominique Cosandey (décorateur), Christian Foessel, Evelyne Le Bivic (médecin) et Didier Robat, Dominique Roth. Serge Nicolle a lui suivi des cours de dessin animalier au Jardin des Plantes à Paris. Pour ce qui est de Gustav André Forster, ses études de retoucheur et d'illustrateur scientifique déteignent à l'évidence sur son travail, que l'on peut notamment retrouver sur les timbres Pro Juventute '95. Et pourtant, un seul chemin mène à l'art animalier: la passion. (pfb)

L'émotion sur le rasoir saisie au vol chez Chevalier ou Cosandey, une certaine froideur analytique chez Forster, l'expressionnisme de Serge Nicolle émeuvent souvent, mais ne surprenent guère. Plane ici l'image du père, Robert Hainard. Plus inhabituelles apparaissent les formes quasi New Age du sculpteur Foessel, le trait patient et minutieux de Dominique Roth déposé sur l'œuf, la juste proportion inspirée des sculptures de Le Bivic-Robat, et, last but not least, les travaux de Christiane Buhler. Cette dernière prend le contre-pied des précédents en usant de l'imaginaire plutôt que du strict réalisme et de l'affût de longue haleine.

FRUIT DU HASARD

Souvent confinée au cercle des initiés, la production des artistes naturalistes gagne évidemment à être vue – et pourquoi pas acquise – par tous. Mais la réunion proposée par le MHN n'est pas seulement une chance pour



Pie grièche grise

Ou l'art consommé du détail du Saint-Gallois Gustav André Forster. (sp)

le public. C'est aussi l'une des uniques possibilités pour les

En sus

Plusieurs animations seront proposées en marge de l'exposition. Parmi elles, des ateliers de dessin animalier destinés à une classe de l'école primaire, à une dizaine d'enfants sur inscription, ainsi qu'au public en général, également sur inscription au musée. Au cours de ces séances, Jean Chevalier, Serge Nicolle et Christiane Buhler mettront leur patience à votre service. (pfb)

créateurs de se rencontrer, comme ce fut le cas hier lors du vernissage. Pour la deuxième fois – la première avait bénéficié d'un accueil exceptionnel en 92 – le MHN se met donc au service de l'art animalier. Le fruit du hasard des rencontres, des contacts dans le milieu et des choix personnels de son conservateur. Qui a dit que les musées sentaient la poussière?

PFB

● Exposition «Nature d'artistes» au Musée d'histoire naturelle jusqu'au 2 février 97. Du mardi au samedi de 14 à 17 h et le dimanche entre 10 et 12 h et 14 et 17 heures.

Catalogue enrichi

Joignant l'utile à l'agréable, le Musée d'histoire naturelle ne se contente pas de proposer un catalogue fort réussi de son exposition «Nature d'artistes». L'achat de ce dernier entraîne la participation automatique à un concours dont le tirage est prévu le 2 février 97. A la clé, une lithographie de Cosandey, un pastel de Chevalier, deux livres, et des cartes postales de Forster. (pfb)

BRÈVES

Rue des Fleurs Trois blessés

Un automobiliste de la ville, M. S. S., circulait passage des Terreaux en direction sud, hier à 14 h 50. A l'intersection avec la rue des Fleurs, son auto a heurté celle de M. Y. A., également de la ville. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule est allé terminer sa course contre l'immeuble No 14 de la rue des Fleurs. Blessés, le conducteur et les deux passagères de ce véhicule, Mme F. B. B. et Mme I. E. G., toutes deux de la ville, ont été transportés à l'hôpital par ambulance. (comm)

Musée des beaux-arts Morellet commenté

La subtile exposition thématique qui rend hommage, depuis samedi, au créateur français François Morellet, sera l'objet d'une visite commentée, ce mercredi 2 octobre, à 20 heures, au Musée des beaux-arts. (sg)

AGENDA

Parlement des Jeunes Première séance

Après les élections tenues au cours du mois de septembre, voici venu le temps pour les jeunes élus du Parlement des jeunes de se remettre à la tâche. La première chambre – les «petits» – siégera pour la première fois de cette législature, aujourd'hui, 18 heures, au Centre d'animation et de rencontre (CAR), Serre 12. Cette séance, comme toutes les autres, est publique. (ib)

PUBLICITÉ



Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 45 et 19 h 30, en boucle.

Avec la collaboration de



La Sombaille: exposition-concours du 3e âge

Osez, artistes!

Le home médicalisé de La Sombaille offre à nouveau ses cimes aux artistes amateurs du troisième âge résidant dans le canton de Neuchâtel. La traditionnelle exposition-concours se déroulera du 26 octobre au 25 novembre prochains.

Peinture, dessin, photographie, aquarelle, gravure et sculpture pourront être exposés, pour autant que chaque artiste désirant participer au concours envoie

son inscription jusqu'au 11 octobre.

Elle est révolue l'époque où le talent se cachait au fond de la commode, sous une terrible pile d'incertitudes. Du 26 octobre au 25 novembre prochains, tous les peintres, dessinateurs, photographes, aquarellistes, graveurs et sculpteurs du troisième âge résidant dans le canton de Neuchâtel sont invités à exposer une ou plusieurs de leurs œuvres, à la galerie du home médicalisé de La Sombaille.

L'exposition-concours est ouverte à nouveau cette année aux personnes demeurant chez elles, dans des institutions pour personnes handicapées ou dans des homes. Tous les travaux doivent être remis jusqu'au vendredi 11 octobre prochain à La Sombaille. Chaque artiste peut présenter jusqu'à cinq œuvres avec, au dos, son nom, le titre et la valeur de l'œuvre, pour autant qu'il désire la vendre.

Seul souhait ou presque, que le participant présente une unité dans les œuvres qu'il expose.

Car le jury, composé d'artistes et de spécialistes des différentes techniques proposées, jugera cet ensemble plutôt qu'une œuvre en particulier.

Sans être vraiment sévère, le règlement exige entre autres que les exposant(e)s soient en âge AVS et que les travaux mis sous verre soient prêts à être exposés. A la réception de l'inscription, La Sombaille envoie à l'exposant un règlement. Mais toutes les personnes qui désirent des renseignements complémentaires peuvent s'adresser à Lion-

nel Doulier, le responsable de la galerie.

Toujours très prisé, le vernissage qui se déroulera le 26 octobre prochain permettra sans doute à quantité de nouveaux talents d'éclorre. Ch.M.

● Travaux à remettre jusqu'au 11 octobre prochain au home médicalisé «La Sombaille», Sombaille 4c, 2300 La Chaux-de-Fonds. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Lionnel Doulier, tél. (039) 28 32 02.

Vibrant concert au Grand Temple Chantent les Cosaques

Si l'image légendaire des cosaques renvoie d'abord à des courses échevelées de cavaliers hurlant, le couteau entre les dents, le concert donné jeudi soir au Grand Temple a permis de nuancer le tableau. Le chœur des Cosaques du Don a vibré de piété dans des chants liturgiques et entraîné le public dans les rythmes balancés des chants populaires. Les spectateurs leur ont fait une ovation méritée.

En redingote rouge et chemise brodée traditionnels, le chœur des huit cosaques venus d'Ukraine a d'emblée donné le ton, au propre et au figuré.

Dans le décor sobre du Grand Temple, les premières notes ont apporté les vibrations religieuses des musiques orthodoxes, avec

ces particularités musicales qui frappent l'oreille; puis les chants populaires ont fait souffler le vent des steppes, et cette séduction qui touche presque à l'envoûtement tant se presse l'envie de rythmer les airs et de danser.

Les choristes n'ont pas failli à la réputation des musiciens russes. Voix belles et profondes, sens du rythme, interprétation nette et claire, solistes talentueux, un état de grâce a plané dans le Grand Temple. Le répertoire habilement varié a permis de voguer sur la Volga, de frissonner aux battements de cloches si tristes ou encore de galoper derrière les douze brigands, entre autres airs qui ravivent de nostalgiques souvenirs mélodiques. Un beau voyage où ne manquait que le feu de camp de la veillée. (ib)

L'Eglise catholique chrétienne accueille...

Un nouveau curé

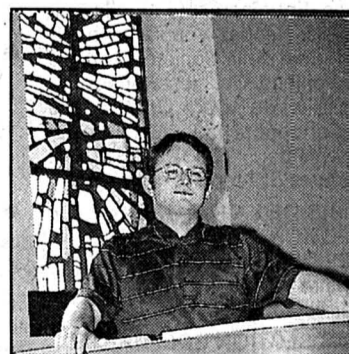
Sans curé depuis quelques semaines, les ouailles de l'Eglise catholique chrétienne de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel sont à nouveau comblées. En effet, leur nouveau curé, Christoph Schuller, officie dans les deux paroisses du canton depuis un mois.

Marié et père d'une petite fille, Christoph Schuller est né le 20 juillet 1962. Avant de lier pour la première fois sa destinée aux âmes catholiques chrétiennes chaux-de-fonnières et neuchâteloises, le nouveau gardien de l'Eglise, rue de la Chapelle 5, était diacre à Genève, ville qui a vu naître son sacerdoce. C'est à Rheinfelden que Christoph Schuller a été ordonné prêtre le 16 mai 1996.

Heureux de pouvoir à nouveau compter sur un nouveau et fort sympathique curé au sein de

leur Eglise, tous les fidèles catholiques chrétiens lui ont réservé un accueil chaleureux lors des deux premières messes qu'il a célébrées dimanche 1er septembre dernier à 9 h 45 à La Chaux-

de-Fonds et à 18 heures à Neuchâtel. (chm)



Christoph Schuller

L'Eglise catholique chrétienne a un nouveau curé. (Impar-Leuenberger)

PUBLICITÉ

UNE ÉMISSION PROPOSÉE PAR ONDE VERTE

"Gens d'ici"

Ecoutez et gagnez!

Jeu de 7h20 sur RTN.

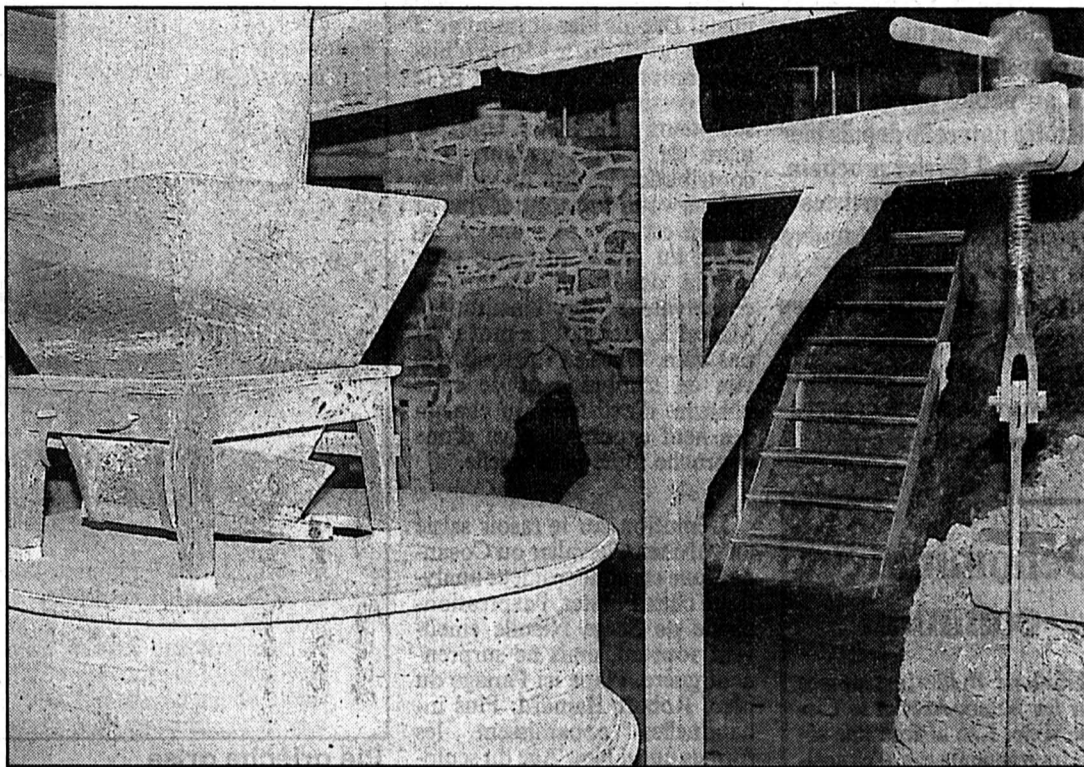
ONDE VERTE

LA CARTE DES TRANSPORTS PUBLICS NEUCHÂTELOIS

Aménagement du musée des Moulins du Col-des-Roches

Bonne nouvelle mais travaux reportés

Bonne nouvelle pour les meuniers des Moulins souterrains du Col-des-Roches: le comité régional de Centre-Jura a donné un préavis favorable, à hauteur de 900.000 francs, pour le prêt LIM souhaité afin d'aménager un musée dans un des immeubles du site. Toutefois, les travaux, globalement devisés à 3,8 millions, ne pourront pas démarrer cette année car, comme l'a clairement expliqué le conseiller communal Paul Jambé, le dossier doit maintenant emprunter la voie habituelle, jusqu'à Berne via Neuchâtel.



A l'intérieur de la grotte

Une meule bien mise en valeur et déjà appréciée par les 45.000 visiteurs qui découvrent annuellement ce site.

Les artisans appelés pour mener à chef les importants travaux envisagés – remise en état du toit et de l'enveloppe extérieure, aménagement muséographique intérieur de l'imposante bâtisse Col-des-Roches 25 – se sont une nouvelle fois réunis sur le site. Si les maîtres d'état sont évidemment un peu déçus de voir que ce chantier ne débutera que l'an prochain, ils ont en revanche parfaitement compris les explications très claires de Paul Jambé. Ils ont d'ailleurs aussi reconnu que ce dernier avait traité avec célérité le dossier depuis qu'il en a été chargé.

Le conseiller communal a expliqué que le Conseil d'Etat ne

pourrait pas traiter cette demande, qu'il appuiera vraisemblablement aussi, avant fin octobre. Mais la réponse définitive dépend des instances fédérales de la LIM. Or, ce n'est que dans le courant de janvier, dans le meilleur des cas, que la décision sera connue. Mieux vaut, par

conséquent, jouer la carte de la prudence, et être en possession de ces éléments avant d'entamer les travaux.

AU PRINTEMPS PROCHAIN

Ce ne sera qu'au printemps prochain, puisqu'il faut débiter par

la réfection du toit, que les travaux seront entrepris. Une telle tâche ne peut évidemment être envisagée sous la neige! De ce fait, les meuniers ont bien des soucis pour l'exploitation convenable du site durant l'année prochaine, pour conjuguer celle-ci avec l'avancement des travaux. Le comité de fondation des meuniers envisageait, mais à titre de pure hypothèse, de dégager quelques centaines de milliers de francs de fonds propres pour démarrer les travaux plus tôt. Réuni quelques jours plus tôt, le comité directeur a finalement écarté cette solution. Il faudra sans doute scinder en deux étapes le programme des travaux projetés.

DES WC CONVENABLES

Pour les maîtres d'état, l'inquiétude est d'une autre nature, dans la mesure où plusieurs d'entre eux avaient planifié ce chantier pour cet automne et ce prochain hiver. Mais ils sont maintenant conscients qu'on ne peut mettre la charrue devant les bœufs et que, du moment que la machine administrative est lancée, il faut lui laisser le temps d'arriver à bon port, avec l'assurance d'un prêt LIM important. Une fois la décision de cet organisme connue, l'Etat se prononcera sur le montant de son aide et en déterminera la forme. Enfin, le Conseil général du Locle sera à nouveau saisi de ce dossier et n'émettra vraisemblablement plus de réserves du moment que le financement des travaux sera très largement assuré. Les visiteurs des moulins (au nombre de 45.000 par an) pourront alors, mais sans doute pas avant 1998, disposer de WC convenables et ne plus devoir se contenter de la roulotte de chantier garée à quinze mètres de l'entrée de la grotte. (jcp)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Le Locle

Cyclistes blessés

Deux cyclistes ont été blessés dans des accidents survenus récemment au Locle. Juste après minuit dans la nuit de lundi à mardi, M. C. B., du Locle, circulait rue du Pont. Au carrefour avec la rue Bournot, dans des circonstances encore indéterminées, il a chuté de son vélo. Blessé, M. C. B. a été transporté par ambulance à l'hôpital. Puis ce fut hier matin à 8 h 10 que le jeune B. S., circulant également en vélo rue de la Concorde, à la hauteur de l'immeuble No 41, a lâché le guidon, a perdu l'équilibre et est tombé. Légèrement blessé, il a été transporté par ambulance à l'hôpital.

«L'affaire Francis Blake»

Les Loclois aiment Blake et Mortimer

Au Locle comme ailleurs, on s'arrache «L'affaire Francis Blake», le nouveau Blake et Mortimer. Lorsque cet ouvrage a paru, c'était le rush à la librairie Raymond. La file d'attente s'allongeait! Avec des clients de toutes sortes, aussi bien les «anciens» tout contents de voir continuer les aventures de nos deux héros, même sous une autre plume que celle d'Edgar P. Jacobs, que des petits jeunes, semble-t-il aussi «branchés» que leurs aînés par cet épisode du plus pur années 50, en plein dans la guerre froide. (Imp)

AGENDA

Patinoire du Communal

Ouverture samedi!

Fini la bronzette, bonjour les «glispettes»: la patinoire du Locle, sur le Communal, ouvrira ses portes le samedi 5 octobre (premier jour des vacances d'automne) à 10 heures. A souligner notamment que le tarif «entrée individuelle enfant» est resté stable: un franc. Autre précision pratique: la Rolba passe à 11 h 45 et midi. Troisième précision destinée aux amis des animaux: les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la patinoire. (Imp)

Kermesse du 150e du collège Daniel-JeanRichard

Tous ensemble pour faire la fête

On peut dire qu'elle a été marquante, la kermesse fêtant le 150e anniversaire du collège Daniel-JeanRichard. Les élèves soutiendront-ils la kermesse du 200e? Pourquoi pas! En attendant, la méga-foule qui s'est pressée deux soirs de suite dans la vieille école a rendu hommage à un beau travail, de la part des enfants, de leurs «instits», et aussi de beaucoup d'autres bonnes volontés.

Le premier soir, les dévouées «cantinières» ont vendu 300 assiettes de jambon, et autant le deuxième soir, sans compter un nombre quasi incalculable de tartes aux fruits, canapés, tartines ou gaufres. Donc, s'il est impossible d'évaluer le nombre exact des participants à cette kermesse du 150e, on peut dire qu'il y avait des centaines de personnes sans crainte de se tromper! Un succès dû à la belle

ardeur des élèves, et aussi à leurs enseignants, modestes mais heureux, qui ont su les motiver.

Cette fête était déjà dans l'air ce printemps, mais compte tenu des Promotions, c'est à partir de la rentrée scolaire que le projet a été travaillé à fond! «Vraiment tous les enseignants ont participé, personne n'a mis les pieds au mur, c'était super!» s'exclame Marie-France Grüning. Lesdits enseignants ont pu compter sur des coups de main venus de tous côtés, et remercient chaleureusement aussi bien les services communaux que l'ADL, en passant par des entreprises privées, les parents des élèves, l'Amicale des dentellières, Bernard Vauthier, auteur de la pièce de théâtre sur Daniel JeanRichard, les musiciens, Steve Bailly, qui a initié quelques élèves au jonglage... et la grande foule qui a salué tous ces efforts.

Ils espèrent, ces enseignants, que les enfants se souviendront



Petites dentellières

Parmi les nombreuses démonstrations offertes: ces jeunes demoiselles ne s'emmêlaient pas les fuseaux! (Impar-Perrin)

longtemps de ce 150e et qu'ils seront les premiers à soutenir la kermesse des 200 ans, en 2046! (cld)

PUBLI REPORTAGE

LE CAMPUS, snack-bar et salon de jeux

Le Campus, situé au cœur des écoles techniques, vous propose du lundi dès 8 h 30: salades, pâtes, boissons, hamburgers, croque-monsieur, hot dogs, etc.



Mme Shirley Perrenoud se fera un plaisir de vous accueillir dans un endroit original.

Le coin des aînés: bienvenue au bar pour y découvrir un grand choix d'apéritifs et de bières diverses. La dernière-née: la bière au chanvre.

Le coin des ados: petits prix, ambiance sympa.

Pour tout événement et anniversaire, à la demande, organisation de buffet froid jusqu'à 40 personnes environ. A l'approche des fêtes, pensez-y! Exceptionnellement ouvert les samedis sur réservation.

Une bonne adresse qui vaut le détour!!

Rue de France 31 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 38 37

132-794956

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 2 AU 8 OCTOBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts fédéraux. Renseignements: (039) 23.70.93. (heures des repas).
- AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE-LES BRENETS Chalet de Saney, 5-6 octobre, gardien J. Décosterd.
- CAS SECTION SOMMARTEL Vendredi 4, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 5, les Roches-Blanches. Gardiennage au Fiottet: Willy Dessoula-vy et Freddy Jaques. Mardi 8,

gymnastique dès 18 h 30 à la halle du Communal.

- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» Congé lundi 7 octobre.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE Mercredi et samedi, entraînement au chalet. Dimanche, concours au Bémont/La Brévine.
- CLUB DES LOISIRS DU 3e ÂGE Jeudi 3 octobre à 14 h 30 au Casino, assemblée générale annuelle suivie d'une vidéo cassette: «Grèce: Athènes et les îles principales des Cyclades». Thé.
- CONTEMPORAINES 1918 Mercredi 9 octobre à 11 h 30 au Cercle de l'Union, repas d'automne. Les personnes non ins-

crites sont priées de le faire au No 31.83.73, avant le 5 octobre.

- CONTEMPORAINES 1924 Réunion le jeudi 3 octobre à 14 h au Cercle de l'Union.
- FMU LA MONTAGNARDE Samedi et dimanche 5 et 6 octobre, journée des familles à la Montagnarde. Renseignements: tél. 038/ 53.62.45.
- PAROISSE CATHOLIQUE La paroisse accepte vos objets, meubles, petits et grands en bon état en vue du Marché aux puces. Tél. M. Rühl, 31.24.51, ou M. Moullet, 31.29.52.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE Renseignements: tél. président M. JeanRichard, 31.81.34. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

LE LOCLE
SALLE FTMH

Vendredi
4 octobre 1996
à 20 heures

MATCH AU LOTO

du Club des lutteurs du Locle

30 TOURS pour Fr. 16.-
Viande fraîche ● 4 CARTONS: 1 corbeille garnie
1 bon d'achat ● 2 lingots d'or
+ 10 tours supplémentaires avec 2 cartons
en bons d'achat
2 abonnements = 3 cartes

132-794655

croisitour
Les artisans de l'évasion

Découvrez New York
du jeudi 5 au mardi 10 décembre
Fr. 1700.-
Venez avec nous!!!



Nos prestations:

- billet de train du domicile
- vol de ligne Swissair
- transferts aéroport - hôtel - aéroport
- logement au Drake Hotel, 5 étoiles
- documentation de voyage
- accompagnateur Croisitour durant tout le voyage
- excursions par un guide local francophone, tour de ville, messe gospel à Harlem, Metropolitan Museum

ATTENTION: les places sont limitées

Serre 65
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 95 55

D.-JeanRichard 31
Le Locle
Tél. 039/31 53 31

Rue du Dr-Schwab 3
Saint-Imier
Tél. 039/41 45 43



VILLE DU LOCLE

OUVERTURE DE LA PATINOIRE

le samedi 5 octobre 1996 à 10 heures

Horaire public (en vigueur dès l'ouverture):

lundi	9 h 00 à 11 h 45 - 12 h 00 à 17 h 00
mardi	9 h 00 à 11 h 45 - 13 h 15 à 16 h 40
mercredi	9 h 00 à 11 h 45 - 13 h 15 à 16 h 10 20 h 15 à 22 h 00
jeudi	9 h 00 à 11 h 45 - 13 h 30 à 17 h 00
vendredi	9 h 00 à 11 h 45 - 12 h 00 à 16 h 10 20 h 15 à 22 h 00
samedi	10 h 00 à 11 h 45 - 14 h 00 à 17 h 00
dimanche	9 h 00 à 11 h 45 - 12 h 00 à 17 h 00

Cet horaire peut subir des modifications selon les manifestations qui sont organisées par les sociétés. Consultez le tableau d'affichage (matches de hockey).

Tarifs	Adultes	Enfants
Entrées	Fr. 4.-	Fr. 1.-
Abonnements, 10 entrées	Fr. 32.-	Fr. 8.-
Abonnements, 20 entrées	Fr. 55.-	Fr. 15.-
Abonnements de saison (pour résidents, sur présentation de la carte d'identité)	Fr. 40.-	Fr. 20.-
Abonnements de saison (pour non-résidents, sur présentation de la carte d'identité)	Fr. 70.-	Fr. 27.-

Tous les enfants jusqu'à 16 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 20 ans, munis ou non de patins, doivent payer l'entrée.

Les tarifs «enfants» sont valables également pour les étudiants et apprentis jusqu'à l'âge de 20 ans (présentation de la carte d'étudiant ou apprenti obligatoire).

Passage de la Rolba: 11 h 45 à 12 heures.

Les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la patinoire.

Gérance des bâtiments

132-793678



Entreprise forestière

Yves Vuille

Grande-Rue 32
2416 Les Brenets

Tél. 039/32 14 41

Natel 077/37 84 13

Entretien de propriété

Taille et abattage de vos arbres.
Tonte de votre gazon à prix attractif.

132-787411

STÄMPFLI

TUBAGE DE CHEMINÉE

Tél. 039/31 63 16
Natel 079/353 70 30

132-795053

**SOS
DETTES**

aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

**Feu:
118**

DIVERS

**EROS
Sex shop**

CABINES VIDÉO
K7 Vidéo - Location-vente
Revue - Accessoires
Lingerie sexy - Cuir - Latex
Numa-Droz 80a
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 00 18

132-780687



**Dick
Optique**
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33

132-788976

Simply the
BEST

Au lieu de 499.-

299.-

Centrale de repassage
Thermoplan

Au lieu de 299.-

199.-

Micro-ondes + gril
Samsung

Au lieu de 79.90

49.90

Gril-raclette

Au lieu de 249.-

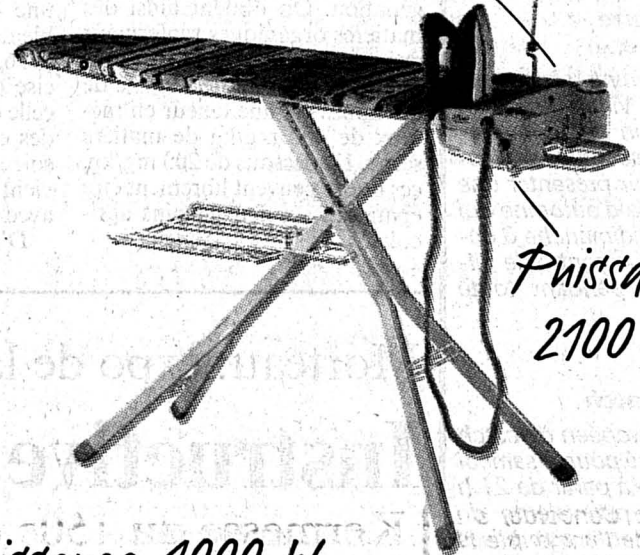
149.-

Aspirateur Hoover

PRODUITS ATTRAYANTS - PRIX IMBATTABLES

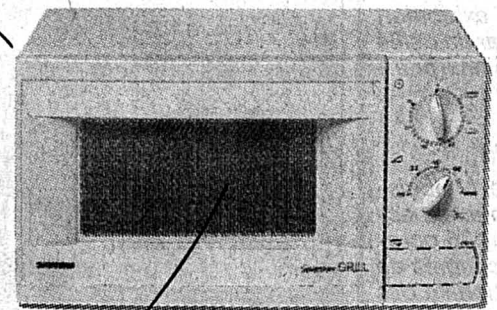
DU 26 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 1996

Solide table à repasser avec
centrale de repassage intégrée



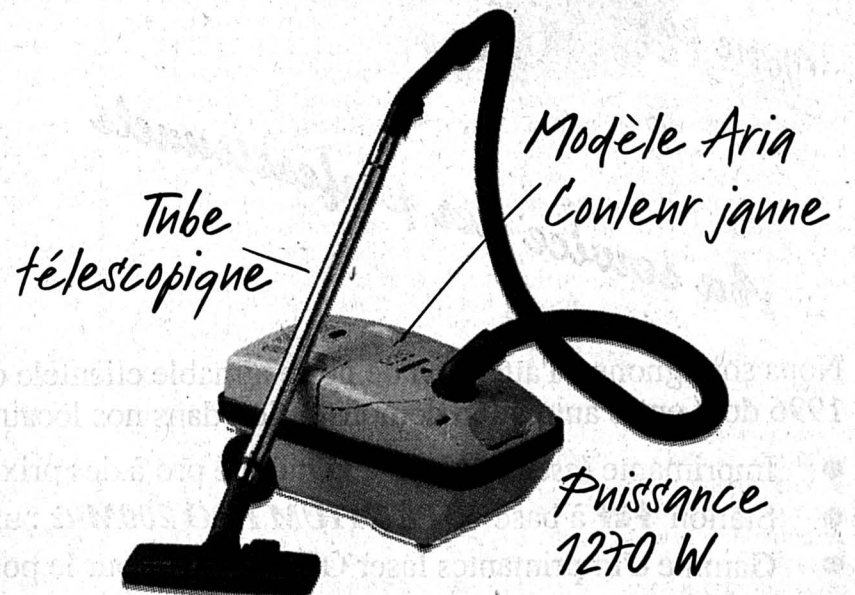
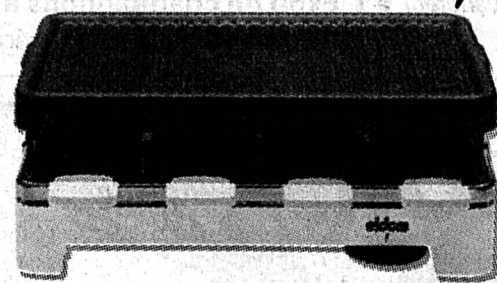
Puissance
2100 W

Puissance 1000 W



Capacité 17 l

Pour 8 personnes



Modèle Aria
Couleur jaune

Tube
télescopique

Puissance
1270 W

PLACETTE

Peinture **Place
à la couleur**

stéphane schlund

Plâtrerie-peinture-façades

la chaux-de-fonds rue de la fusion 3 Tél. 039/23 75 60

plâtrerie-peinture maîtrise fédérale

AGattoni

11, av. Léopold-robot 039/23 57 03 la chaux-de-fonds

132-790440

3-985707

L'affaire des boues au Conseil municipal à Villers-le-Lac

Le maire s'explique

Le Conseil municipal de Villers-le-Lac s'est réuni lundi soir en session ordinaire. L'ordre du jour était important, sans compter que le maire a tenu à s'expliquer sur «l'affaire des boues dangereuses de la station d'épuration» qui vient de défrayer la chronique.

Malheureusement, la teneur des boues concernées est légèrement supérieure à ce seuil et c'est pourquoi le président du district de Morteau et le maire de Villers-le-Lac ont décidé de les déposer sur la zone de La Griotte, précisant par ailleurs que «toutes les boues antérieures, qui avaient les mêmes caractéristiques, ont été enfouies sous la route des Microtechniques sans d'ailleurs que personne ne s'en inquiète».

SOLUTION CHÈRE

«Quel serait le coût d'un transport vers la décharge classée de Vaivre-Vesoul», a demandé l'opposition, cette solution étant écologiquement la meilleure. Le coût est estimé à 1,5 million de francs par an soit une augmentation de huit francs du m³ d'eau à Villers-le-Lac...

Ce problème n'est pas nouveau et le district a demandé en décembre 1995 une étude pour une détection fine des problèmes. Depuis le 16 septembre 1996, on connaît l'origine précise du nickel mais pas encore celle du cuivre. Il semblerait que des entreprises de toutes tailles soient responsables et le maire vient d'engager les tractations avec celles-ci.

D'autres points constituaient



Villers-le-Lac

Les anciens établissements «Hélière» bientôt occupés par deux entreprises horlogères et le futur musée de la montre ancienne.

l'ordre du jour. Le Conseil municipal a voté un projet de révision d'aménagement de la forêt communale sur 20 ans.

Le prix du terrain du nouveau lotissement du «Soleil Couchant» a été fixé à 250 francs hors taxes, soit 312 francs frais de notaire compris. Les travaux du lotissement seront terminés fin octobre. Dix des quinze parcelles ont déjà trouvé preneur.

Après le rachat par la commune des établissements «Hélière», des entreprises ont souhaité louer des locaux. C'est ainsi que l'ensemble du bâtiment sera totalement occupé au 1er janvier 1998. Deux étages et les combles par deux entreprises et le rez-de-chaussée par le futur musée de la montre ancienne. Concernant celui-ci, certains membres de l'opposition se sont étonnés d'une location payante pour un

tel type d'activité. A terme, vingt-cinq à trente emplois seront créés dans ce bâtiment.

Concernant la salle des fêtes, les plans définitifs ont été établis tenant compte des remarques apportées par les sociétés locales en particulier au sujet de la faible profondeur de la scène. Les travaux devraient débuter fin 1996 - début 1997. Ceci entraîne en contrepartie le déplacement du terrain de football d'entraînement qui pourrait se réaliser simultanément.

D'autres points ont été évoqués. Le comité des fêtes recevra une subvention de 12.000 francs correspondant à la somme du feu d'artifice qui n'a pas été tiré lors de la dernière fête de la Saint Jean, compensant ainsi une partie du déficit de cette manifestation. Le policier fraîchement nommé devrait bientôt retourner sur Besançon pour raison de santé. L'opposition demande une réunion de la Commission économique pour faire le point sur la crise que connaît actuellement le tissu industriel et commercial local. Le problème des inondations causées par la route des Microtechniques a été soulevé. La Direction départementale de l'équipement semble se préoccuper de cette situation et étudie actuellement des améliorations. (tm)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

AGENDA

Villers-le-Lac Grande foire d'automne

L'Union commerciale et artisanale de Villers-le-Lac et l'Association des commerçants non sédentaires s'associent pour présenter une grande foire d'automne qui aura lieu le dimanche 6 octobre dans le centre de Villers-le-Lac pendant toute la journée.

Gilley

Gala de catch

Un gala européen de catch est annoncé pour le samedi 18 octobre à partir de 21 h à la salle polyvalente de Gilley. Il mettra aux prises une dizaine des meilleurs catcheurs et catcheuses du moment. Cette exhibition sera rehaussée par un défilé de lingerie féminine. (pr.a.)

Malbuisson

Gaudin attendu

La commune de Malbuisson, près de Pontarlier, accueillera les 25 et 26 octobre prochain le congrès de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM). Jean-Claude Gaudin, ministre de l'Aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, interviendra le vendredi à 16 h 45. (pr.a.)

Morteau: expo de la société mycologique Instructive et éducative



Expo de champignons à Morteau
Discussion autour de la récolte du jour! (Impar-Prêtre)

L'exposition de champignons de la société mycologique de Morteau a permis de présenter au public près de trois cents espèces différentes. Un exploit compte tenu des conditions climatiques ne favorisant guère l'émergence des cryptogames.

«La bise qui a soufflé durant trois semaines a tout arrêté, du moins au niveau des poussées de champignons pour la consommation», observe François Docquin, ajoutant «qu'il faudrait un petit été indien pour activer de nouvelles apparitions». Les trompettes de la mort sont notamment attendues par les amateurs.

Les membres de la société mycologique ont prospecté jusque sur le plateau de Valdahon-Vercel afin d'offrir le plus grand choix possible de champignons aux visiteurs.

Le public a apprécié les commentaires fournis par les mycologues, et en particulier un groupe de Parisiens venu faire authentifier une récolte de «charbonnières», la plus succulente des russules.

La salle Klein, où se déroulait cette expo, a accueilli également une sélection des dessins humoristiques, sur le thème des champignons, réalisée par des élèves de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Morteau.

A l'issue de ce week-end de vulgarisation, les membres de la société mycologique étaient très satisfaits. Un succès qui motive, à n'en pas douter, la dizaine de personnes ayant rejoint récemment cette association. Il faut signaler encore que Jean Jacquet, préparateur en pharmacie, a mis à profit cette expo pour alerter aussi sur les risques encourus par une consommation immodérée de champignons.

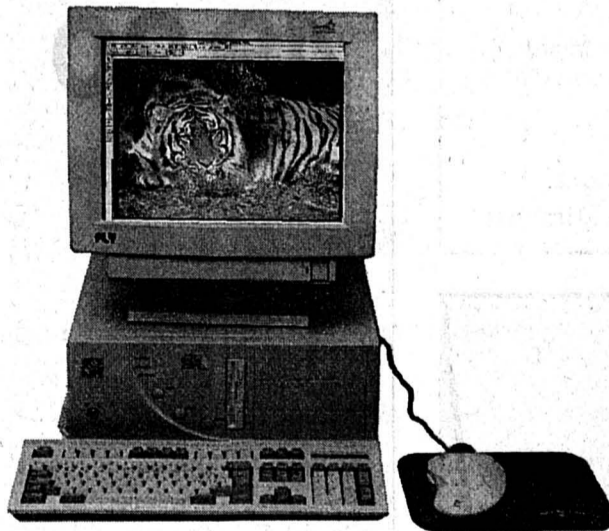
«La consommation de champignons comestibles en grande quantité peut aussi provoquer des troubles intestinaux», assure ce spécialiste.

Alors gare aux indigestions de bolets ou de rosés de pâte! (pr.a.)

FLYCOM

Votre partenaire informatique

Au service des professionnels



Nous soulignons à l'attention de notre aimable clientèle de nombreuses nouveautés pour la rentrée 1996 dont entre autres (en démonstration dans nos locaux) :

- Imprimante **laser couleur** : la qualité pro à des prix encore jamais atteints, à voir absolument!
- Station **FLY** à base de **PENTIUM PRO 200Mhz** : une puissance de travail exceptionnelle
- Gamme d'imprimantes laser OKI : l'idéal pour le poste de travail
- Ainsi que nos promotions courantes : offre sans engagement!

FLYCOM est présent sur Suisse, France, Canada, Tunisie

La Chaux-de-Fonds (039) 28 05 05, fax (039) 289 333; Le Locle (039) 31 41 52, (039) 31 41 53

132-794115

FINANCE

Lorsqu'il s'agit d'argent...

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise jusqu'à nouvel ordre la Banque Procrédit à utiliser mes indications pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08 00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE
Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9 % total des frais de fr. 363.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

3 287718 ROC

Transports publics devant le Grand Conseil

L'avenir à petite vitesse

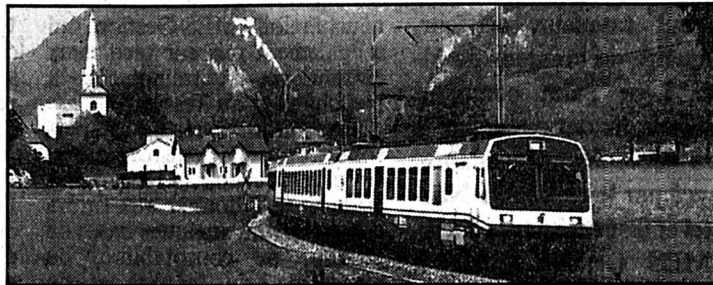
C'est à très petite vitesse que le Grand Conseil est monté à bord du convoi de la loi sur les transports publics. Et pourtant, le temps presse, car les cantons doivent désormais participer au financement du trafic régional. Les socialistes estimaient que le projet avait été rédigé à la hâte et devait être renvoyé en commission. Renvoi qui fut rejeté par 55 voix contre 30.

Serge Vuilleumier (soc) dressa rapidement les enjeux ferroviaires du XXI^e siècle qui se posent à l'échelle européenne. Si la petite Suisse a mille peines à s'intégrer dans le réseau de la grande vitesse, que dire de l'Arc jurassien qui n'a jamais disposé de bonnes transversales et moins encore de liaisons entre vallées. C'est pourquoi le maintien de ses lignes est vitale, car une large part du canton risquerait d'être coupée du réseau suisse et européen. Le porte-parole socialiste craint qu'un service fixé à la demande conduise à la suppression de la desserte dans des zones peu peuplées ou écartées. Il regrette par ailleurs que l'on n'ait pas mis la Société de navigation sur le lac des Brenets sur pied

d'égalité avec la LNM (lacs de Neuchâtel et Morat) au titre du trafic touristique.

Tout autre son de cloche de la part de Pierre Hainard (rad) qui croit en l'essor futur des transports publics, mais dans un processus non contraignant. Il juge que l'on est en présence d'un bon texte de loi marqué du sceau de la cohérence. Quant à la clé de participation financière des communes (au total 35%), elle suscitera des critiques comme toute péréquation. Au chapitre des vœux, Pierre Hainard souhaite que la communauté tarifaire accorde des facilités aux familles, aux personnes de l'AVS/AI, afin que l'on puisse ne souscrire qu'une zone de l'Onde verte et non pas deux au minimum.

Quant à Jacques Béguin (lib/ppn), il exprime sa franche satisfaction. Si l'on remet l'ouvrage sur le métier après seulement quatre ans, c'est en raison de la nouvelle législation fédérale imposant aux cantons de participer aux coûts d'exploitation du trafic régional. Au nom des petits partis, Laurent Debrot se réjouit que l'on tienne compte des besoins de la population, de l'environnement, de l'énergie et de la sécurité des usagers. Tout au plus regrette-t-il que l'on ne fixe pas d'abord les ob-



Rame du RVT au Val-de-Travers

Des trains régionaux pourraient être réintroduits le matin et le soir aux Verrières en 1998. (a)

jectifs avant les moyens financiers. Il souhaite encore que l'on renforce la collaboration avec le Haut-Doubs, notamment pour la ligne Le Locle -Morteau.

Dans sa réponse, Pierre Hirschy, chef du Département de la gestion du territoire, réfuta les critiques de précipitation. Il rappela que plusieurs recommandations émises par le gouvernement à la suite du rapport Jeannot avaient été réalisées. Ainsi, Neuchâtel dispose d'une liaison directe avec Genève-Cointrin depuis plusieurs années. Rail 2000 sera opérationnel pour l'Expo sur le Pied du Jura. Quant au trafic international de TGV, le groupement d'intérêt de M. Leu se bat pour les améliorer constam-

ment. Il est en revanche beaucoup plus difficile de traiter avec la SNCF sur le trafic régional transfrontalier.

En seconde lecture, peu d'amendements passèrent la rampe. Tout au plus, les députés acceptèrent de promouvoir le transfert modal vers les transports publics et d'encourager le rapprochement des compagnies régionales concessionnées. Mais le Parlement a introduit cette notion de manière non contraignante. Au vote final, la loi sur les transports publics fut acceptée par 64 voix contre 24, les socialistes n'ayant pas obtenu gain de cause sur des amendements jugés de première importance. B.I.N.

Val-de-Travers: espoirs

En 1993, les trains régionaux Travers - Les Verrières - Pontarlier avaient été supprimés et remplacés par un service d'autocars du RVT. Mais on n'avait pas pu maintenir une desserte ferroviaire minimale. Dans son intervention, le conseiller d'Etat Pierre Hirschy a exprimé ses espoirs de réintroduire le matin et le soir une liaison directe des Verrières à Neuchâtel. La nouvelle loi fédérale sur le trafic régional permet de telles initiatives. L'exploitation pourrait être dévolue au RVT qui dispose du matériel adéquat, mais il pourrait aussi être attribué à une autre compagnie en vertu du principe de « libre accès » édicté par l'Union européenne. Ils'agira bien sûr de s'entendre sur le prix de location de la ligne des CFF. On espère réintroduire le service du matin et du soir dès le nouvel horaire d'été 1998 (bn)

Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Annette THORENS

Tél et fax: 038/31 62 04

BRÈVES

Police en question

Sous le titre « police cantonale: revoir les priorités », Claude Borel (soc) s'interroge sur deux faits divers récents dont s'est fait l'écho la presse neuchâteloise. Dans le premier cas, celui d'un témoignage sur la possible présence de fillettes victimes du pédophile Dutroux sur un yacht à la Pointe-du-Grain, la police a attendu près d'une année pour ouvrir une enquête. Dans le second, une frontalière arrêtée à la douane car elle figurait sur l'ordinateur pour non paiement d'une amende d'ordre a été gardée à la gendarmerie près d'une heure et demie avant qu'on constate qu'elle s'en était en fait acquittée. Jean-Claude Delémont (soc) se demande aussi si le principe de proportionnalité a été respecté en l'occurrence. Frédéric Blaser (pop) se demande aussi pourquoi la police n'a pas investigué plus rapidement suite au témoignage de la Pointe-du-Grain, indépendamment de la véracité des faits. Claude Vermot (lib) juge que, cas échéant, l'affaire est grave. (axb)

BCN et petit crédit

Faisant état de la surprise provoquée par l'annonce de la Banque Cantonale de son intention de se lancer dans le petit crédit, Francis Berthoud (PS) espère que la BCN fera preuve d'éthique en la matière et édictera des restrictions préventives pour éviter que des emprunteurs voient leur budget familial rompu par leurs mensualités de remboursement. (axb)

Hausse de primes

Michèle Berger (rad) relève que nous avons certes admis des hausses de primes considérables, par solidarité, en votant la nouvelle loi fédérale sur l'assurance maladie. Mais, dans notre canton, dit-elle, même si des rationalisations restent à faire, la responsabilisation des prestataires de soin permet de limiter les coûts de la santé. Donc aujourd'hui, avertit la députée, nous ne sommes pas d'accord d'accepter des hausses de cotisations avant d'être persuadés de la saine gestion des caisses-maladie. (axb)

Neuchâtel Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM)

Le directeur s'en va

Directeur depuis 1990 du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) de Neuchâtel, Peter Pfluger a annoncé sa démission. Son successeur est déjà trouvé et une réorganisation du «staff» directorial est prévue. Ce départ ne remet pas en cause le devenir du fleuron neuchâtelois de la microtechnique.

La démission de l'actuel directeur a été annoncée lundi après-midi aux 300 employés du CSEM. Peter Pfluger, inatteignable hier, rejoindra la direction générale technique du groupe zurichois Phonak, fabricant de prothèses auditives, et pour lequel le CSEM avait d'ailleurs développé un circuit intégré révolutionnaire.

L'actuel directeur sera remplacé, dès le 31 mars 1997, par Thomas Hinderling, 48 ans, responsable technologique de Landis et Gyr pour l'Asie et le Pacifique. Le futur nouveau patron n'est pas un inconnu. Physicien nucléaire de formation et docteur, il a déjà siégé pendant deux ans au conseil d'administration du CSEM. «Nous le connaissons bien et il nous connaît bien», précise Jean-François Chapuis, responsable de la communication au centre. Cette arrivée se doublera d'une refonte des organes de direction. Sous la conduite de la direction générale, deux autres directions seront créées: une direction technico-commerciale confiée à Marc Degrauwe, l'actuel responsable des activités «Technologies de la microstructuration», et une direction de recherche pour laquelle des candidatures externes sont en cours d'évaluation.

COLLABORATEURS SURPRISES

Si l'annonce du départ de M. Pfluger a passablement surpris les collaborateurs du CSEM, les instances dirigeantes du centre étaient, elles, au courant depuis un moment déjà: «Nous regrettons bien évidemment cette démission, mais nous nous y sommes préparés bien à l'avance et en collaboration avec le directeur sortant», confirme le conseiller d'Etat Jean Guinand, délégué du can-



Peter Pfluger

L'actuel directeur du CSEM, démissionnaire, quittera son poste le 31 mars 1997. (E)

ton au conseil d'administration du CSEM. Les raisons de ce départ? «Peter Pfluger a estimé que le temps était venu de passer la main et a aussi avancé des raisons personnelles», explique le conseiller d'Etat. A relever que le directeur sortant continuera de collaborer avec le centre, notamment à travers la future Commission technologique du centre dont il sera membre.

Le départ de M. Pfluger ne remet aucunement en cause le devenir du CSEM: «Nous n'avons aucune inquiétude à ce sujet. Le CSEM a toujours le vent en poupe, il ne s'agit que d'un changement à la direction», relève J.-F. Chappuis. Signe de vitalité, le centre a d'ailleurs décidé de procéder à l'extension de son nouveau bâtiment inauguré en 1995. Un projet devisé à 18 millions que le CSEM pourra financer à raison de 50 % par des fonds propres, notamment ceux obtenus à travers la récente vente de son activité de développement de masques (Litomask) au géant américain Photronics, et

en recourant pour le reste à l'emprunt. L'extension servira à l'installation de nouvelles salles blanches dans lesquelles se feront la production et l'assemblage de microsystèmes.

UN AMBASSADEUR

La nouvelle du changement de direction est accueillie avec sérénité du côté des clients du centre. Mougahed Darwish, directeur d'EM Electronic Marin, filiale du groupe SMH et partenaire important du CSEM, se dit plus curieux qu'inquiet: «Je ne connais pas vraiment M. Hinderling, mais je n'ai pas de raison de craindre pour nos futures relations. Avec M. Pfluger nous avons beaucoup progressé. Nos relations se sont fortement développées. J'espère qu'elles se poursuivront et croîtront encore». Pour M. Darwish tout changement «apporte du positif. Puisque M. Pfluger part dans de bonnes conditions, il sera aussi un excellent ambassadeur du CSEM dans ses nouvelles relations.»

C. P. / R. Gt

Détention administrative des étrangers

Le prix des mesures de contrainte

A l'instar des autres cantons, Neuchâtel doit prévoir l'application des mesures de contrainte à l'égard des étrangers, en vertu de la loi fédérale entrée en vigueur le 1er février 1995. Il penche pour une solution intercantonale avec pour partenaires Vaud et Genève. Invités hier à ratifier le concordat signé en juillet, les députés au Grand Conseil ont accepté d'entrer en matière par 82 voix contre une. Mais la solution retenue a suscité de nombreuses réserves et critiques. Elle s'articule autour d'un centre de détention commun de 20 places à Genève. D'un budget de fonctionnement annuel évalué à 1,5 million de francs, Neuchâtel assumerait entre 135.000 et 190.000 francs.

Le radical Didier Burkhalter s'est demandé si le canton n'aurait pas eu avantage à aménager quelques places pour la détention administrative des étrangers à la Maison d'éducation au travail (MET) de La Chaux-de-Fonds, actuellement sous-occupée. Les frais de fonctionnement de la structure envisagée (avec notamment un directeur et un adjoint à plein temps, plus un assistant social à 70%) paraissent très importants au député.

MET en tête, le libéral Jean-Claude Guyot a lui aussi évoqué des locaux inoccupés dans le canton. A 240 francs la journée, les frais de pension des futurs détenus à Genève lui semblaient «trop élevés», dignes d'une gestion «des années de vaches grasses». Le canton a certes la responsabilité de faire appliquer une loi plébiscitée par le peuple. Mais Neuchâtel n'est pas Zurich. Il n'a pas besoin d'un nombre très élevé de places de détention spécifiques. Mettant en rapport les 13,5 postes prévus pour la surveillance de 16 à 18 détenus en moyenne, le libéral Charles Häslar a quant à lui justifié par les «coûts démesurés» son refus d'entrer en matière.

Au nom des petits partis, Claudine Stähli-Wolf a déploré l'absence de consultation des partis politiques avant la signature du concordat. Elle a rappelé que la détention administrative s'applique à des personnes qui ne sont pas des délinquants. D'où la

nécessité de prévenir tout abus. Enfermer un étranger en l'absence de toute condamnation pénale s'apparente à une mesure discriminatoire, a enchaîné le socialiste Jean Studer. Dès lors, il convient d'appliquer la loi de la façon la plus humaine possible. Le Parlement neuchâtelois étant le premier à se prononcer sur le concordat, le député a suggéré qu'il subordonne son approbation à diverses conditions et garanties sur les modalités de détention.

Neuchâtel a tout intérêt à opter pour une solution intercantonale, a plaidé le conseiller d'Etat Maurice Jacot. Situé à Vernier, le centre prévu sera proche des représentations consulaires et diplomatiques, comme de l'aéroport. Pour offrir des conditions de détention ad hoc à moins de quatre personnes simultanément, Neuchâtel aurait besoin de créer environ neuf postes. Les frais de pension journaliers culmineront bien au-delà de 400 francs. La MET? Impossible de lui donner une nouvelle affectation, sous peine de devoir rembourser à la Confédération pour les investissements précédemment consentis...

SPIRALE DÉNONCÉE

Vaut-il la peine de dépenser 150.000 francs par an pour veiller sur deux personnes qui n'ont rien fait de répréhensible? s'est entêté Jean Studer, inquiet de voir le canton entraîné «dans une spirale disproportionnée, sous la pression de la Berne fédérale». Ne serait-il pas plus judicieux de les investir dans un inspecteur de la sûreté supplémentaire?

Pour une fois alliés, Didier Burkhalter et Claudine Stähli-Wolf ont contré ce que le popiste a qualifié de «raisonnement à haut risque». Qu'il le veuille ou non, Neuchâtel doit trouver le moyen d'appliquer la loi fédérale sur les mesures de contrainte. A la clôture des débats, le popiste Frédéric Blaser a critiqué cette discussion «tardive et inutile». Faute de consultation préalable, le Conseil d'Etat lie trop fréquemment les mains du Parlement dès qu'il s'agit de conclure un concordat intercantonal. C. G.

Formation: cours pour chômeurs de MES Gestion «Devenir indépendant»

Ils sont tatoueur, coiffeur, kiosquaire ou créateur de bijoux. Leur point commun: chômeurs, ils ont passé par le cours «devenir indépendant», financé par le canton de Neuchâtel et dispensé par la société MES Gestion, basée à Neuchâtel.

Trois ans après avoir mis en route ce programme, l'organisateur réunira demain tous ces anciens chômeurs pour qu'ils échangent leurs expériences. Aujourd'hui, MES Gestion présente à la Cité universitaire ses activités, notamment ses entreprises d'entraînement de Neuchâtel et de Locarno.

Le saviez-vous? Chômeur, vous pouvez faire le grand saut vers l'indépendance et bénéficier d'un coup de pouce du Département neuchâtelois de l'économie publique. Et notamment d'un cours de quinze jours, dispensé depuis trois ans par la société

neuchâteloise MES Gestion, qui a également mis sur pied deux entreprises d'entraînement à Neuchâtel et au Tessin.

En trois ans, près de 150 personnes ont suivi cette formation, appelée «Devenir indépendant» et destinée à donner aux futurs entrepreneurs quelques bases de gestion, de comptabilité, de marketing, de fiscalité et de droit. Elles seront réunies demain à la Cité universitaire de Neuchâtel pour échanger leurs expériences. Hier, à l'occasion d'une conférence de presse, MES Gestion et Pierre Thévenaz, du Département de l'économie publique, ont tiré un petit bilan de cette activité.

Même si les données sont trop fraîches pour qu'on puisse vraiment parler de statistiques, Pierre Thévenaz juge qu'environ 60% des participants ont des idées viables, que 20% des projets sont précaires et que 20% conduiront à un échec. Le département juge, sur la base du dossier qui lui est présenté, s'il accordera ou non un financement qui peut aller jusqu'à

10.000 francs. Mais les critères d'acceptation sont très stricts, et le chômeur doit apporter une partie des fonds propres.

VIABILITÉ À ÉTABLIR

Le but du cours est en effet de déboucher sur un projet concret d'entreprise, sur un «business plan», et non de se limiter à des notions théoriques. Les deux derniers jours du cours sont donc consacrés à établir la viabilité financière des entreprises en gestation. «C'est très court, c'est vrai», concède Alain Stritt, l'un des deux directeurs de MES Gestion. «Mais nous n'avons pas l'ambition de former des entrepreneurs. Il s'agit juste de leur donner quelques notions. A eux de les compléter».

Parmi les projets développés par les participants, Alain Stritt cite aussi bien des entreprises du tertiaire que des petites industries. Création de bijoux, décalage, menuiserie, ferblanterie, tourisme, tatouage (!) ou entretien de sépultures sont autant d'activités nées de l'envie d'un

chômeur de devenir indépendant.

DEUX JOURS À LA CITÉ

Demain, ces nouveaux entrepreneurs se retrouveront à la Cité universitaire pour échanger leurs impressions. Ils entendront Jean-Claude Fatton, délégué neuchâtelois à la promotion économique endogène, et Pierre Gallard, membre du conseil d'administration de MES Gestion, qui enseigne notamment au cours d'entrepreneurship de Neuchâtel est assumé la vice-présidence du Centre international de Glion. Aujourd'hui même, partenaires et clients de MES Gestion peuvent découvrir, aussi à la Cité, les activités de la société neuchâteloise spécialisée dans la formation. Ils pourront aussi, s'ils le désirent, acheter un appartement de vacances ou quelques vêtements. De manière fictive, puisque les employés des entreprises d'entraînement de MES Gestion seront présents.

Françoise KUENZI

Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Annette THORENS
Tél et fax: 038/31 62 04

AGENDA

La Béroche

Concert de jazz

Chaque année, le Jazz-club de La Béroche consacre un de ses neuf concerts aux amateurs de big band. Cette année, il a invité le «Georgiam's Big Band» de Carouge, un ensemble composé de 19 musiciens et qui fête ses 16 ans d'activité. Jeudi 3 octobre, dès 19h, à la salle de spectacle de Saint-Aubin. (comm-at)

Neuchâtel

Case à Chocs: techno, gothique et cabaret

Le programme du week-end de la Case à Chocs comprend: jeudi, à 21 h 10, du techno-rock avec «Hoodwink» (GB); vendredi, à 21 h 10, un groupe allemand, «Ich Schwitze Nie», dans le style cabaret berlinois provocateur et surréaliste; samedi, à 21 h 15, du rock gothique (sic) avec «Tædium Vitæ» (F), suivi de «L'Ost» et «Lucie Cries». (comm-at)

Saint-Aubin

«A3» et «Jaël»

Soirée intense, vendredi 4 octobre à La Tarentule (20h30): «A3», c'est-à-dire, Laurence Frankhauser, Pascal Morier-Genoud et Jacques Reift, ouvriront les feux sur des impromptus de l'auteur R. De Obaldia. Puis, le duo «Jaël» (Coline Pellaton et Thierry Châtelain) se produira en seconde partie. (at)

RTN

6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal. 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.30, 19.00 Flash Infos. 6.15 PMU + rapports. 7.15 PMU + rapports. 7.40 Eclats de bulles. 8.50 Petites annonces. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 13.00 Les naissances. 13.10 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 17.30 Ticket Corner. 19.02 PMU + rapports. 19.00 Musique non-stop. 20.00 Football ou Musique non-stop (jusqu'à 6.00).

Neuchâtel

Collège à assainir

Le 7 octobre prochain, une demande de crédit de 280.000 fr sera soumise au Conseil général de Neuchâtel. Elle doit contribuer à l'assainissement énergétique des installations techniques du collège du Crêt-du-Chêne.

Construit en 1972, le collège du Crêt-du-Chêne n'est pas exemplaire en matière d'économies d'énergie: «la qualité thermique médiocre de l'enveloppe du bâtiment (structure légère et fortement vitrée), sa taille relativement importante ainsi que la présence d'une piscine intérieure sont des paramètres qui expliquent un niveau de consommation énergétique très élevé de ce complexe scolaire». En outre, des défauts ont été constatés dans les installations de chauffage.

Le Conseil communal propose donc de remplacer les pompes primaires de la conduite à distance reliant la chaufferie à la sous-station localisée au 6^e étage inférieur, une intervention chiffrée à 33.000 fr qui permettra d'économiser 2200 fr par an. Il propose ensuite d'isoler les vannes et les armatures, pour quelque 20.000 fr en estimant l'économie à 2100 fr par an. De plus, l'exécutif voudrait remplacer la régulation de la piscine, pour un investissement de 85.000 fr qui permettrait des économies financières annuelles de 19.600 francs.

La couverture de la piscine, pour un coût de l'ordre de 30.000 fr aboutirait à une économie de 3200 fr par an. En récupérant l'énergie sur l'air évacué de la piscine, une intervention de 40.000 fr, la facture diminuerait annuellement d'environ 2000 francs. En outre, optimiser les organes de régulation de la distribution de la chaleur, pour 25.000 fr aboutirait, chaque année, à une économie de quelque 2900 francs. Enfin, filtrer l'eau de la piscine par injection de charbon actif est une action chiffrée à 35.000 fr dont le bénéfice annuel se situerait à environ 8800 francs.

En conclusion, l'investissement de 280.000 fr sollicité pour l'assainissement du collège du Crêt-du-Chêne, aurait des retombées annuelles de quelque 40.000 fr d'économie énergétique. (at)

Le canton s'attaque aux rejets de solvants chlorés Les pressings mis au propre

Pour satisfaire aux besoins de propreté des Neuchâtelois, les pressings produisaient près de 10% des rejets de solvants chlorés du canton... Une opération d'assainissement, menée par le Service cantonal de la protection de l'environnement (SCPE) et le Service de l'inspection et la santé au travail (SIST), vise non seulement à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, mais aussi à la santé des gens de la profession.

Le SCPE ne se focalise pas sur un secteur d'activité: tous les utilisateurs de produits «à risque» sont soumis aux mêmes réglementations. Toutefois, les pressings présentent une particularité. En effet, deux des trois produits qu'ils utilisaient jusqu'ici sont interdits depuis la fin 1995: le fréon, ce CFC s'attaquant à la couche d'ozone, et le trichloroéthane.

En 1994 déjà, une enquête a été menée conjointement par le SCPE et le SIST dans tous les pressings du canton (ils sont une vingtaine). Les inspecteurs se sont intéressés à l'âge des machines, aux solvants, ainsi qu'à leur stockage, leur élimination et leur perte par évaporation. Ils ont aussi examiné l'aération des locaux et les systèmes de ventilation afin de dresser un bilan touchant à la fois à la santé des travailleurs et à l'environnement.

90% DANS L'ATMOSPHÈRE

En fonction de l'âge de l'équipement, des pertes dans l'atmosphère



Atelier du «propre»

Un quart des pressings du canton est déjà équipé de machines conformes à la législation. (Impar-Galley)

phère pouvaient atteindre jusqu'à 90% des solvants utilisés! Le SCPE estime qu'un peu moins de 10% des rejets de solvants chlorés du canton concernaient l'activité des pressings. En les assainissant, il sera possible de soustraire quelque 18 tonnes de ces rejets par an, rejets qui ne touchent pas uniquement l'atmosphère, mais la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et, comme déjà mentionné, la santé des utilisateurs.

UN QUART DES PRESSINGS ÉQUIPÉS

Un quart des pressings du canton s'est déjà équipé de nouvelles machines, ce qui repré-

sente un effort financier (une installation coûte environ 60.000 francs). Toutefois, selon le SCPE, les propriétaires devraient s'y retrouver: «Ils n'auront pratiquement plus besoin d'acheter de produits, par ailleurs de plus en plus coûteux, ceux-ci restant dans le système de nettoyage des habits tout en étant régénérés en continu». D'où une économie également sur les factures d'élimination des solvants.

La «croisade» neuchâteloise contre les pressings n'est pas isolée. Une coordination romande s'est instaurée pour fixer les délais d'assainissement de 1995 à fin 1999. AT

Hôpital psychiatrique de Perreux

Œuvre d'art et sculpture monumentale

L'Etat de Neuchâtel a organisé deux concours restreints en vue de la réalisation d'une œuvre d'art et d'une sculpture monumentale dans le cadre de la rénovation et la réfection des bâtiments de l'Hôpital psychiatrique de Perreux, communique le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles.

Les artistes suivants ont été appelés à participer, pour l'œuvre d'art: Christiane Dubois, Rochefort; François Jaques, Neuchâtel; Jean-Jacques Locher, La Chaux-de-Fonds; Phi-

lippe Rufenacht, La Chaux-de-Fonds; Philippe Wyser, La Chaux-de-Fonds et Jean Zuber, Paris; et pour la sculpture monumentale: André Bregnard, St-Quentin-la-Poterie; Aloïs Dubach, Valangin; Fred Perrin, La Chaux-de-Fonds; Jean-Claude Reusser, Lausanne; Denis Schneider, Cernier et Onélio Vignando, Paris.

Le jury s'est réuni le 20 septembre 1996 à Perreux sous la présidence de M. Edgar Tripet, président de la Commission cantonale des arts plastiques, pour examiner et juger les douze

projets présentés. Au terme de ses délibérations, il a retenu le projet «Cadre OT» de François Jaques, qui sera réalisé sur la façade sud-est du bâtiment «Les Erables» et le projet «Espace de paix» de Jean-Claude Reusser, qui sera réalisé dans le parc situé à proximité de la cafétéria.

L'exposition publique des projets aura lieu au Pavillon Borel de l'Hôpital psychiatrique de Perreux, les jeudi 3 et vendredi 4 octobre, de 15 à 18 heures, ainsi que le samedi 5 octobre 1996, de 10 à 12 heures. (comm)

CC de Neuchâtel Les libéraux proposent une femme

Le candidat du Parti libéral de Neuchâtel à la succession de Jean-Pierre Authier est une candidate. Réunis hier soir en assemblée générale, les libéraux de la capitale cantonale ont effet décidé de proposer au Conseil général d'élire Violaine Barrelet au Conseil communal. Le législatif se prononcera lundi prochain.

Violaine Barrelet a été choisie au deuxième tour de scrutin et a devancé trois candidats masculins: les conseillers généraux Philippe Nydegger et Eric Ruedin, ainsi que Laurent Memminger, qui fut conseiller général entre 1990 et 1992. Les quatre candidats présentés hier soir habitent Neuchâtel. Ce qui a visiblement joué un rôle certain dans la présélection: à qualité égale, les candidats extérieurs à la ville n'avaient pas, a expliqué le président du groupe de référence Jean-Jacques Cléménçon, la même «légitimité politique» que le quatuor des finalistes.

Agée de 54 ans, Violaine Barrelet exerce depuis 1968 la profession de médecin et tient depuis 20 ans une consultation privée à Neuchâtel. Mariée et mère de trois enfants, elle est entrée au Conseil général en 1988, a présidé son groupe de 1992 à 1994 et le Conseil général du printemps 1994 au printemps 1995. Elle a été élue au Grand Conseil en 1993 et a fait, aux élections communales de ce printemps, la meilleure élue de sa liste derrière Jean-Pierre Authier.

Violaine Barrelet a expliqué hier soir avoir présenté sa candidature au Conseil communal pour faire franchir «une nouvelle étape» à sa vie, mais aussi par «goût pour les affaires publiques».

Par ailleurs, «femme affirmée, mais pas féministe à outrance», elle a aussi voulu donner l'occasion à son parti de faire «une fois» confiance au sexe dit faible.

«Je ne suis pas certain», a commenté hier soir Jean-Pierre Authier, «que cela joue un rôle fondamental dans la gestion d'une ville. En revanche, c'est plutôt bon pour l'image de notre parti».

Si elle est élue par le Conseil général, Violaine Barrelet devrait prendre ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier. Le Conseil communal se réunira le 14 octobre pour répartir les dicastères. En tant qu'épouse du médecin-chef de la maternité de l'Hôpital Pourtalès, Violaine Barrelet sait qu'elle peut «faire une croix» sur les hôpitaux. Pour le reste, elle sait que les quatre autres membres de l'exécutif pourront faire leur choix avant elle. J.-M. P.

Neuchâtel

Les Nonnes Troppo

Dans le cadre de sa «folle saison du rire», le théâtre du Pommier accueille Les Nonnes Troppo les 15, 16 et 17 octobre, à 20 h 30.

Les Nonnes Troppo sont trois excellents musiciens, comédiens, chanteurs et auteurs français qui ont eu l'idée de se glisser dans la peau de trois nonnes en tournée de conférences (avec projections lumineuses et chants soutenus par une section rythmique composée d'une seille, d'un manche à balai et de deux broches à vaisselle).

Mais quelles nonnes! Quelles conférences! (comm-at)

Le Louverain: journée de réflexion sur l'Amérique latine

Ouverture culturelle sur le Sud

Après le racisme et l'Afrique, l'Amérique latine sera au menu des activités du centre du Louverain, samedi prochain de 10 h 45 au petit matin de dimanche. Conférences, ateliers, exposition et musique mettront ce continent à portée de main, grâce au travail des organisateurs qui attendent un nombreux public pour découvrir d'autres cultures et sensibilités.

L'ouverture à d'autres cultures et d'autres sensibilités fait partie des activités du centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane. C'est à nouveau en collaboration avec le mouvement Solidarités de Neuchâtel et du Département missionnaire des Eglises que l'institution, dirigée par Marco Pedrol, va ac-

cueillir samedi une journée de conférences et de découvertes de l'Amérique latine. Un continent

revenu brutalement sous les feux de l'actualité, avec notamment la révolte des Indiens de

l'Etat mexicain du Chiapas. Pendant une journée et une nuit, chacun, adulte comme enfant, trouvera au centre une animation, des ateliers, de la réflexion et de la musique.

Samedi dès 10 h 45, trois conférenciers viendront apporter leur témoignage sur un continent qui vit pleinement le déséquilibre Nord-Sud. Le théologien et sociologue uruguayen Julio de Santa Ana parlera du rôle de la structure sociale dans le développement, l'enseignante vaudoise Pierrette Iselin viendra expliquer le Chiapas qu'elle a vu récemment et le journaliste argentin Sergio Ferrari traitera du thème de la communication.

Après le repas de midi, des ateliers permettront au public de découvrir quelques facettes latino-américaines. Danses, musique, théâtre et marionnettes cohabiteront avec des groupes de

réflexion sur la théologie de la libération ou la condition de la femme indienne. Chacun pourra participer librement à deux ateliers différents. A 18 h 30, Le Louverain verra une exposition de peintures naïves indiennes, avant de vivre une soirée de musique en compagnie de deux groupes équatoriens. La manifestation prendra fin aux aurores.

Cette journée, organisée aussi en collaboration avec l'aumônier catholique des étudiants, José Bravo, est ouverte à tous, enfants compris. Un badge de soutien sera mis en vente. Des transports gratuits seront organisés depuis la gare des Geneveys-sur-Coffrane. Les Latino-Américains savent entretenir une ambiance très chaleureuse, si bien que l'accueil au Louverain va satisfaire les foules samedi.

Ph. C.

Rédactions

VAL-DE-RUZ
Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Gorges du Seyon Fermeture

Dans le cadre de l'aménagement de la route principale J20 dans les gorges du Seyon, les travaux d'abattage de rochers ainsi que la mise en place de palissades de protection nécessiteront la fermeture totale au trafic de la route des Gorges de lundi 7 octobre à 7 h à samedi 19 octobre 1996 à 18 h et la fermeture partielle au trafic, soit la voie descendante de la route du samedi 19 octobre à 18 h au samedi 2 novembre 1996 à 18 h. Pendant ces fermetures, la circulation sera déviée sur la route cantonale N° 1003 par le giratoire de Valangin - Pierre-à-Bot - Les Cadolles - Neuchâtel, et vice versa. A cette occasion, des travaux de déboisement et de purge des rochers seront également entrepris. Par mesure de sécurité, le cheminement des piétons sur la route des gorges du Seyon ou sur les berges sera interdit. (comm)

AGENDA

Cernier

Kermesse catholique

La paroisse catholique du Val-de-Ruz sera en fête samedi dès 10 heures à la salle de gymnastique de Cernier. La kermesse qui s'y prépare accueillera cinq artisans du district, venus y montrer leur savoir-faire en poterie, peinture sur soie, pyrogravure, fabrication de bijoux, confection de crèches et de décoration de Noël. Il sera également possible d'y rechercher des idées originales de cadeaux de fête. Les paroissiens tiendront également des stands de pâtisseries, de fleurs et d'habits, et organiseront une grande tombola. Dès 11 h 15, le chœur mixte de La Côtière-Engollon donnera un concert-apéritif. L'après-midi, une animation musicale égaiera le public, avant une démonstration du Tic-Tac Rock Club, prévue à 16 heures. Dès 17 heures, ce sera le tour de l'ensemble Supernova de prendre une part active à la fête. Les enfants pourront fabriquer des lanternes à rapporter chez eux. Un bar désaltérera les plus assoiffés. (phc)

Changements au Service du feu de Boveresse

Nouvelle équipe en place

Le Service du feu de Boveresse sera placé, dès le 1er janvier prochain, sous la responsabilité d'une nouvelle équipe. Atteints par la limite d'âge, fixée à 50 ans, Charles Michel, commandant du corps depuis 22 ans, et Francy Dumont, son adjoint, seront remplacés, respectivement, par Jean-Claude Blaser et Daniel Dreyer.

Vendredi soir, le village de Boveresse était plus animé qu'à l'accoutumée. Pour marquer le départ à la «retraite» du capitaine Charles Michel, les premiers secours de Couvet se sont rendus chez leurs voisins gre-

nouillards avec six véhicules. Une procession de feux bleus qui n'est pas passée inaperçue! Ce geste sympathique a été apprécié à sa juste valeur.

Charles Michel est entré au Service du feu de Boveresse en 1965, soit à l'âge de 19 ans. Nommé caporal en 1969 puis sergent deux ans plus tard, il est propulsé adjoint du commandant en 1972. Premier-lieutenant en 1974, M. Michel devient alors commandant. Il sera promu capitaine en 1976. Au 1er janvier 1997, Charles Michel cédera son commandement à Jean-Claude Blaser, pompier à Boveresse depuis 1980 et promu

capitaine vendredi dernier. Adjoint de Charles Michel, le premier lieutenant Francy Dumont quittera ses fonctions en même temps que son commandant. Pompier grenouillard depuis 1970, M. Dumont a été nommé caporal en 1974, sergent en 1976, lieutenant en 1977 et premier-lieutenant une année plus tard. Il sera remplacé au poste d'adjoint par le premier-lieutenant Daniel Dreyer.

La cérémonie de passation des pouvoirs terminée, les hommes du service du feu, l'exécutif et les membres de la commission du feu ont partagé un repas.

(mdc)



Passage de témoin

De g. à dr., Charles Michel, commandant sortant et son successeur, Jean-Claude Blaser; Daniel Dreyer, nouvel adjoint, et Francy Dumont, son prédécesseur.

(Impar-De Cristofano)

Conseil général de Buttes

Le règlement, c'est le règlement!

Outre la renégociation des emprunts communaux (voir notre édition de lundi 30 septembre), le législatif de Buttes, dans sa séance de vendredi dernier, a accepté un crédit de 66.000 francs destiné à la réfection de quelques routes communales. Dans la même foulée, il a adopté le règlement général de la commune.

A propos du crédit routier, les autorités exécutives auraient souhaité que l'arrêté soit muni de la clause d'urgence (donc

sans délai référendaire), afin que les travaux puissent démarrer le plus rapidement possible. D'abord avalisée, cette adjonction a fait l'objet de multiples remarques, liées justement à un article du nouveau règlement. Après une lecture approfondie, il est apparu que la clause d'urgence ne pouvait être appliquée dans ce cas précis. Le règlement, c'est le règlement!

Les conseillers généraux se sont également prononcés en fa-

veur d'un crédit de 6200 francs pour un achat de matériel à l'intention des sapeurs-pompiers du village.

Désormais, le corps sera correctement équipé, ceci conformément aux nouvelles prescriptions des assurances contre les accidents.

Enfin, le nouveau règlement de police, ainsi qu'une vente et un échange de terrain avec l'Etat à Longeauge, ont facilement passé la rampe. (paf)

Tunnels de La Vue-des-Alpes fermés A cause d'un chien

Un chien a provoqué hier la fermeture des tunnels de La Vue-des-Alpes dans les deux sens pendant vingt minutes. Il a été repéré à l'intérieur de l'un d'en-

tre eux vers 12 h 30. Il a finalement été chassé hors du tunnel du côté de La Chaux-de-Fonds, a indiqué la police.

(ats)

Montmollin

Cinq mille ans en forêt

La journée de samedi prochain risque d'être décoiffante à Montmollin, qui accueillera les festivités du 75e anniversaire de l'Association suisse d'économie forestière (EFAS) et de l'Association forestière neuchâteloise (AFN). Les organisateurs se sont en effet assurés la collaboration du Service cantonal d'archéologie pour faire revivre cinq mille ans de techniques de travail. Dès 13 h 30, le public a rendez-vous sur les lieux de fête - l'itinéraire sera fléché - pour assister à un abattage d'arbre à la hache en silex. Rien que ça!

L'exploration chronologique du travail en forêt se poursuivra ensuite avec une démonstration des techniques d'exploitation

employées au début du siècle, et du travail d'aujourd'hui. La tronçonneuse n'aura plus de mystères à la fin de la journée pour les visiteurs.

Les associations organisatrices montreront également l'efficacité d'un processeur, engin moderne utilisé dans l'exploitation forestière.

Elles n'oublieront pas par ailleurs de présenter la filière bois dans son ensemble, du débardage - avec cheval et tracteur - à la scierie mobile, du transport à l'utilisation de ce matériau. Le but de cette journée est de montrer, si besoin est, le bien-fondé de l'exploitation forestière. Il sera évidemment possible de se restaurer sur place. (phc)

Acceptation d'un legs à Travers

La jeunesse pas oubliée

Le Conseil général de Travers a, lundi soir, accepté avec émotion une donation de feu Mme Louise Schneider. Une donation qui comprend notamment une maison. Par voie de motion, le Parti radical a souhaité que le Conseil communal étudie la possibilité de consacrer à la jeunesse une partie du revenu immobilier.

ment consacrée à la jeunesse». Cet argent, a poursuivi M. Pavillon, serait destiné à encourager les sociétés et groupements du village à organiser des activités particulières pour les enfants et les adolescents. Une commission se chargerait d'attribuer les sommes aux différents projets proposés en faveur de la jeunesse. Le Conseil communal apportera sa réponse lors d'une prochaine séance.

COMMISSIONS: COMPLET!

Outre l'acceptation du legs, une foule de nominations figuraient à l'ordre du jour. Tous les postes encore vacants au sein des commissions communales seront occupés par des représentants du Parti socialiste. Comme il fallait s'y attendre.

En effet, les sept socialistes siégeant au Conseil général ont été nommés suite à une élection complémentaire et, avant même cette élection, radicaux et libéraux - les deux autres partis présents à Travers - s'étaient mis d'accord pour laisser quelques places disponibles. (mdc)

Villeret: des amoureux du cheval fondent un club équestre

Sur la route du Far West

Lucky Luke a-t-il pourchassé les Dalton à travers Villeret? A la sortie du village, en direction de Courtelary, une ferme, transformée en ranch depuis trois ans, rend plausible le scénario. Aujourd'hui plutôt que d'héberger d'hypothétiques desperados, cet endroit préfère accueillir, parmi sa clientèle, des nostalgiques d'un certain folklore américain. Pour preuve, le nom de la société qu'ils viennent de créer: le Western horse club Villeret.

Différentes dans leurs offres, toutes les associations ou sociétés s'offrent en général la même genèse. Arrive un moment, où unis par une même passion, des copains éprouvent le besoin de faire partager leur plaisir.

Celui des fondateurs du Western horse club Villeret est lié au cheval. Une forme d'équitation particulière permet de vivre cette relation. Sa pratique repose sur la confiance réciproque qu'hommes et bêtes doivent se porter. Ce rapport, établi par un important travail de patience, débouchera sur la maîtrise d'une technique, se distinguant de la méthode traditionnelle, dans le sens où le cheval est, par exemple, tenu d'une seule main. La liberté de mouvement qu'elle ga-



La monte américaine

Cette forme d'équitation rencontre un intérêt régional grandissant. (Photo privée)

rantit explique que les cow-boys l'aient adoptée pour travailler dans leur ranch.

TROIS PRIORITÉS

C'est justement parce que la monte américaine rencontre un intérêt grandissant que ses adeptes régionaux ont décidé de créer un club. Leur intuition s'est avérée exacte.

Moins d'un mois après l'assemblée constitutive de la cadette des sociétés régionales, une cinquantaine de membres ont déjà adhéré. Tous se retrouvent dans l'ordonnement des buts de cet organisme qui place les connaissances, l'étude et la pratique du cheval en tête de ses priorités. La dispense de cours de formation, d'entraînements

et l'organisation de manifestations équestres ont été les moyens retenus pour concrétiser ces intentions sur le terrain.

ÉTROITE COLLABORATION

Une collaboration étroite avec le Mébranch facilitera le respect de cet ambitieux programme. Première illustration du propos:

le club ne possédant pas de chevaux, il développera son activité en se reposant sur la dizaine de bêtes, essentiellement des Franches-Montagnes, stationnées à Villeret.

D'ailleurs le propriétaire du ranch, André Béguelin apparaît dans le premier organigramme d'un club présidé par Mario Pavonni. Il y occupe la fonction de responsable technique. Le comité est complété du vice-président Jean Baumann, du caissier Claude Schmidiger et du secrétaire Pierre-Yves Gübelmann.

OFFRE COMPLÉMENTAIRE

Par rapport aux possibilités hippiques existantes, le Western horse club entend se distinguer par une offre complémentaire. Sous son égide, seront, par exemple, proposées des randonnées dont la gamme s'étendra de la demi-journée à quatre jours.

Même si l'esprit de compétition s'effacera devant le plaisir de pratiquer l'équitation, les membres de la société seront invités à participer aux concours, internes et ouverts, organisés annuellement à Villeret ainsi qu'à quelques rendez-vous régionaux. Pour la première fois représenté à Plancemont, dans les environs de Couvet, le club a signé une encourageante performance d'ensemble. Les sept membres de sa délégation sont parvenus à terminer dans la première partie du classement. (nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEL
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Université de Berne Opération agrandissement

Des travaux importants se dérouleront prochainement à l'Université de Berne dans le secteur de la Bühlplatz. Le laboratoire cantonal veut en effet aménager dans les locaux de l'institut de pharmacie qui se libéreront à la fin de l'année. L'Université devrait, quant à elle, disposer d'un nouveau laboratoire à la Balzerstrasse. Le canton entend ainsi remédier au manque d'espace dont pâtissent ces deux institutions. Les travaux d'adaptation des locaux de l'ancien institut de pharmacie aux besoins du laboratoire cantonal coûteront 4,1 millions de francs au total. La construction du nouveau bâtiment à usage de laboratoire reviendra, pour sa part, à 30,2 millions de francs. Il abritera les instituts de zoologie, qui sont actuellement éparpillés sur quatre sites. Ces deux crédits doivent encore être approuvés par le Grand Conseil. La surface à construire a pu être réduite d'un tiers par rapport aux projet initiaux de 1989. (oid)

Cinématographe tramelot

Confort acoustique

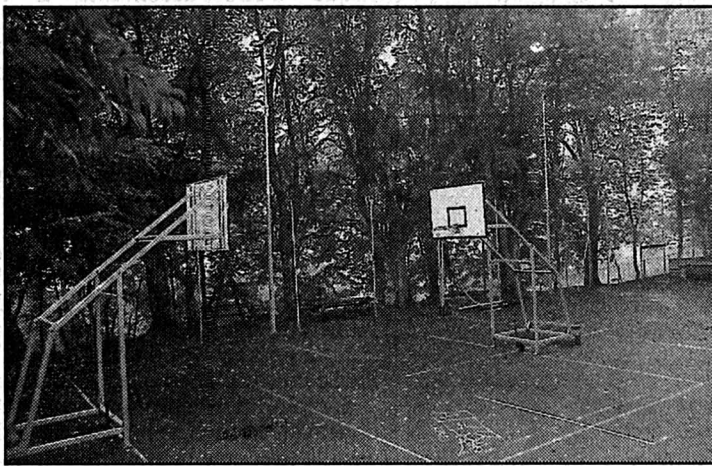
Après l'inauguration en août d'un nouvel aménagement de la salle avec l'éclairage en fibres optiques, le Cinématographe propose cette semaine, en première régionale, la projection de films avec la lecture digitale du son. Cette technique du son assure une superbe qualité sonore, comparable à la qualité offerte par le disque CD. Le niveau du bruit de fond est réduit à zéro, et en plus de la qualité, les pistes numériques permettent d'avoir six canaux totalement séparés, ce qui autorise des jeux sonores des plus divers avec les 12 haut-parleurs d'ambiance. Cet aménagement a occasionné une dépense de quelque 17.000 francs. (sp)

Radio Jura bernois

9.00 Flash. 9.05 Barolage. 9.15 RJ-Bulle. 9.30 Chronique TV. 10.00 Flash. 10.05 Les magazines de RJB. 11.00 RadioMania. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Les titres de l'actualité. Météo. 12.05 Les activités villageoises. 12.15 Le journal de la mi-journée. 12.30 RadioMania. 12.35 L'agenda. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.05 Métro musique. 16.15 Le CD de la semaine. 16.30 Le jeu du mot qui manque. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Le Journal du soir. 18.30 Rockez-moi. 19.00 Flash. 19.05 100% Musique.

Tramelan: place de jeu éclairée

Lumineux divertissements



Un plus pour les jeunes

L'éclairage de la place de jeu de la Violette satisfera les adolescents tramelots habitués à s'y donner rendez-vous. (Impar-Chiesa)

Suggérée en séance du Conseil général, l'installation d'un éclairage à la Violette vient d'être effectuée. Pour le plus grand plaisir des adolescents qui utilisent cette place comme lieu de rencontre et de divertissement.

Deux mâts supportant trois luminaires assurent aujourd'hui l'éclairage de la Violette, place de jeu communale. Le coût de l'opération, comprenant, notamment une mise en terre de conduites d'alimentation, s'est élevé à 10.000 francs.

Cet investissement sera ap-

précié de la jeunesse tramelote. Ainsi pourvue, cette place de jeu offre une alternative à la fréquentation des lieux publics traditionnels. Même s'il est loin d'être suffisant pour le sport de compétition, son éclairage favorisera, en soirée, la pratique de jeux de balles.

Pour autant que les températures automnales lui apportent leur concours, cet aménagement se laissera apprécier cette année encore. Faute de quoi, les matches de foot et de basket, comme les simples rendez-vous, attendront le printemps prochain pour être agendés. (nic)

Chute dans les gorges de Court

Neuchâtelois tué

Un Neuchâtelois de 44 ans a été mortellement blessé lors d'une chute en montagne dans les gorges de Court (BE), dans la région de Moutier.

Sa dépouille a été retrouvée hier, a indiqué la police cantonale bernoise.

L'homme était parti en randonnée samedi dernier. N'ayant

pas réintégré son domicile, un avis de disparition a été diffusé. La police cantonale a organisé des recherches, en collaboration avec la colonne de secours de montagne de Moutier. Celle-ci a découvert le corps sans vie du randonneur au bas d'une falaise, au lieu-dit l'«Eboulement». (ats)

Informations sur l'origine de la viande

Lacunes dans des restaurants

Les restaurateurs bernois ne sont pas tous sensibles aux ordres du Conseil fédéral. Un contrôle effectué par le Laboratoire cantonal prouve que presque un tiers des établissements contrôlés avaient négligé d'afficher des informations complètes sur l'origine de la viande.

En raison de la maladie dite de la vache folle, le Conseil fédéral avait décidé, début mai, que toutes les boucheries et entreprises de restauration devaient indiquer, par écrit, le pays d'origine de la viande et des produits à base de viande. Ces informations destinées aux

consommateurs peuvent figurer sur la carte, sur un tableau ou sur une pancarte. Elles doivent toutefois être bien visibles et lisibles.

RÉSULTATS CONTRASTÉS

Les contrôles effectués par le Laboratoire cantonal, de juillet à septembre, ont débouché sur des résultats très contrastés. Ainsi, les boucheries indiquent généralement l'origine de la viande conformément aux directives. La situation est, par contre différente dans la restauration.

Malgré les campagnes d'in-

formation répétées des associations professionnelles, quelque 60 restaurateurs sur les 200 qui ont été contrôlés n'indiquaient pas le pays d'origine de la viande et des produits à base de viande ou ne fournissaient que des données incomplètes. Les entreprises mises en cause ont remédié à cette situation dans les plus brefs délais.

Les consommateurs peuvent aussi contribuer à la disparition des lacunes encore beaucoup trop fréquentes en exigeant que le pays de production soit clairement indiqué et en demandant régulièrement des informations. (oid)

Tramelan et Bévillard: les gosses initiés au cinéma

Sensibilisation au 7e art

Jusqu'à la création de la Lanterne magique, «club de cinéma» semblait être une appellation réservée à une certaine élite intellectuelle. Or, le 7e art s'adresse à tous. Né d'une initiative neuchâteloise, un concept de neuf séances de films, complétées d'explications, donne aux enfants les clés pour pénétrer dans ce monde particulier.

tard. Comme à l'accoutumée, neuf films figurent au programme de la saison.

Le Cinématographe de Tramelan et le Palace de Bévillard attendent cette clientèle enfantine à partir du mercredi 23 octobre. Jusqu'au 4 juin prochain, les films qui lui seront présentés seront répartis en trois cycles consacrés aux grandes émotions dispensées par le cinéma; à savoir, le rire, la peur, la tristesse et le rêve.

Chaque cycle comprend trois films appartenant à des époques différentes de l'histoire du cinéma. Diffusés, dans l'ordre chronologique, ceux-ci témoignent de l'évolution du 7e art et, plus précisément, des moyens différents mis en œuvre par les cinéastes pour émouvoir leurs spectateurs au fil des ans.

PARENTS EXCLUS MAIS INVITÉS

La qualité des films retenus n'explique pas à elle seule l'écho rencontré par la Lanterne magique. L'encadrement de chaque

séance y est également pour beaucoup. Durant neuf après-midi, les enfants préféreront la compagnie d'un duo d'animateurs, composé d'un savant et du naïf, à celle de leurs parents, par ailleurs interdits de projection.

Cette animation a pour but de mettre en lumière l'un des aspects importants du film et de permettre aux enfants d'accéder facilement à l'émotion qu'il va procurer.

Le 29 octobre prochain, au Cinématographe de Tramelan, les parents auront l'occasion de s'imprégner de l'atmosphère particulière dégagée par la Lanterne magique puisqu'une séance spéciale, calquée sur celles proposées à leur progéniture, leur sera destinée. (sp-imp)

● Les inscriptions des enfants à la Lanterne magique sont recueillies aux guichets de la Banque Cantonale Bernoise, au Cinématographe à Tramelan ou au Cinéma Palace à Bévillard.

Etude du Dr Jean-Luc Baierlé, médecin cantonal

Quinze ans d'avortement

L'évolution du nombre d'avortements révèle l'efficacité des programmes d'éducation, de prévention et d'accès à l'information et aux moyens de contraception, relève le Dr Jean-Luc Baierlé, médecin cantonal, en préambule d'une étude sur les « interruptions de grossesse 1979-1993 dans le canton du Jura ». Il s'interroge sur l'évolution qui s'est dessinée en quinze ans.

Vu la qualité de l'information, l'avortement devrait être exceptionnel. Or, la moyenne annuelle, de 25 entre 1979 et 1982, oscille entre 85 et 90 de 1990 à 1993. En quinze ans, 836 avortements ont été officiellement pratiqués dans le canton. Cela correspond à la population de Saint-Ursanne! On en reste actuellement entre 80 et 90 cas par année.

UN CERTAIN VIEILLISSEMENT

L'étude s'arrête à fin 1993. Dès 1994, il sera possible de connaître la situation personnelle - âge, origine, domicile - et socio-professionnelle et le type d'inter-

vention effectuée. A fin 1993, l'âge moyen des femmes qui ont subi un avortement était remonté à 29 ans, cette moyenne ayant augmenté régulièrement depuis plusieurs années. Ce vieillissement correspond à celui des femmes qui accouchent. L'étude montre d'ailleurs que seuls 4% environ des parturientes ont moins de 20 ans, proportion qui a diminué de moitié depuis quinze ans. De même, les accouchées de 20 à 30 ans passent de 75 à 67% et celles de 30 à 40 ans de 15% à 25%. La tendance au mariage plus tardif et à la mise

au monde d'enfant itou sont donc confirmées.

PEU DE TRÈS JEUNES FEMMES

Chaque année, environ 10% (8-10 cas) des femmes avortées ont moins de 20 ans, environ 30 cas de 20 à 30 ans et autant de 30 à 40 ans et environ 6 à 8 cas au-delà de 40 ans. On constate que, contrairement à certaines assertions, les demandes d'avortement de très jeunes femmes « ignorantes » sont peu nombreuses.

Si les taux varient chaque an-

née, on note par district 45 à 50% des cas à Delémont, 30 à 35% en Ajoie et généralement moins de 10% aux Franches-Montagnes. Alors que les avortements ont diminué dans les cantons voisins, ils ont augmenté dans le Jura. Le Dr Baierlé pense qu'une plus grande liberté dans ce domaine a incité des femmes jurassiennes à subir l'intervention dans leur canton et non plus à l'extérieur.

Quant à savoir si les nombres très élevés de 1986 sont dus à une psychose découlant de la catastrophe de Tchernobyl, c'est

une idée évoquée... L'arrivée d'un nouveau gynécologue dans un hôpital jurassien semble toutefois une cause plus plausible.

COMPARAISONS INTERCANTONALES

En comparaison intercantonale, le Jura enregistre un faible taux d'avortements par rapport aux naissances: 10,7% en 1993, contre NE 19,4%, VD 29,7%, mais ces pourcentages se fondent sur les interventions pratiquées, non sur le domicile des femmes qui les ont subies.

Les données récoltées sont rendues anonymes. Selon le Code pénal, l'interruption de grossesse doit être pratiquée par un médecin diplômé, nanti de l'accord de la patiente et de l'avis conforme d'un autre médecin « en vue d'écarter un danger impossible à détourner autrement et menaçant la vie de la mère ou menaçant sérieusement sa santé d'une atteinte grave et permanente ».

Dans le Jura, c'est le médecin cantonal qui désigne le second médecin. Nul ne sait toutefois dans quelles mesures sont pris en cause des dangers médicaux ou des « dangers sociaux » menaçant la santé de la future mère.

V. G.

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Delémont

Trafic de cocaïne Restaurateur condamné

Un restaurateur delémontain, convaincu d'infraction à la loi sur les stupéfiants, a été condamné à 14 mois d'emprisonnement et à l'interdiction de tenir un établissement public, le tout avec sursis pendant deux ans. Il a consommé de la cocaïne et en a revendu une quarantaine de grammes, dans la cuisine de son établissement. Celui-ci a été fermé, le Tribunal fédéral ayant rejeté un recours contre cette fermeture. La faillite est désormais imminente. (vg)

20e Comptoir franc-montagnard Ouverture ce soir

Le 20e Comptoir franc-montagnard ouvre ses portes ce soir, dans la halle-cantine du Marché-Concours et sous un chapiteau annexe. Il durera jusqu'à dimanche soir. Sont prévues des animations chaque soir, avec notamment La Castou, Gérard Kummer, un groupe anglais de jazz et une soirée tyrolienne. Cette manifestation revêt évidemment une importance considérable pour le commerce franc-montagnard. (vg)

AGENDA

Congrès socialiste à Saignelégier

L'Etat social

Le Parti socialiste jurassien tiendra un congrès vendredi 25 octobre, au Centre de loisirs de Saignelégier. Il traitera des élections communales, de la révision de la loi sur le travail et surtout de « l'avenir et le financement de l'Etat social », selon un exposé présenté par Ursula Hafner, présidente du groupe socialiste à l'Assemblée fédérale. (comm-vg)

J'ÉCOUTE 1008 FREQUENCE JURA

5.58 Ephéméride. 6.00 Infos F.J. 6.08 Le journal du matin. 7.15 Chronique boursière. 8.05 Le journal du matin. 8.30 Flash F.J. 9.05 Transparence. 9.30 Histoire de mon pays. 10.05 Transparence. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info Plus (rediffusion). 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné! 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Infos titres. 12.15 Jura Midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 12.55 Troc en stock. 13.00 Platine. 13.30 Verre azur. 16.03 Sortie de secours. 17.03 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Haut de gamme. 19.31 Les ensoleillées. 0.00 Trafic de nuit.

PARTI PRIS

Et le suivi?

L'étude du Dr Baierlé a le mérite de révéler les données du problème. Mais ce qu'elle ne dit pas présente autant, voire plus d'intérêt, que ce qu'elle révèle.

Ainsi ne sait-on pas dans quelles proportions les femmes qui demandent un avortement sont Suisses ou étrangères, mariées, concubines ou célibataires, ni si leur enfant a été conçu hors mariage ou non. Toutes ces données éclaireraient sur les motifs médico-sociaux invoqués. Quelle est la part de dangers de santé, de manque d'argent, de refus de « sacrifier » son confort? Les éléments

disponibles ne permettent pas de le savoir. Au-delà de la question éthique, qui peut être abordée de diverses manières selon ses convictions quant au statut du fœtus, l'étude permet de mettre le doigt sur une grave lacune: il n'existe aucun moyen d'accompagner les femmes qui ont avorté, de leur apporter une aide et un appui psychologique. Or, de nombreuses recherches démontrent aujourd'hui combien un avortement peut être traumatisant et, par conséquent, combien cet appui se révèle indispensable.

Victor GIORDANO

Affaire de mœurs aux Bois

Fermier derrière les verrous

Donnant suite à une plainte, le juge d'instruction des Franches-Montagnes a placé avant-hier un ressortissant des Bois, fermier célibataire et quinquagénaire, en état d'arrestation.

Une enquête a été ouverte. Elle est fondée sur les déclarations de deux jeunes filles sur

lesquelles l'intéressé aurait commis des actes de nature sexuelle. Le juge d'instruction doit encore entendre les protagonistes de cette affaire et refuse de confirmer nos informations. Il semble toutefois que le bétail du fermier a été déplacé, ce qui confirme la détention de ce dernier. De son côté, le Ser-

vice social participe à la procédure, notamment à l'audition d'une des deux jeunes filles.

A ce stade de l'affaire, il est prématuré de dire si de simples attouchements ou caresses ont été commis, ou si des actes répréhensibles plus graves peuvent être reprochés.

V. G.

Impôt sur les sociétés

Le Gouvernement mitigé

Dans sa réponse à la consultation fédérale relative à l'imposition des sociétés, le Gouvernement salue la nécessité de créer des conditions cadres favorables à l'économie. Sur six mesures proposées, trois peuvent être admises, deux réexaminées et une doit être rejetée.

Morépoint se rallie à l'imposition proportionnelle du bénéfice (en pourcentage du capital), sys-

tème en vigueur dans le Jura. En revanche, il ne s'agit pas d'imputer l'impôt sur le capital en proportion de l'impôt sur le bénéfice. Il est préférable de diminuer l'imposition du capital.

Delémont ne veut pas que les pertes puissent être compensées de manière intercantonale au sein d'un groupe, ce qui heurte le système fédéraliste, d'autant plus que les travaux administratifs qui en découleraient seraient

excessifs, sans parler des distorsions qui en résulteraient.

Enfin, le droit d'émission (d'actions) doit être réduit de 2 à 1%, plutôt que d'instaurer une franchise.

Enfin, le délai de conservation de ses propres actions sans conséquence fiscale peut être prolongé de deux à quatre ans, estime le Gouvernement jurassien.

V. G.

Burrus et Sullana se groupent

Cent vingt licenciements prévus

Dans un communiqué commun, Burrus S. A. Boncourt et Sullana AG Wetzikon annoncent que, à la suite du rachat de Burrus par Rothmans ce printemps, les deux entreprises ont décidé d'intégrer leurs activités industrielles et commerciales, en vue de renforcer de manière durable sur le marché suisse la position de Rothmans qui détient 27,2% du marché du tabac.

Les activités industrielles de production à Wetzikon des marques Dunhill, Peter Stuyvesant, Cartier, Rothmans et Vogue seront déplacées à Boncourt, dès la mi-1997. De même, la promotion et la vente seront concentrées. Si la majorité des emplois seront supprimés à Wetzikon, il est possible que des suppressions se produisent aussi à Boncourt. Un nou-

vel emploi sera offert dans le groupe Burrus à une soixantaine de personnes, soit à la moitié des 120 licenciements prévus. Il s'agira avant tout d'emplois offerts à Boncourt à des travailleurs occupés actuellement à Wetzikon. Tous n'accepteront sans doute pas une telle solution.

AVEC 60 PERSONNES DE MOINS

Sur les 740 emplois que comptent Burrus (600) et Sullana (140), 120 emplois seront supprimés. La même production pourra donc être assurée en employant soixante personnes en moins.

Les suppressions d'emplois concerneront la production mais aussi la vente et la promotion. Des retraites anticipées et un plan social s'efforceront de

réduire les effets de ces mesures. Le plan social en question a été soumis aux instances compétentes, conclut le communiqué.

PRÉVISIBLE

Cette concentration, qui frappe surtout l'emploi dans le canton de Zurich, était prévisible, dans la mesure où, après le rachat de Burrus par Rothmans, l'usine de Boncourt disposait encore de capacités de production et que ses installations sont très modernes.

C'est ce qui permet au Gouvernement jurassien, dans un communiqué d'affirmer qu'il a pris connaissance « avec beaucoup de satisfaction de la décision de Rothmans de renforcer son centre de production de Boncourt ».

V. G.

Hôtellerie et restauration

Pas de convention collective

Dans une question écrite, Roger Jardin, PCSI, s'inquiète des conséquences de la dénonciation de la convention collective dans la restauration et l'hôtellerie.

Pour le personnel étranger notamment, sur quels critères le Gouvernement entend-il fonder l'octroi de permis de travail? Exige-t-il la conclusion d'un contrat de travail fixant des exigences sociales minimales? Est-il prêt à examiner la reconduction, dans le canton, des dispositions

principales de la convention en cause?

Concernant l'entreprise DSR, qui est active dans plusieurs établissements publics jurassiens, le Gouvernement envisage-t-il d'intervenir si les prestations sociales étaient réduites?

Enfin, l'exécutif n'est-il pas d'avis que, dans la perspective du programme de développement économique, l'absence de convention nuira au bon développement de cette branche d'activité? (vg)

Elimination des déchets

Surveiller les entreprises

Dans une motion, qui découle directement des circonstances de la faillite de l'entreprise Elude, à Develier, entreprise qui avait l'objectif de traiter et de transformer des pneus usagés, le député-maire radical Roger Jermann propose de « combler certaines lacunes de la loi ».

Il est d'avis que le canton et les communes doivent pouvoir se prémunir des conséquences financières désagréables, en cas de faillite ou de mauvaise gestion de sociétés éliminant des déchets. Les modifications légales devraient favoriser le bon déroulement des processus in-

dustriels mis au point par de telles entreprises.

Sur ces bases, le député demande au Gouvernement de soumettre au Parlement des compléments légaux nécessaires. Il s'agit surtout d'éviter que la commune endosse la responsabilité d'élimination et les coûts qui en résultent, à la suite d'une mauvaise gestion industrielle dont elle ne serait pas responsable. Vu la législation fédérale et les prescriptions du Code civil, la marge permettant d'élaborer les dispositions légales demandées apparaît toutefois fort étroite. (vg)

Assurance-maladie

Alléger les primes

Dans une motion, Philippe Gigon, PDC, demande que le Gouvernement utilise le supplément de subvention allouée par la Confédération pour le paiement des primes d'assurance-maladie en 1997 afin d'alléger la charge des enfants. Il préconise notamment de prendre en charge les primes dès le troisième enfant et, si le surplus n'est pas épuisé, d'allouer le solde de manière à alléger les primes des familles ayant deux enfants à charge.

Le député se rallie au mode de subside mis sur pied par le Gou-

vernement, quant à la répartition de quelque 23,4 millions répartis entre environ 14.000 assurés. La Confédération versant près de 2 millions supplémentaires, il suggère que ce surplus compense la prime des familles ayant trois enfants et plus à charge. Le plan de subvention de 1997 devant être connu avant la fin de l'année, cette motion devra probablement être traitée en priorité, afin d'éviter que les calculs doivent être modifiés par une approbation éventuelle de cette motion par le Parlement. (vg)

CINÉMAS

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (de A. Desplechin avec M. Almeric), 16 ans, mercredi à 20 h 30. PASOLINI, MORT D'UN POÈTE (de M.T. Giordana), 16 ans, dès jeudi, tous les jours à 20 h 30, samedi et dimanche aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
TWISTER (de J. de Bont avec H. Hunt), 12 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
LES VOLEURS (de A. Téchiné avec C. Deneuve, D. Auteuil, L. Cote, F. Rabe, J. Riviert), 16 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 45.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
INDEPENDENCE DAY, LE JOUR DE LA RIPOSTE (de R. Emmerich avec W. Smith), 12 ans, tous les jours à 14 h 15, 17 h 15, 20 h 15.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (de C. Nuridsany et M. Perennou), pour tous, tous les jours à 16 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 14 h 45. SECRETS ET MENSONGES (de M. Leigh avec T. Spall), pour tous, tous les jours à 18 h 15 en V.O.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (de C. Nuridsany et M. Perennou), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 16 h 15, 21 h. SECRETS ET MENSONGES (de M. Leigh avec T. Spall), pour tous, tous les jours à 18 h en V.O.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
ANTONIA'S LINE (de M. Gorris), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 30, 20 h 45, toutes les séances en V.O.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
FARGO (de J. Coen avec W. H. Macy), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 15 et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
INDEPENDENCE DAY, LE JOUR DE LA RIPOSTE (de R. Emmerich avec W. Smith), 12 ans, tous les jours à 14 h 15, 17 h 15, 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
DRIFTING CLOUDS (de A. Kaurismäki avec K. Outinen), tous les jours à 15 h, 18 h 30 et 20 h 45, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
TWISTER (de J. de Bont), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
UN CHIEN DANS UN JEU DE FILLES (de M. Lehman avec J. Garofala), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h 30, 20 h 45.	REX ☎ (038) 28 10 77
MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI (de H. Ramis avec M. Keaton), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30. INDEPENDENCE DAY, LE JOUR DE LA RIPOSTE (de R. Emmerich), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 en V.O.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
TWISTER (de J. de Bont avec H. Hunt, B. Paxton), 12 ans, dès vendredi, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 15 h et 17 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
L'Océan Indien (connaissance du monde), jeudi à 20 h. MISSION IMPOSSIBLE (de B. de Palma avec T. Cruise), 14 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. SECRETS ET MENSONGES (de M. Leigh), 14 ans, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
LE HUITIÈME JOUR, mercredi et jeudi 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
CRASH (de D. Cronenberg avec J. Spader, H. Hunter), vendredi à 20 h 30, samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
CHACUN CHERCHE SON CHAT (de C. Klapisch avec G. Clavel), samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 45 et 20 h.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. EXPOSITION: «Energie et transport», service de l'énergie, Collège 31d, jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; samedi et dimanche fermé. CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Serre 23, lundi à vendredi de 11 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30 sauf vendredi jusqu'à 17 h. Kiosque place du Marché, samedi de 10 h 30 à 11 h 30; dimanche de 18 h 30 à 19 h 30. FERME GALLET: fermée; réouverture lundi 21 octobre.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit. CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Société mycologique, bâtiment Angelus, A.-M. Piaget 12, samedi et dimanche de 20 h à 21 h; mardi de 20 h 30 à 21 h 30. Chs-H. Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi sur rendez-vous, ☎ 31 31 71 ou 077/37 63 08.	LE LOCLE
SPECTACLE: Chantal Ladesou, Théâtre du Pommier, à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Espacité 5, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Beaux-Arts, av. du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
PHARMACIE: St-Hubert, ☎ 53 12 01. MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: Lundi 14 h à 20 h. Mardi à vendredi de 10 h à 20 h. Samedi de 10 h à 16 h. Exposition «Trésors des bibliothèques de l'Arc jurassien», jusqu'au 9 novembre 96. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: mardi à vendredi de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16. Lundi à jeudi de 15 h 30 à 18 h. Mardi de 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi, 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15. Lundi-vendredi 13 h 30-18 h, samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 h 30 à 17 h 30. Samedi de 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLICITÉ ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi de 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi de 8 h à 22 h, samedi de 8 h à 17 h. Exposition «Piaget Neuchâtelois», jusqu'au 5 octobre. DES JEUNES: Fbg de l'Hôpital 41. Lundi à vendredi de 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Ergeul, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: lundi, mardi et vendredi de 9 h à 10 h; mercredi de 9 h à 10 h et de 16 h 30 à 18 h; jeudi de 9 h à 10 h et de 18 h à 19 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h; mardi et jeudi de 14 h à 20 h; samedi de 9 h à 12 h.	DELÉMONT

MUSÉES

PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique. Samedi à jeudi, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 6 octobre. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-17 h. Dimanche matin gratuit. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). «François Morellet, trames», jusqu'au 10.11. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h. Dimanche matin gratuit. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi-vendredi 14-17 h; samedi 14-18 h; dimanche 10-12 h et 14-18 h. Dimanche matin gratuit.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Mardi-dimanche 14-17 h. «Xylon CH 1996», jusqu'au 6 octobre. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. 10-17 h 30. Sur demande préalable pour groupe dès 15 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. Médailles contemporaines/Fidem, jusqu'au 20.10. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Natures en tête», jusqu'au 12.1.1997 «Eil de verb». Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. «Miroirs du temps», gravures d'hier, photographies d'aujourd'hui. Jusqu'au 20.10. 10-12 h et 14-17 h, sauf lundi et vendredi après-midi.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne. Mardi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA/MUSÉE INDUSTRIEL. Collections industrielles (horlogerie, machines à tricoter). Jusqu'au 20.10, visite libre, 9 h 30-17 h 30. Démonstrations, samedi dès 14 h. Sur rendez-vous, ☎ 038/63 30 10 et 038/66 13 54.	TRAVERS
RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT. Mardi, jeudi, samedi, dimanche, 14-17 h. Jusqu'au 13.10.	MÔTIERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT

AVIS MORTUAIRE

CORTÉBERT

Les phénomènes de la vie peuvent être comparés à un rêve, un phantasme, une bulle d'air, une ombre, la rosée miroitante, la lueur de l'éclair et ainsi doivent-ils être contemplés.

Loïc Diacon:

Anne-Marie et René Marche-Perrin,
leurs enfants Karine et Xavier;

François et Liliane Perrin-Gisiger,
leurs enfants Thierry, Raphaël, Pascal Perrin,
Patrick et Philippe Issartel;

Jean-Jacques et Elena Diacon;

Agnès et Safak Barkçin-Diacon,
leurs enfants Cavid, Mümine et Nevsat;

Vincent Diacon, Milena Hrdina, leurs enfants Yoshi et Pavel;

Pascal et Sandra Diacon-Jost,

ont le chagrin de vous faire part du décès, survenu dans sa 50e année, de

Fifeli PERRIN DIACON

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

En mémoire de Fifeli, vous pouvez penser aux Petites Familles, Les Reussilles et Grandval, Service des dons, 2720 Tramelan, ccp 25-11139-0.

CORTÉBERT, le 29 septembre 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LE LOCLE

*L'Eternel est mon berger,
je ne manquerai de rien.
Ps. 23, v. 1*

Monsieur et Madame André Montandon, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Perret-Gentil-Montandon, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Charles-Ali Montandon, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;
Mademoiselle Verena Müller;
Les descendants de feu Georges Girardin-Desvoignes;
Les descendants de feu Edouard Montandon-Huguenin,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Irénée MONTANDON-GIRARDIN

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 84 ans.

*Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon.*

LE LOCLE, le 29 septembre 1996.

La cérémonie a eu lieu mardi 1er octobre, dans l'intimité.

Domiciles des familles: Centenaire 16 - 2400 Le Locle
Rosiers 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-795125

SAINT-IMIER

*Je suis la lumière du monde; celui qui me
suit ne marchera pas dans les ténèbres,
mais il aura la lumière de la vie.*

Jean 8: 12

Monsieur André Hug et Madame Gemma Poletto, à Saint-Blaise;
Monsieur et Madame Daniel et Bernadette Hug-Durieu, à Vauderens;
Monsieur et Madame Thierry et Nicole Hug-Burri et Chantal, à Emmenbrücke;

Madame Jacqueline Béguin-Hug, à Bevaix;
Monsieur Pierre Béguin, à Bevaix;

Monsieur Charles Chevalier, à Wabern, ses enfants et petite-fille;

Madame Rita Borle-Hug, à Saint-Imier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Edith HUG née CHEVALIER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui le 1er octobre 1996, dans sa 92e année.

SAINT-IMIER, le 1er octobre 1996

La cérémonie aura lieu à la Collégiale de Saint-Imier, jeudi le 3 octobre 1996, à 14 heures.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres Niggli, au cimetière de Saint-Imier.

Domicile de la famille: M. André Hug
Chemin des Deleynes 19
2072 Saint-Blaise

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire peuvent penser au Home La Roseraie à Saint-Imier, ccp 23-1789-3.

LES POMMERATS



*J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.*

II Tim. 4,7

S'est endormi paisiblement, entouré des siens et réconforté par les sacrements de l'Eglise

Monsieur Maurice CATTIN

à l'âge de 88 ans.

Madame Valérie Cattin-Monnat, Les Pommerats:

Michel et Christiane Cattin-Mercier et leurs enfants Séverine, Régine,
Hubert et Diana Cattin-Willemin et leurs enfants Thierry, Philippe,
Nelly et Bertrand Scheurer-Cattin et leurs enfants Flavien, Zélyne et Luc, Jean-Marc,
Claudine et Jean-Claude Thiébeaux-Cattin,
Mireille et Johnny Anex-Cattin et Sébastien,

Roseline et Jean-Claude Frossard-Cattin et leurs enfants Gisèle, Julien, Josiane, Roger,
Roland et Margarita Cattin-Valencia et leurs enfants Maurice, Günther, Eric, Arnaud;

Les familles de feu Henri et Lina Cattin-Godat;

Les familles de feu Jules et Stéphanie Monnat-Brossard

LES POMMERATS, le 30 septembre 1996

La célébration eucharistique, suivie de l'enterrement, aura lieu en l'église des Pommerats, le jeudi 3 octobre à 14 h 30.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

RENAN

*Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés,
et j'attends ceux que j'aime.*

Monsieur Roger Vuilleumier, à Renan,
Les familles Nicolet, Brandt, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Max NICOLET

leur très cher ami, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection subitement lundi, dans sa 71e année.

RENAN, le 30 septembre 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, jeudi 3 octobre à 10 heures, où le corps repose.

Pour adresses: M. Roger Vuilleumier
Seignette 8
2616 Renan

Madame L. Brandt
Rue des Fleurs 14
2502 Bienne

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



*J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi.*

2 Tim. 4 v. 7

Madame Thérèse Donzé-Genin

Lucienne et Mauro Conz-Donzé
Raphaël Conz

.Francis et Christiane Donzé-Froidevaux et leurs filles Séverine et Christelle, à Bienne

Les descendants de feu Emile Donzé-Joly

Les descendants de feu Henri Genin-Jobin

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Fernand DONZÉ

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui mardi dans sa 80e année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

*Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu
Mais soyons reconnaissants de l'avoir eu.*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er octobre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée au Centre funéraire vendredi 4 octobre à 8 heures 30, suivie de l'inhumation.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue des Hêtres 6

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS
1917

a le pénible devoir d'annoncer
le décès de

Monsieur Fernand DONZÉ

Elle conservera de cet ami
le meilleur souvenir.
Rendez-vous des membres au cimetière
vendredi 4 octobre à 8 h 30.

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

La famille de

Madame Marie-Louise MOYSE-PELLEGRINI

a le chagrin de faire part de son décès sur-
venu à l'âge de 90 ans.

LE LOCLE, le 29 septembre 1996.

La cérémonie a eu lieu mardi 1er octobre,
dans l'intimité.

Domicile de la famille:
Jean-Louis Fahrni
Cardamines 22 - 2400 Le Locle

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE
FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT
LIEU.

132-795126

La famille de

Monsieur Paul WÜTHRICH

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, ont pris part à son deuil.

Profondément touchée de votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors de son grand deuil, la famille de

Madame Cécile PÉQUIGNOT-AUBRY

vous remercie très sincèrement de votre présence, votre envoi de fleurs, votre don ou votre message et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Un merci tout particulier à la Direction et au personnel de l'EMS Joli-Bois à Chamby pour leur dévouement et leur gentillesse.

LA TOUR-DE-PEILZ, NEUCHÂTEL ET BLONAY, octobre 1996.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU HOME MÉDICALISÉ LA SOMBAILLE
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Armelle HERRGOTT

notre fidèle employée et maman de Madame Sabine Maillot.

132-795174

Une présence, pour que mardi soit un peu dimanche.



Concert de musiques intérieures. Peu de bruit, beaucoup de valeurs.

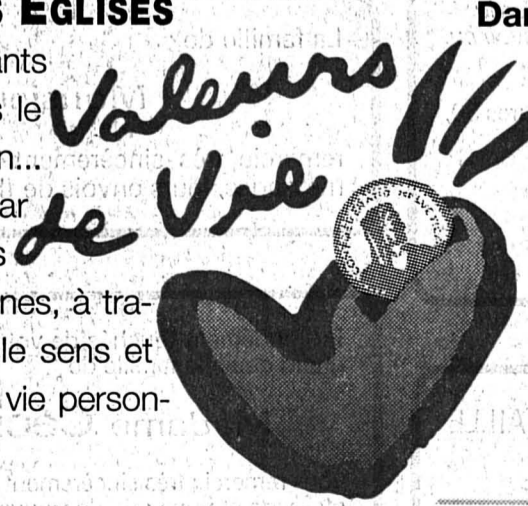


DANS NOTRE CANTON, LES TROIS EGLISES

s'efforcent d'assurer la cordialité d'une présence, l'attention d'un regard et d'une écoute, l'encouragement d'une parole voire d'un coup de main matériel, à tous ceux, jeunes ou moins jeunes, hommes, femmes, familles, enfants, qui en ont besoin.

DANS NOTRE CANTON, LES TROIS EGLISES

dialoguent à titres divers avec des milliers d'enfants et d'adolescents. Enseignement religieux dans le cadre scolaire, catéchèse, groupes de discussion... Ces contacts, ces échanges, sont assurés par des pasteurs, des prêtres, des diacres et des bénévoles spécialisés. Ils font découvrir aux jeunes, à travers l'histoire et les valeurs du christianisme, le sens et l'importance de la dimension spirituelle dans la vie personnelle et sociale.



DANS NOTRE CANTON, LES TROIS EGLISES

assument, au nom du Christ, mariages, baptêmes, services funèbres, ainsi que des tâches dans le domaine social. Ce rôle équilibrant, indispensable et irremplaçable, les Eglises ne peuvent l'accomplir sans moyens financiers. Seule la contribution ecclésiastique volontaire les leur assure. Négliger de l'acquitter, c'est compromettre la poursuite de cette mission utile à la collectivité.

Dans le canton de Neuchâtel, 130 000 femmes, hommes, enfants se reconnaissent officiellement d'une confession. Cette déclaration est un engagement. A chacun de l'honorer au plus près de sa conscience.

Aidez-nous à vous aider.

Merci de votre contribution!

Eglise réformée évangélique Eglise catholique romaine Eglise catholique chrétienne

Pasteur à La Chaux-de-Fonds

Edouard Urech, autodidacte et vulgarisateur

Dans la mémoire collective de notre ville, Edouard Urech reste avant tout le bon pasteur à la barbe fleurie des leçons de religion. Dame! 52 ans d'enseignement biblique dans les écoles, cela laisse des traces. Mais un regard plus approfondi sur la vie et l'œuvre d'Edouard Urech fait apparaître un homme hors du commun; parfait autodidacte, il a su mener son existence selon les voies qu'il s'était tracées. Pasteur par vocation, il s'est encore investi dans les sciences, le dessin, les recherches historiques et l'écriture. Adroit communicateur, il aimait partager le résultat de ses recherches avec les autres.

Par
Francis KAUFMANN

UN DÉPART DIFFICILE

La fréquentation des unions chrétiennes lui donne très tôt la conviction qu'il sera pasteur mais, pour réaliser cette vocation, les circonstances ne lui sont guère favorables.

Troisième enfant dans une famille de quatre, Edouard Urech est né à Neuchâtel en 1900. Ses parents, de petits commerçants, meurent jeunes. A 18 ans, Edouard est orphelin. Il n'est pas question d'études universitaires à ce moment. Aidé par ses aînés, il suit néanmoins les cours de l'école de commerce, ce qui lui permet de devenir comptable dans une entreprise de la ville. A

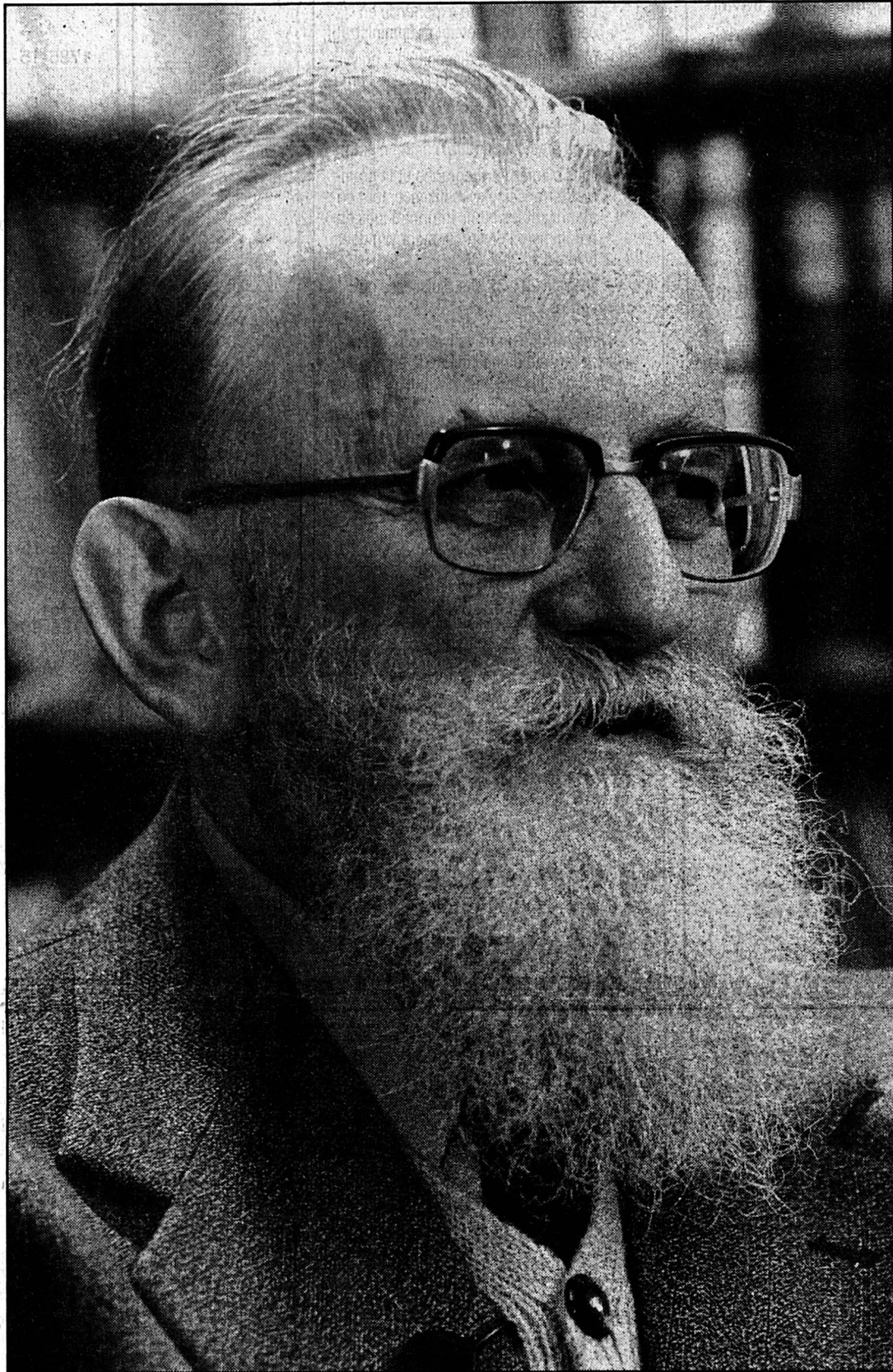
Notes entomologiques

Nous avons déjà souligné la passion du pasteur Urech pour les sciences naturelles. Apprendre dans les livres ne lui suffisait pas, dans la mesure du possible il s'efforçait de vérifier au microscope les leçons apprises. Lui-même faisait des découvertes originales. Dès le temps de la retraite, commença une collaboration de 14 ans au «Petit rameau de sapin», organe de vulgarisation scientifique du club jurassien dont il était archiviste. Sous le titre général de «notes entomologiques» (l'entomologie est la science qui traite des insectes), il a adressé plus de 50 articles au journal, quelques-uns parlant d'ailleurs de botanique.

Ces communications traitaient de sujets qu'il avait lui-même observés ou d'expériences qu'il avait menées à bien. A titre d'exemple de ses méthodes, ce court extrait: «Pour comprendre le mécanisme de la piqûre d'ortie, on peut prendre son courage à deux mains et se piquer sous la loupe binoculaire. C'est très intéressant, que se passe-t-il alors?»... etc.

Bien entendu, tous ces articles sont abondamment illustrés

Doué d'une capacité de concentration et de travail exceptionnelle, Edouard Urech a su mener à bien les activités qu'il aimait et qu'il avait choisies sans préjudice pour ses activités pastorales. Il fut aussi un pasteur aimé et écouté.



Le pasteur Urech

(photo réalisée par M. Jeannin).

24 ans, muni de quelques économies, il peut enfin s'inscrire à l'université. En cours d'étude, il contracte la tuberculose, ce qui l'oblige à un séjour d'un an à Leysin. C'est là qu'il rencontre sa future épouse, Louise Tripet de La Chaux-de-Fonds. En 1929, il est enfin consacré pasteur. Après un stage à St-Martin, il est nommé à La Chaux-de-Fonds en 1932, ville où il officiera jusqu'à l'âge de la retraite. A ce moment, on lui demande d'effectuer un remplacement de quelques mois à Genève. Très apprécié, il remplira encore un ministère de quatre ans dans la ville du bout du lac. A 69 ans démarre enfin pour lui la vraie retraite qui sera très active, assombrie toutefois par la perte de sa femme en 1979.

UNE MÊME QUÊTE

Edouard Urech mettait sur le même plan son travail pastoral et ses activités de loisir; observation de la nature, dessin, recherches historiques. Cela représentait pour lui les diverses facettes d'une même quête; la glorification de l'œuvre du Créateur. Il aimait à dire «La science et l'observation de la nature me permettent de comprendre les merveilles de Dieu».

L'AMOUR DU DESSIN

Edouard Urech a toujours aimé dessiner mais, manquant des

bases théoriques, il s'inscrit dans les années 30 aux cours par correspondance d'une école parisienne qui lui délivra un certificat de fin d'étude reconnu pour l'enseignement du dessin. Il utilisera son talent de dessinateur pour illustrer la plupart de ses ouvrages. Sa technique de prédilection est l'encre de Chine. Graphiste avant tout, il orne les têtes de chapitre de ses premiers livres par de belles lettres et en enrichit les pages par quelques gravures. Plus tard, il illustrera abondamment, toujours à la plume, les deux dictionnaires dont nous reparlerons ainsi que les communications d'ordre scientifique qu'il fait parvenir au «Petit rameau de sapin».

Enfin, au moment où la retraite lui laisse plus de loisirs, il publiera deux cahiers de dessins, fruit de son observation de la nature. Le premier intitulé simplement «Quelques dessins des Montagnes neuchâtelaises» voit le jour en 1976. La sortie du second, «De Tête de Ran aux rives du Doubs», quelques jours avant sa mort en novembre 1984, lui sera l'occasion d'une dernière joie terrestre sur son lit d'hôpital. L'ambition de l'auteur était de rendre, par un trait simplifié ainsi que par de courts textes d'accompagnement, «la force de caractère du Jura». Il y est fort bien parvenu.

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE LA CHAUX-DE-FONDS

«L'histoire de l'Église de La Chaux-de-Fonds», publiée en quatre petits volumes, suffirait à elle seule à asseoir la notoriété d'Edouard Urech.

Au départ, le résultat de recherches assidues dans les archives communales a fait l'objet d'une série de causeries de sa part, portant sur divers aspects du développement de la vie religieuse et de l'instruction publique à La Chaux-de-Fonds. Pressé par des amis il se décida à donner une forme écrite à ces chroniques; bien lui en a pris. Par ces textes il se révèle non seulement comme un historien talentueux, mais aussi comme un conteur plein de verve. Rarement histoire sérieuse a été présentée sous forme si vivante.

Pour nos ancêtres l'église (et l'Église) était bien située au centre du village. Mais, simples humains comme nous, c'est avec leurs moyens et leurs faiblesses qu'ils s'efforcèrent de rendre grâce à Dieu. L'histoire de l'Église telle qu'elle ressort des archives compulsées par le pasteur Urech, c'est un mélange de grandeur et de mesquinerie; la vie en somme.

Certaines personnes, jugeant sans doute l'ouvrage un peu trop «terre à terre», demandèrent à l'auteur ce qu'il entendait sous le vocable d'église, s'il

s'agissait de la communauté des croyants ou de l'édifice dans lequel se célèbre le culte. Sa réponse fut sans équivoque: «Là où deux ou trois sont rassemblés au nom du Christ, là est l'Église, par conséquent l'histoire de l'Église de La Chaux-de-Fonds est tout naturellement le récit de ce que les habitants de nos régions ont entrepris autrefois pour y maintenir la vie et la pensée chrétienne.» Et il ajoute: «De plus, si l'on veut faire de l'histoire, il faut se donner la peine de rechercher des documents sûrs, s'en abstenir c'est répéter ou créer des légendes». Puis il conclut: «Ne convient-il pas d'écrire l'histoire pour qu'elle soit lue? Et qu'elle soit lue avec intérêt et si possible avec plaisir?»

Et c'est bien ce qui fait le charme de l'historien Urech, qui

Guillaume Farel

De Guillaume Farel il existait une seule biographie, publiée en 1930 par un groupe d'historiens neuchâtelais. Monumental, cet ouvrage de 750 pages était peu lu, car indigeste à force d'être savant. C'est du moins l'opinion du pasteur Urech qui, dans les années 60, écrivit un «Guillaume Farel» «grand public» et néanmoins fort bien documenté. On retrouve là ce souci de mettre les choses de l'église à portée du plus grand nombre.

Bien plus tard, à la faveur de cette fameuse retraite active, il remettra Farel en scène dans un ouvrage tout à fait original. De Guillaume Farel on connaissait: «Du vrai usage de la croix et autres traités». Edouard Urech imagina de transcrire cet ouvrage en langage courant et de publier les deux versions l'une au côté de l'autre. Le texte de Farel figure sur les pages de gauche de l'ouvrage, en fac similé, et la transcription, réduite à l'essentiel, sur les pages de droite. Des annotations renvoyant aux textes bibliques complètent la version moderne. Bel ouvrage de vulgarisation, ici aussi.

sait allier la rigueur historique à un style familier. On sent chez lui le souci de faire passer le message, de vulgariser comme on dit aujourd'hui. «L'histoire de l'Église de La Chaux-de-Fonds» se lit comme un roman.

LES DICTIONNAIRES BIBLIQUES

Dans les années 50, le professeur de théologie W. Corswant se préparait à publier un dictionnaire d'archéologie biblique lorsque la mort le surprit. L'œuvre entreprise était considérable, comprenant près de 750 articles. Consciente de la valeur de l'ouvrage, l'ÉREN fit alors appel au pasteur Urech afin de compléter et d'illustrer ce dictionnaire. Un congé de six mois lui fut accordé pour mener à bien cette tâche. La contribution d'Edouard Urech s'avère importante. Certains articles ont dû être complétés, les références bibliques précisées. Et surtout il a enrichi l'ouvrage d'une iconographie abondante qui en rend la consultation plus vivante.

Encouragé sans doute par ce travail, Edouard Urech a publié plus tard un «dictionnaire des symboles chrétiens». Fruit de longues et patientes recherches, cet ouvrage, illustré par 150 dessins de l'auteur, explique l'origine, le sens et l'évolution des symboles qui jalonnent l'histoire du christianisme. F.K.



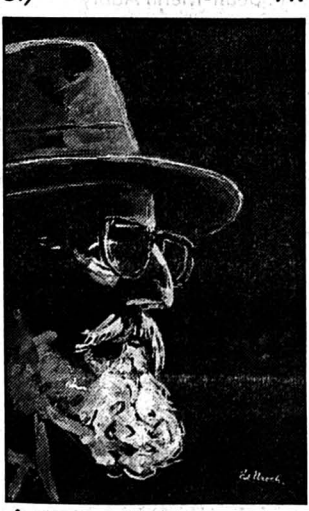
Une vue du Grand Temple, signée G. Saint-Clair, alias Ed. Urech.

LES ÉDITIONS G. SAINT-CLAIR

A quelques exceptions près, Edouard Urech a édité lui-même ses ouvrages sous la raison sociale: «Les éditions G. Saint-Clair.» G. Saint-Clair est, paraît-il, l'anagramme de Alfred Edouard Urech traduit en grec et retraduit en français. Sous ce pseudonyme furent aussi signés ses premiers dessins. Editer soi-même ses ouvrages c'est aussi en assurer la promotion, la vente, l'expédition, tâche à laquelle collaborait sa famille. A ce propos signalons que Francine Urech (La Chaux-de-Fonds), une des filles du pasteur gère toujours les éditions G. Saint-Clair. Les titres suivants y sont encore disponibles à des prix... d'époque.

— Histoire de l'Église de La Chaux-de-Fonds.
— Du vrai usage de la croix par Guillaume Farel, transcrit en langage courant par Ed. U.
— Quelques dessins des Montagnes neuchâtelaises.
— De Tête de Ran aux rives du Doubs, dessins.
Par ailleurs, on trouve tous les ouvrages d'Edouard Urech à la Bibliothèque de la ville.

«Dans les pâturages du Haut-Jura on peut regarder de n'importe quel côté, il y a toujours quelque chose de beau à voir. Et si l'on regardait les hommes avec un a priori semblable?» (Texte figurant en regard d'un dessin d'Ed. U.)



Autoportrait.



h-me d'enfants
centre éducatif et pédagogique
crêt du saplot
2608 courtelary

met au concours un poste d'

ÉDUCATEUR

Exigences: - formation spécialisée ou équivalente;
- aptitudes à l'engagement et au travail en équipe;
- bonne compréhension du monde de l'enfance et de l'adolescence.

Nous offrons: - un travail enrichissant et varié, dans le cadre d'un groupe dynamique;
- traitement selon législation cantonale.

Entrée en fonctions: 1^{er} janvier 1997 ou date à convenir.

Délai de candidature: 31 octobre 1996.

Renseignements et offres sont à adresser à la **Direction du home, CEP - 2608 Courtelary, tél. 039 44 11 27.**

06-133057/4x4

IMMOBILIER

Fabrique d'horlogerie moyen à haut de gamme cherche à acquérir

atelier ou fabrique de bracelets cuirs pour montres

Eventuellement collaboration peut être envisagée.

Veillez s.v.p. faire vos offres par écrit sous chiffre G 06-133143, à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1.

4x4



A la hauteur
de vos ambitions

Société de services spécialisée dans la recherche et le placement de personnel, nous recherchons notre future

Secrétaire

- de formation commerciale, vous bénéficiez d'une première expérience en secrétariat commercial et administratif;
- faisant preuve de disponibilité, polyvalente, vous possédez le sens de l'organisation et des responsabilités;
- à l'aise dans vos rapports avec autrui, vous êtes d'un naturel communicatif;
- vous maniez l'orthographe et la grammaire française avec aisance, tout en maîtrisant les outils informatiques et notamment l'environnement Windows (Word/Excel);
- âgée de 20 à 32 ans, Suisse ou permis C.

Nous offrons un travail varié et intéressant au sein d'une société dynamique, ainsi que les avantages d'une entreprise moderne.

Les offres de service complètes avec photographie et copies de certificats sont à adresser sous réf. 96101.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire
et stable

132-795103

Ligne rouge
pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10
Le Locle
Tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

IMMOBILIER



À LOUER AU LOCLE
1 APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES
avec cuisine agencée, salle de bains-WC

À LOUER TOUT DE SUITE
OU POUR DATE À CONVENIR

1 APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES
avec cuisine agencée, salle de bains, douche-WC

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA Av. Léopold-Robert 12
Tél. (039) 23 33 77 2300 La Chaux-de-Fonds

132-795068

Pour sortir d'indivision, nous vendons au plus offrant

TERRAIN AUX BRENETS

Surface 1105 m², pour villa. Belle vue.

☎ 039/41 34 40.

6-133206

A louer Hôtel-de-Ville 39

3 1/2 PIÈCES

Tout confort, cuisine agencée, machine à laver, grand balcon.
☎ 039/23 71 88, le matin, ou 039/28 49 98 aux heures des repas.

132-794990

Police-secours: 117

A vendre maison familiale

Quartier des Allées. Faire offre sous chiffre O 132-795092 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-795092

À LOUER

Numa-Droz 149

Appartements de 3 pièces

Grandes chambres, jolis parquets, balcon, immeuble rénové
Libre de suite ou à convenir.

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI



A VENDRE
La Chaux-de-Fonds
IMMEUBLE

Bien centré. Rue de la Paix.
Composé de cinq appartements, un local commercial, un garage
Jardin avec pavillon.
NOUVEAU PRIX.
Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

132-794630

A vendre **VILLA FAMILIALE**

En duplex, avec garage double et terrasse, aux Brenets.
Vue imprenable sur le Doubs.

Pour traiter, s'adresser à:
Me Eric Bieri, avocat
Avenue Léopold-Robert 88
2300 La Chaux-de-Fonds

132-794668

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

LA CHAUX-DE-FONDS BUREAUX À LOUER

Léopold-Robert 88, au 1^{er} étage: un 3 et un 5 pièces avec WC.

Léopold-Robert 8, au 1^{er} étage: un 2 pièces avec WC.

Numa-Droz 158, au rez-de-chaussée: un 2 pièces avec WC.

132-794961

À LOUER AU LOCLE dans petit immeuble
JOLI APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Refait à neuf, cuisine agencée, WC/douche, hall d'entrée, 3 chambres.
Fr. 700.-, charges comprises.
☎ 039/23 77 77-76

132-795098

Son chez-soi pour un prix raisonnable!
A Saint-Imier
nous vous offrons cette



maison familiale et atelier
4 pièces, cuisine habitable, salle de bains, WC séparés, locaux annexes, terrain: 580 m².
Pour seulement Fr. 250 000.-.

Liegenschaft Etude Immobilière

Teilhaber: Jean-Claude Fallo

werner engelmann ag

Biel Bienne

Dufourstrasse 34 Tel. 032 4108 85

6-132829

A louer à partir du 1^{er} avril 1997:
logement de 3 pièces
Loyer: Fr. 660.- par mois.

A louer à partir du 1^{er} décembre 1996:
garage pour Fr. 90.- par mois.
Rue Baptiste-Savoie 20
2610 Saint-Imier.

SUHNER AG, Bremgarten,
Mme S. Müller, ☎ 056/648 42 42.

209-69626

OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES
DU DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

Vente aux enchères publiques d'appartements en PPE au Noirmont

Judi 31 octobre 1996, dès 14 heures, à l'Hôtel-Restaurant du Soleil, au Noirmont, il sera vendu aux enchères publiques, à tout prix et au plus offrant, séparément, les immeubles ci-après décrits, à savoir:

Feuillets No	Lieu-dit, nature Ban du NOIRMONT	Valeur officielle
1er lot 1785-01	Appartement, nord-ouest, rez-de-chaussée, propriété par étage pour 45/1000 sur Le Noirmont/1785 sur bâtiment Clos-Frésard 4 Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 55 600.- Fr. 135 000.-
1785-15-J	Copropriété ordinaire pour 1/23 sur Le Noirmont/1785-15, sous-sol, garage Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 8 670.- Fr. 18 000.-
2e lot 1785-03	Appartement, sud-ouest, rez-de-chaussée, propriété par étage pour 80/1000 sur Le Noirmont/1785 sur bâtiment Clos-Frésard 4 Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 76 200.- Fr. 230 000.-
1785-15-D	Copropriété ordinaire pour 1/23 sur Le Noirmont/1785-15, sous-sol, garage Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 8 670.- Fr. 18 000.-
3e lot 1785-04	Appartement, sud-est, rez-de-chaussée, propriété par étage pour 67/1000 sur Le Noirmont/1785 sur bâtiment Clos-Frésard 4 Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 63 700.- Fr. 185 000.-
1785-15-E	Copropriété ordinaire pour 1/23 sur Le Noirmont/1785-15, sous-sol, garage Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 8 670.- Fr. 18 000.-
4e lot 1785-05	Appartement, nord-ouest, 1 ^{er} étage, propriété par étage pour 64/1000 sur Le Noirmont/1785 sur bâtiment Clos-Frésard 4 Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 76 200.- Fr. 195 000.-
1785-15-K	Copropriété ordinaire pour 1/23 sur Le Noirmont/1785-15, sous-sol, garage Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 8 670.- Fr. 18 000.-
5e lot 1785-06	Appartement, nord-est, 1 ^{er} étage, propriété par étage pour 36/1000 sur Le Noirmont/1785 sur bâtiment Clos-Frésard 4 Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 47 100.- Fr. 110 000.-
1785-15-L	Copropriété ordinaire pour 1/23 sur Le Noirmont/1785-15, sous-sol, garage Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 8 670.- Fr. 18 000.-
6e lot 1785-08	Appartement, sud-est, 1 ^{er} étage, propriété par étage pour 61/1000 sur Le Noirmont/1785 sur bâtiment Clos-Frésard 4 Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 63 700.- Fr. 190 000.-
1785-15-M	Copropriété ordinaire pour 1/23 sur Le Noirmont/1785-15, sous-sol, garage Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 8 670.- Fr. 18 000.-
7e lot 1785-10	Appartement, nord-est, 2 ^e étage, propriété par étage pour 38/1000 sur Le Noirmont/1785 sur bâtiment Clos-Frésard 4 Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 47 100.- Fr. 115 000.-
1785-15-N	Copropriété ordinaire pour 1/23 sur Le Noirmont/1785-15, sous-sol, garage Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 8 670.- Fr. 18 000.-
8e lot 1785-12	Appartement, sud-est, 2 ^e étage, propriété par étage pour 64/1000 sur Le Noirmont/1785 sur bâtiment Clos-Frésard 4 Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 63 700.- Fr. 195 000.-
1785-15-O	Copropriété ordinaire pour 1/23 sur Le Noirmont/1785-15, sous-sol, garage Valeur vénale fixée par l'expert	Fr. 8 670.- Fr. 18 000.-

L'immeuble ft 1785 (Clos-Frésard 4) est situé près du centre du village, dans un quartier calme. Le bâtiment a été construit en 1984, il comprend 14 appartements et un garage collectif souterrain.

Observation:

- a) Les feuillets 1785-03 et 1785-04 (lots 2 et 3) propriétés de SI Le Cotay S.A., Court, sont vendus sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Moutier, en application de l'art. 134 ori.
- b) Les feuillets 1785-01, 1785-05, 1785-06, 1785-08, 1785-10, 1785-12 sont la propriété de S.I. Le Cotay S.A., Court, et M. Herbert Hildinger, Court, à raison 1/2 chacun. La vente est requise par la créancière gagiste dans le cadre d'une poursuite en réalisation de gage contre M. Herbert Hildinger ainsi qu'en application de l'art. 134 ori, sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Moutier (faillite S.I. Le Cotay S.A., Court).

Conditions:

Les conditions de vente, les états des charges et les rapports d'expertise seront déposés à l'office soussigné du 7 au 17 octobre 1996 où les intéressés pourront en prendre connaissance. Des garanties réelles de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et d'une pièce de légitimation officielle. Les représentants des sociétés devront présenter un extrait récent du Registre du commerce ainsi que la preuve de leurs pouvoirs.

Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Visite de l'immeuble:

Lundi 21 octobre 1996, à 16 h 30.

Renseignements: auprès de l'office soussigné, ☎ 039/51 11 83.

Saignelégier, le 26 août 1996.

OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES
DES FRANCHES-MONTAGNES
Le préposé: Jean-Marie Aubry

14-789661

IMMOBILIER

Saint-Imier
Quartier
tranquille
A louer
1 appartement de 3 1/2 pièces

Cuisine agencée, balcon, ascenseur, cave. Fr. 750.- + ac. charges Fr. 120.-.
Libre dès le 1.11.96.
☎ 032/93 28 40

296-732070

A louer tout de suite, Parc 129
magnifique 3 1/2 pièces
100 m²

Cuisine complètement agencée,
terrasse. Très ensoleillé.

Fr. 1375.- charges comprises.

☎ 039/266 220

132-795099



Votre fenêtre
rénovée en deux
heures.

Plus de confort et moins de frais de chauffage sans plus attendre avec les fenêtres EgoKiefer.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

A découvrir chez:
Jean Claude

Menuiserie-Ebénisterie, Rue du Doubs 154
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039/23 19 35

41-203186

Un nouveau mouvement musical s'apprête à décimer l'Europe

Après la vache folle, l'Angleterre nous envoie la jungle



Après la maladie de la vache folle, les Anglais sont en train de contaminer l'Europe avec un nouveau virus: la Jungle. Heureusement, ce virus, quoique très contagieux - ses effets se caractérisent par des déhanchements violents et une transpiration abondante -, n'est dangereux que pour les semelles. D'ici six mois, ce style musical dérivé de la techno, du reggae et du hip-hop fera des ravages partout.

L'actualité «in»
par Steve Axentios
avec votre disquaire
ANTIPOD



Everything But The Girl

Un des premiers groupes commerciaux à avoir réalisé un album entier de jungle.

DEUX COURANTS

Très rapidement débarrassée de ses oripeaux ragga par les DJ's britanniques, qui ne gardèrent que la basse ronflante et la batterie décoiffante, la jungle s'est alors scindée en deux courants: le hardstep et le drum & bass. Le

l'ambient-jungle se reconnaît par ses nappes de synthés et ses voix abyssales, alors que la jazz-jungle, comme son nom l'indique, contient des samples et des éléments de jazz.

Voilà pour les définitions. Au niveau purement musical, la jungle ressemble plus à de la techno et à du hip-hop hardcore qu'à du reggae. Avec l'immense avantage d'être plus musicale que le hip-hop, moins assourdissant que la techno, plus pétillante que l'ambient et plus inventive que n'importe quel autre style de musique actuel - certains DJ's rivalisent d'ingéniosité, lorsqu'ils greffent des violons tziganes ou des percussions tribales sur des rythmes si saccadés. Cela dit, à la longue, la jungle peut aussi devenir casse-bonbons.

UNE MUSIQUE HYBRIDE

Autre caractéristique qui fait la force de la jungle et explique certainement son immense succès dans tous les endroits branchés d'Angleterre: elle réunit les fans de la techno, du hip-hop, de l'acid-jazz, du dub, de l'ambient et du reggae. Hybride, la jungle permet une double, voire une triple écoute, grâce à la combinaison du tempo rapide et de la basse lente. En d'autres termes, l'auditeur peut entendre deux musiques simultanément; gigoter à toute vitesse, tel un asticot accroché à un hameçon sur le rythme ou se mouvoir d'une manière plus sensuelle sur la basse et la mélodie.

« En raison de cette écoute simultanée, je crois que la jungle a un potentiel infini », dit Bill Laswell, probablement le producteur le plus inventif de cette fin de siècle. Fondateur du célèbre label d'acid-jazz Talking Loud (label qui s'oriente désormais de plus en plus vers la jungle), Gilles Peterson ne tarit pas d'éloges sur ce courant musical. « Pour moi, 1995 fut la

reste encore très underground. La jungle n'a pas (encore) été récupérée par les annonceurs ou les grandes maisons de disques. Ce n'est apparemment qu'une question de mois, voire de semaines. Une fois que les majors auront mis leur grappin dessus, le phénomène prendra davantage d'ampleur.

ACHATS DIFFICILES

Aujourd'hui, il est difficile de se procurer des CD de jungle sans s'appeler Hercule Poirot. Du moins dans nos contrées. A moins de se contenter des compilations ou des artistes à caractère commercial (Goldie, Nicolette, Alex Reece), distribués en grandes surfaces, il faut obligatoirement passer par le disquaire indépendant afin de tenir au courant de l'évolution de la scène et de la sortie des dernières nouveautés. Inconvénient: la plupart des titres sont gravés sur vinyle exclusivement. Pour les jeunes Anglais, cela ne constitue apparemment pas un gros inconvénient, comme s'il leur était aussi naturel d'acheter un maxi vinyle que de boire du thé sur le coup de 16 heures. Les ventes de chaque nouveau maxi du label Metalheadz, qui atteignent parfois les 50'000 exemplaires, en attestent. En outre, les grandes chaînes ont depuis longtemps compris qu'il fallait stocker des vinyles dans leurs bacs pour satisfaire la clientèle «dance».

Un phénomène de mode, la jungle? Phénomène, oui; de mode, certainement pas. Bien qu'elle existe à l'état latent depuis trois ou quatre ans outre-Manche, la jungle connaît son véritable essor dans un proche avenir. D'ici six à huit mois, d'après les prévisions des spécialistes. « Il y a six mois, je vendais une piste de danse en passant un disque de jungle, commente Pascal Roth, alias DJ Darshan, disquaire et disc-jockey à Vevey. Aujourd'hui, je la remplis. Il y a une année, je vendais cinq disques par mois. A présent, une quinzaine partent chaque semaine. »

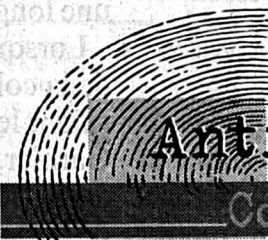
Jadis, le hip-hop, la techno et la house furent tous qualifiés de phénomènes de mode éphémères. Or, ils continuent aujourd'hui encore à faire vivre - aux USA, le marché du hip-hop est le plus lucratif - et danser des millions d'individus. La jungle sera-t-elle la prochaine à figurer sur la liste?



Nicolette

L'ex-chanteuse de Massive Attack, se lance dans la jungle avec succès.

Tous les mondes musicaux chez



Magasin de disques
(CD et vinyl)

Manège 19 (Cour ancien Manège)
La Chaux-de-Fonds - 039/28 10 70

ANTIPOD, le partenaire de vos loisirs

CD's

L'ESSENTIEL

Vous désirez vous initier à la jungle? Deux possibilités: primo, consulter un spécialiste. Secundo, vous ruer sur une des sept compilations ci-dessous, en provenance des plus importants labels de jungle.

Platinum Breakz

Ce double CD du label Metalheadz (fondé par Goldie), représente probablement la meilleure expression de l'intelligent jungle, c'est-à-dire de la drum & bass aussi complexe qu'inventive. Y figure des artistes tels que Goldie, Photek, Alex Reece, J Majik ou encore Source Direct.

Logical Progression

En deux CD, une approche de l'ambient jungle. Pour planer en dansant. Aux commandes: LTJ Bukem, Chameleon, DJ Peshay, PFM et d'autres artistes du label Good Looking.

Storm from the East

Tout ce qui sort sur le label Moving Shadow est un gage de qualité. Subtiles atmosphères ambient, délicates incursions jazzy, avec JMJ & Richie, Flytronix ou PFM. Un régal.

In Order to dance 6

Ce sixième volume de la série de R&S, un label belge jadis spécialisé dans la techno, propose un récapitulatif en deux CD de la jungle de ces dernières années, du hardstep au jazz-jungle. Avec Lemon D., Wax Doctor, Kenny Larkin.

Music Box

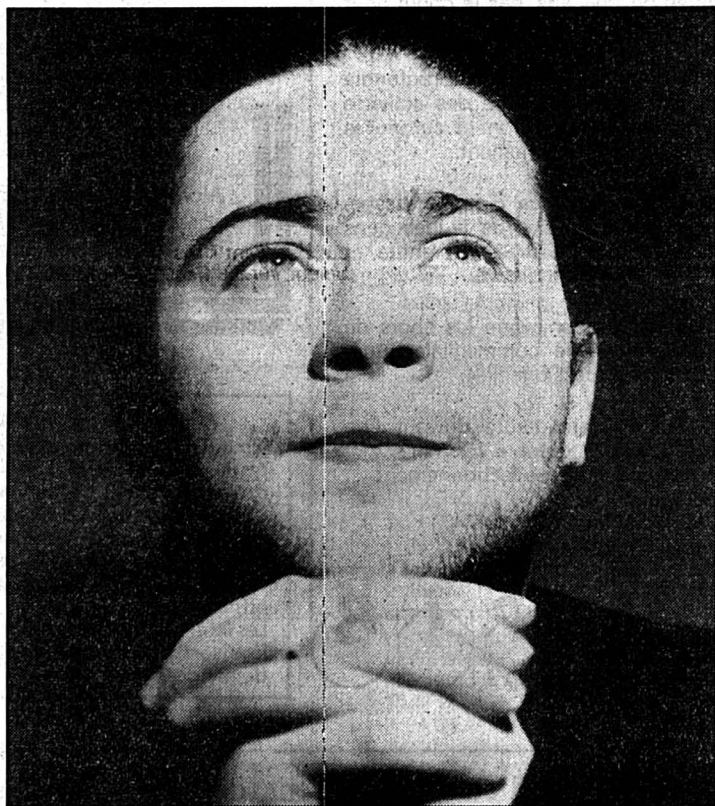
Vue sur Full Cycle, cette compilation regroupe Roni Size, DJ Krust et DJ Die, entre autres. Pour les fans de sons plus bruts et d'arrangements «minimalistes».

Jungle Jazz

Le label italien Irma a répertorié quatorze titres à consonance jazz. De Wax Doctor à Ohm Guru, en passant par Ballistic Brothers et Photek.

Rebirth of the cool 6

Une collection indispensable chez Fourth & Broadway pour tout amateur de dance-music, à l'affût des nouvelles tendances. La jungle occupe bien évidemment les devants de la scène (avec Nicolette, DJ Pulse, Outside ou LTJ Bukem), mais elle n'est pas seule sur ce disque.



Alex Reece

Un des DJ's les plus fameux de la scène jungle, vient de sortir son premier opus «So far».

De quoi s'agit-il? La jungle est une fusion du breakbeat (branche de la techno aux rythmes saccadés) et du ragga (version dub du reggae). Créée au début des années 90 par la communauté jamaïcaine des ghettos londoniens, la jungle se caractérise par une basse, empruntée au reggae, deux à quatre fois plus lente que le rythme, issu pour sa part de la techno.

hardstep regroupe les purs et durs fascinés par les rythmes hypnotiques et les mélodies «minimalistes» du courant techno. A ne recommander qu'aux oreilles averties. Le drum & bass, dont les rythmes se rapprochent davantage du hip-hop hardcore que de la techno, est en revanche accessible à tous. Il se divise en deux catégories: la jazz-jungle et la ambient-jungle.

Les rois de la jungle

Le roi de la jungle ne s'appelle pas Tarzan, mais Goldie. Cet ancien mauvais garçon mérite ce titre, car il fut le précurseur de la jungle commerciale. Aucun autre opus du genre n'a réalisé de tels scores que «Timeless», sorti l'an dernier. Toutefois, Goldie a eu l'immense mérite de rendre la jungle accessible au grand public sans délaisser ses racines underground.

Les historiens de la jungle relèveront toutefois que Shut Up and Dance (qui a notamment décou-

vert la chanteuse Nicolette) furent les premiers à goûter aux charts avec «Raving I'm Raving», en 92. Suivis par General Levy (avec M-Beat), dont le «Incredible» s'installa dans le top ten anglais.

Dans les artistes les plus connus, signalons en vrac: Gerald Simpson (ex- A Guy called Gerald), LTJ Bukem, Omni Trio, Mark & Devo, Ed Rush, Alex Reece, DJ Peshay, Outside, Roni Size, Jonny L.

Jungle au Bikini

Les «junglistes» se réjouiront d'apprendre que DJ Peshay, une des valeurs montantes de l'écurie Metalheadz et Movin Shadows, se déplacera au Bikini avec son posse le 14 décembre. Pour les plus impatients, le Zürichoï Minus 8 fera ronfler les basses et les batteries, le 18 octobre. Aucun autre rendez-vous n'est agendé pour l'instant. «Nous ne programmons pour l'instant pas trop de jungle, explique Nicolas Zimmerli, DJ et programmeur au Bikini-Test, car le public n'a pas encore l'oreille habituée. Nous ne voulons pas le fatiguer trop vite, d'autant plus que la jungle va rester longtemps.»



Un poste de

professeur ordinaire de statistique appliquée

est mis au concours.

Le candidat devra assumer un enseignement de sept heures en deuxième cycle (années 3 et 4) en statistique appliquée (notamment analyse multivariée et méthode d'échantillonnage) dans les sciences sociales et humaines, dirigera des travaux de recherches dans ces domaines et prendra part aux travaux administratifs.

Traitement et obligation: selon les conditions légales.

Entrée en fonction: 1er octobre 1997.

Titre exigé: doctorat en statistique ou titre jugé équivalent.

Il lui sera demandé une expérience en applications statistiques aux sciences sociales et humaines ainsi qu'un intérêt pour les statistiques officielles et leurs méthodes. Par ailleurs, le candidat sera invité à développer les liens entre l'Université de Neuchâtel et l'Office fédéral de la statistique et, en collaboration avec celui-ci, à mettre sur pied un programme et un centre de recherche en méthodes d'enquête. Il sera responsable de l'appui statistique fourni aux autres facultés.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au professeur F. Hainard, Faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1er-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste des publications (et publications importantes annexées), projets de recherche et références, au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier 1997.

28-60332



En raison de la retraite du titulaire, un poste de

professeur ordinaire de physique théorique

est mis au concours.

Le candidat choisi devra assumer des enseignements en physique théorique, animer un groupe de recherche et participer aux travaux administratifs.

Le domaine de recherche souhaité est la théorie des champs quantifiés avec applications en physique de la matière condensée et physique statistique. D'autres sujets de physique théorique peuvent cependant être proposés: ils seront évalués en fonction de leur intérêt scientifique et de leur intégration dans le contexte de l'Institut de physique de Neuchâtel.

Traitement et obligations: selon conditions légales.

Entrée en fonction: 1er octobre 1997.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au directeur de l'Institut de physique, rue A.-L.-Breguet 1, CH-2000 Neuchâtel (tél. +38 256 991, fax +38 244 913).

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste de publications, projets de recherche et références au Service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier 1996.

28-60331



cherche pour ses foyers
des Hauts-Geneveys

un(e) éducateur(trice) spécialisé(e)

à temps complet ou partiel.

Formation: diplôme d'éducateur(trice) spécialisé(e) ou formation reconnue équivalente;

un(e) éducateur(trice) auxiliaire

à temps complet ou partiel.

Formation:

- une expérience dans domaine social;
- une formation non spécialisée (une formation en cours d'emploi est envisageable).

Tâches pour les deux postes:

- accompagnement de personnes adultes handicapées mentales;
- relations avec les familles et représentants légaux.

Travail en équipe; horaires irréguliers; conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâteloise.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.

28-60500



OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT

Pour développer l'Office régional de placement (ORP) du Jura bernois, nous cherchons des

conseillers/conseillères en personnel 100%

afin d'assurer le placement actif des personnes au chômage ou en quête d'emploi et les conseiller sur le marché du travail.

Tâches: vous évaluez les conditions personnelles et professionnelles des chômeurs ainsi que leurs possibilités d'emploi et les conseillez dans leurs recherches de travail. Vous entretenez des contacts réguliers avec les employeurs de la région. Vous élucidez les questions ayant trait au droit des assurances et collaborez avec d'autres institutions de conseils de la formation et des affaires sociales de la région.

Vous bénéficierez d'un cours d'introduction intensif pour vous préparer à votre tâche.

Conditions personnelles et professionnelles: cette activité exigeante nécessite à la base plusieurs années d'expérience dans le domaine industriel, artisanal ou commercial à une fonction de coordination. Vous vous êtes perfectionné/e professionnellement dans le domaine du personnel ou, mieux encore, vous travaillez déjà à une fonction de conseiller/ère. Des connaissances en informatique sont indispensables.

L'activité exige de vous de conseiller avec sérieux les personnes convoquées aux entretiens, de détecter rapidement leurs aptitudes, leurs buts et leurs exigences afin d'améliorer leurs profils professionnels par des cours et formations ciblées ou de les placer. Il est par ailleurs un gros avantage de parler les langues des travailleurs étrangers (p. ex. italien, espagnol, etc.).

Nous attendons votre dossier complet de candidature avec photo, quelques lignes manuscrites et prétention de salaire. La date d'entrée en fonction est à convenir.

Le délai de candidature est fixé au 31 octobre 1996. Les dossiers sont envoyés à l'adresse suivante: OCIA, div. de l'Etat-major, service du personnel (référence RV 1150), Laupenstrasse 22, 3011 Berne.

6-350385

Direction de l'Instruction publique du canton de Berne

Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan offre la possibilité de faire

un apprentissage d'employé(e) de commerce

d'une durée de trois ans, dès le début août 1997.

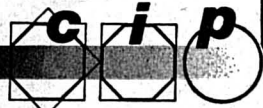
Nous proposons une formation approfondie et intéressante dans le cadre des activités administratives, de formation et culturelles d'un centre de perfectionnement.

Pour occuper cette place d'apprentissage, nous attendons les offres de jeunes gens motivés, ayant du plaisir à apprendre et sachant faire preuve d'initiative.

Avoir de l'intérêt pour suivre les cours de l'Ecole professionnelle commerciale supérieure (maturité professionnelle).

Les dossiers de candidature doivent être adressés jusqu'au 21 octobre 1996 à: Centre interrégional de perfectionnement Service du personnel (☎ 032/970 742 ou 032/970 747) Les Lovières 13, 2720 Tramelan

6-349873



POSTES FIXES

039/20 53 83

36, AV. LÉOPOLD-ROBERT, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Mandatés par une société internationale notre client doit pouvoir au sein de son département finance un poste de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Ayant la pratique de la finance
 - Travaillant avec les outils informatiques
 - Parlant et écrivant parfaitement bien le français et l'anglais
 - Disposant d'une maturité
 - Donc, vous êtes la personne de toute confiance qui avez l'habitude de siéger dans un conseil d'administration au côté d'un directeur.
- De grande expérience. Avec de solides références. De caractère à vouloir s'investir dans un poste de travail à longue échéance.

Alors pour plus de renseignements, veuillez contactez P. Blaser au 039/20 53 83 qui conviendra d'un entretien avec vous.

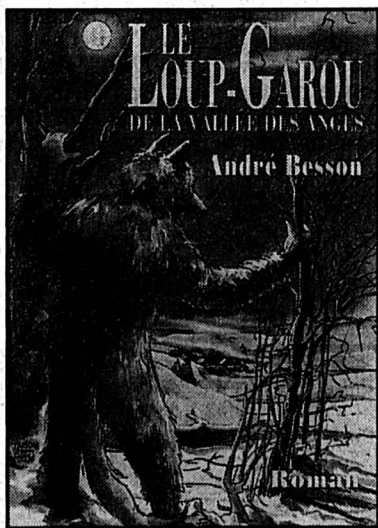
Sponsor officiel du HCC



ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



Le loup-garou de la Vallée des Anges

ROMAN - André Besson

Droits réservés: Editions Mon Village SA, Vulliens

Celui-ci abaissa la croix au-dessus des épaules courbées du condamné et récitait rapidement quelques paroles d'excommunication, avant de rentrer dans l'église.

Pendant cette courte cérémonie, un attelage tiré par quatre chevaux traî-

naient un étrange assemblage, une sorte de cadre à croisillons, formé de lourds madriers de chêne.

Sur un geste de l'exécuteur de la haute justice, le cadre fut dressé verticalement, puis on y attacha Gilles Garnier en croix par les pieds et les mains.

Pendant ces préparatifs, le condamné, qui ne semblait pas comprendre ce qui l'attendait, ne manifestait pas d'émotion.

Lorsqu'il fut attaché, le bourreau fit signe à ses aides et ceux-ci laissèrent retomber lourdement la claie à l'envers sur le pavé à où le malheureux s'écrasa en hurlant. Sans se troubler, l'homme en rouge fit claquer son fouet pour remettre l'attelage en marche.

Le pitoyable cortège gagna ainsi la porte du pont, laissant dans son sillage une longue traînée de sang sur la neige.

Lorsque l'attelage arriva au sommet de la colline de la Bedugue où se dressaient les fourches patibulaires, Gilles Garnier, atrocement mutilé, vivait encore. Son corps pantelant fut détaché de la claie et jeté dans les flammes d'un brasier.

Peu de Dolois assistèrent à la phase finale de la macabre cérémonie. Seuls

quelques-uns d'entre eux virent, depuis les remparts de la ville, flamboyer le foyer dans le crépuscule naissant. Puis la neige, serrée et lourde, se mit à tomber. Les habitants de Dole, transis de froid, se hâtèrent de rentrer chez eux.

ÉPILOGUE

Jean de Lantenans ne survécut pas longtemps au loup-garou de la Vallée des Anges. Il mourut l'année suivante dans des conditions mystérieuses, lors d'une chasse à courre. Son héritière, Etienne de Beaurepaire, se maria à Anatole de Montrichard. Le couple eut deux filles. L'aînée épousa Antoine de Vaudrey, la cadette l'un de ses cousins: Antoine de Montrichard. La terre d'Amange fut partagée entre les deux sœurs en 1629, puis achetée par la suite par la famille du plénipotentiaire de Brun qui en donna dénombrement au roi en 1774.

Peut-être pris de remords à l'égard de la Gasparde, injustement emprisonnée, le prévôt Richardey parvint à convaincre les autorités de la faire bénéficier d'une mesure de grâce. Sortie quelques semaines plus tard du cachot où elle croupissait, la malheureuse, re-

devenue folle, fut recueillie par le couvent qui l'avait hébergée le premier soir de son arrivée à Dole. Elle y mourut l'année suivante, sans avoir recouvré la raison.

Le bedeau Landry Peyrot, lui, continua pendant quelque temps à sonner les cloches et à hanter la nuit la clairière au sabbat. Au décès de son oncle, le nouveau curé le congédia, et il quitta la région. Nul ne le revit jamais.

L'antique château du sire de Lantenans n'existe plus. Les habitants du village d'Amange ont construit des maisons sur son emplacement.

Dans la forêt de la Serre, la clairière et sa grotte, où se tenaient, certaines nuits, les fêtes sataniques, sont devenues des lieux touristiques, car l'endroit est particulièrement pittoresque.

Quant à l'Ermitage Saint-Bonnot où vivaient Gilles Garnier et sa femme Apolline, il n'en subsiste plus que des ruines envahies par les ronces.

Seules les étranges «croix pattées» qui jalonnent certains carrefours, rappellent encore aujourd'hui aux passants, le souvenir des petites victimes du loup-garou de la Vallée des Anges.

FIN

Suisse romande

7.00 Euronews 8.45 TSR-dialogue 8.50 Top models (R) 9.10 Les seigneurs des animaux 9.35 Mise au point (R) 10.30 Vive le cinéma (R) 10.45 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Une histoire d'amour 12.15 TSR-dialogue 12.20 La vie de famille La chorale 12.45 T.J-midi 13.00 Bus et compagnie 13.05 Le retour du vent du nord. Jeu: Xybera 15.00 Au-delà du miroir 16.00 Docteur Quinn. Retrouvailles 16.40 Les anges de la nuit. Océane 17.45 Pacific Beach 18.15 Top Models 18.40 Rigolo 18.50 T.J-titres 18.55 T.J-régions 19.15 Tout sport. Banco Jass 19.20 Les nouvelles Babibouchettes 19.30 T.J-soir/Météo.

20.05 Passe-moi les jumelles

Dites-le avec deux fleurs... Emission proposée par Benoît Aymon, Pierre-Pascal Rossi et Claude Delieutraz Rentrée tardive, mais toute en pétales pour cette édition exclusivement consacrée à deux fleurs qu'on distille: l'absinthe et la lavande. Pour en brosser le portrait et en humer le meilleur, Claude Delieutraz et Pierre-Pascal Rossi nous proposent une longue et belle balade, à pied et à cheval, du Jura à la Haute-Provence. Une émission faite essentiellement de saveurs, que l'on retrouve aussi dans le parler et l'accent des personnages, rencontrés au détour de cette aventure, dans le Val-de-Travers comme au pied du mont Ventoux.

21.00 Moonraker Film américain de Lewis Gilbert (1979) 23.05 Mission impossible Le spectacle 23.55 T.J-nuit 0.05 Le siècle des hommes (1/4) Le temps des espérances 0.50 Cinébréf: Max Film suisse de Christian Davi (1995) 1.15 Vive le cinéma! 1.30 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00, 10.30, 14.30 Euronews. 18.45 Genève région/Neuchâtel région. 19.30 Les femmes de sable. 20.00 Boulevard du théâtre: Une cloche en or. Avec Sim, Henri Guybet. 21.45 T.J soir / Tout sport / Genève/Neuchâtel région. 22.35 Best of Documentaires. Oman - Le réveil de 1001 nuits. 23.30 Motorshow. 0.00 Euronews.

Suisse alémanique

12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 computerTAF. 13.30 Die Fallers. 13.55 Zeugin der Anklage. Amerik. Spielfilm (1957). 15.45 TAFfile. 16.45 Boogies Diner. 17.10 SCHLIPS: Ich hätte nie gedacht, dass die mich einsperren... 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 18.50 Telesguard. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau/Meteo. 20.00 Florida Lady. 20.55 Bernerhof live. 21.10 10 vor 10. 22.20 Ventil. Dampfmaschinen bei Ventilator Frank Baumann. 22.55 Infothek Nachtstudio: Triumph der Freaks. Die Geschichte des Personal Computers und seiner Erfinder. 23.55 Nachtbulletin/Meteo.

RADIOS

La Première

7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.45 Effets divers. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodours. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnet de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.10 Les enfants du 3ème. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.20 Forum. 19.05 Trafic. 20.05 Les sublimes. Ballade impressionniste dans le répertoire et le monde des voix «sublimes». 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.05 Méaventures 6.30 Passions 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 9.30 Club Dorothée matin 11.45 Masked Rider 12.10 L'avis des bébés 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.35 Elisa. Série 15.35 Super Club Dorothée 17.35 Jamais 2 sans toi... 18.00 Le rebelle 19.00 L'or à l'appel.

20.00 Journal

20.50 Les Grosses Têtes

Divertissement proposé et animé par Philippe Bouvard Bien que l'automne soit arrivé, leur verbe est toujours aussi vert et leur langage fleuri. Les vacances ne les ont pas assagis, loin de là. Nous retrouvons l'équipe de joyeux drilles composée de Philippe Castelli, Vincent Perrot, Darie Boutboul, Julien Courbet, Sim, Carlos, Amanda Lear, Pierre Bellemare, Macha Mèril, Danièle Gilbert, Guy Montagré, Francis Perrin et Thierry Roland.

22.50 52 sur la une Les vagabonds du rail 23.50 Formule foot: 10e journée du Championnat de D 1 0.25 Ushuaïa 1.25 TF1 nuit / Météo 1.40 Histoires naturelles 2.10 TF1 nuit 2.20 Le vignoble des maudits 3.15 TF1 nuit 3.25 Histoires naturelles 4.15 TF1 nuit 4.25 Cas de divorce 4.55 Musique 5.05 Histoires naturelles

CANAL+ Canal +

8.25 Surprises. 8.30 Les allumés... Lucumi, l'enfant rumbero de Cuba. 9.00 Cinéma de quartier. Un contre cent: Cyrano et D'Artagnan. 11.20 Flash d'information. 11.25 Surprises. 11.30 Le secret des temples d'Angkor. 12.29 Pin-up. 12.30 La grande famille. 13.30 Le journal de l'emploi. 13.35 Décade pas Bunny. 14.25 Alien, l'univers des insectes. 14.55 The rock'n'roll. Hall of fame. 17.00 Football américain. 17.55 Le dessin animé. Billy the cat dans le peau d'un chat. 18.20 Cyberflash. 18.35 Nulle part ailleurs. 20.30 Le journal du cinéma. 21.00 Maverick. 23.05 Flash d'information. 23.10 Jour de feu. 23.55 The Crow. 1.33 Pin-up. 1.35 Cycle John Carpenter. The Thing.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 7.15 Tempo in immagini. 8.55 Euronews. 11.00 Textvision. 11.10 Marlina. 12.00 Valérie. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro/Meteo. 12.55 Scoop. 13.45 Passioni. 14.40 C'era un castello con quaranta cani. Film commedia di Duccio Tessari (1990). 16.15 Il dono degli Dei. 17.05 Crescere selvaggi. 17.40 Poliziotto a 4 zampe. 18.05 Amici. 18.30 I Robinson. 18.55 Telegiornale flash. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale/Meteo. 20.30 Il socio. Film thriller di Sydney Pollack (USA 1993). 23.00 Telegiornale. 23.15 Café fédéral. 0.15 Telegiornale flash. 0.20 Textvision.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.00 Lune de papier. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.10 Carré d'arts. 18.00 Jazz. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 Concerts américains de l'UER. Orchestre du Minnesota. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Nottuno.

Suisse alémanique

7.20 Presseschau. 7.30 Meteo. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Meteo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat-Forum. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talisman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSagg-Sugg. 20.00 Spasspartout. 21.00 Radio-Musik-Box. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 2

6.00 La vallée des peupliers 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 Un livre, des livres 9.30 La planète de Donkey Kong 11.00 Flash info des sourds et malentendants 11.05 Motus 11.30 Les Z'amours 12.05 Pyramide 12.59 Journal 13.30 Secret de chef 13.35 Un livre, des livres 13.50 Derrick 14.55 Le renard 16.00 La chance aux chansons 17.05 Des chiffres et des lettres 17.35 Sauvés par le gong 17.55 Un livre, des livres 18.00 Code «Lisa» 18.40 Qui est qui? 19.10 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 A cheval 20.50 Tirage du Loto

20.55 Madame le proviseur

Attention peinture fraîche Téléfilm de Jean Marbœuf Avec Danièle Delorme, Daniel Gélin Nommée proviseur à Grenoble, Valentine Rougon use de méthodes assez inhabituelles pour restaurer l'image de son lycée, réputé difficile. «Avec de la volonté, on peut soulever des montagnes»...Tel pourrait être le message de cet épisode qui décrit assez justement les faiblesses du système éducatif: manque de moyens, immobilisme. A la fois touchante et énergique, Danièle Delorme domine tout à fait son sujet.

22.40 Ça se discute Faut-il tout dire aux enfants? 0.10 La bourse 0.15 Journal 0.30 Le cercle de minuit Spécial cabaret 1.45 Studio Gabriel (R) 2.15 Emissions religieuses (R) 3.30 24 heures d'info 3.45 Aux marches du palais 4.00 Outremers (R) 4.55 La chance aux chansons

TV 5 Europe

12.00 Perfecto (R). 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Cinéma: Journal d'un curé de campagne (R). Film de Robert Bresson (1950). 15.30 Pyramide. 16.00 Journal. 16.15 Gourmandises. 16.30 Bibi et ses amis. 17.00 Fa Si La chanter. 17.30 Studio Gabriel. 18.00 Questions pour un champion. 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Au nom de la loi. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.35 Dernier far-west «L'Amazonie». 23.20 Pulsations: Médecine du sport. 0.30 Journal/Météo internationale/Jeu.

tve Espagne

6.00 Euronews. 7.30 La 2. Nocitas. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 La aventura del saber. 11.00 Mazana de primera. 14.00 Noticias. 14.30 Rompecocos. 15.00 Telediario. 15.45 Café con aroma de mujer. 17.00 Serie juvenil. 17.50 Corrupcion en Miami. 18.40 Noticias. 19.00 Magazine de tarde. 21.00 Telediario. 21.45 Pepa y Pepe. 22.20 Cine. 23.45 Testigo directo. 0.45 Renegado. 1.45 Tension en la noche. 2.45 Telediario. 3.00 Despedida y cierre.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Les minikeums 11.50 La cuisine des mousquetaires 12.07 Le 12/13 12.58 Magazine régional 13.32 Keno 13.35 Mike Hammer 14.30 Y'a pire ailleurs 14.58 Questions au gouvernement 16.10 Secrets de famille 16.40 Les minikeums 17.45 C'est pas sorcier 18.20 Questions pour un champion 18.47 Un livre un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter 20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle

Crimes sexuels Comment soigner les enfants? Que faire des délinquants?

22.45 Soir 3 23.15 Un siècle d'écrivains: Isaac Bashevis Singer 0.05 Les quatre dromadaires 0.55 Capitaine Furillo 1.45 Musique graffiti



DITES-LE AVEC DEUX FLEURS... - Avec Pierre-Pascal Rossi, Benoît Aymon. TSR-20.05

TNT

12.00 Omer and the starchild. 12.30 Heathcliff. 13.00 Scooby-Doo. 13.30 The new Fred and Barney Show. 14.00 Little Dracula. 14.30 Wacky races. 15.00 Flintstone Kids. 15.30 Thomas the tank engine. 15.45 Wildfire. 16.15 The Bugs and Daffy Show. 16.30 The Jetsons. 17.00 2 stupid dogs. 17.15 Scooby Doo. 17.45 The mask. 18.15 Dexter's laboratory. 18.30 The real adventures of Jonny Quest. 19.00 Tom and Jerry. 19.30 The Flintstones. 20.00 Scooby-Doo. 20.30 The mask. 21.00 2 stupid dogs. 21.30 The Banana Splits. 22.00 Logan's run. Film directed by Michael Anderson (1976). 0.00 Pretty Maids all in a row. Film directed by Roger Vadim (1971).

RAIUNO Italie 1

11.30 Tg 1. 11.35 Corsie in allegria. Téléfilm. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tg 1 - Economia. 14.05 Giovanni mariti. Film commedia di Mauro Bolognini (1958). 16.00 Solletico estate. 17.35 Le simpatiche canaglie. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia Sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1/Sport. 20.35 Le torri della zingara. 20.50 Film. 22.50 Tg 1. 22.55 Moda. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. 0.30 Videospere. 1.00 Sottovoce. 1.15 Ma la notte... percorsi nella memoria. Il caso Mattel. Film biografico di Francesco Rosi. 3.10 Tg 1 - Notte (R).

RAIDUE Italie 2

6.40 Videocomic. 7.00 Quante storie. Nel regno della Natura. 7.25 Il fantastico mondo di Richard Scarry. 7.50 Anna dai capelli rossi. 8.15 Press Gang. 8.40 Popeye. 9.05 Al di qua del paradiso. 9.50 La verità... quasi nuda. Film giallo di Mario Zampi (1957). Con Terry Thomas, Peter Sellers. 11.30 Medicina 33. 11.45 Tg 2 - Mattina. 12.00 I fatti vostri. 13.00 Tg 2 - Giorno. 13.30 Tg 2 - Costume e società. 13.50 Meteo. 14.00 Il commissario Kress. 15.00 Quando si ama. 15.30 Santa Barbara. 16.15 Tg 2 - Flash. 16.20 ...E l'Italia racconta. 17.15 Tg 2 - Flash. 17.50 In viaggio con Sereno variabile. 18.05 Sportsera. 18.20 Meteo. 18.25 Tg 2 - Flash. 18.35 Un caso per due. 19.45 Go-Cart. 20.30 Tg 2. 20.50 Il maresciallo Rocca. 22.30 Téléfilm. 23.30 Tg 2 - Notte. 0.05 Neon libri. Meteo.

La Cinquième

10.00 La preuve par cinq: L'espace français. 10.30 L'étoffe des ados. 11.00 Surf attitude. 11.30 Les oursins. 12.00 Mag 5. 12.30 Va savoir. 12.55 Attention santé. 13.00 Antarctica. 13.30 Demain le monde. 14.00 L'esprit du sport. 15.00 La colline qui marche. 16.00 Les nouvelles aventures de Vidocq. 17.00 Le tour du monde en 80 jours. 17.05 Cellulo. 17.30 Alf. 18.00 L'étoffe des ados. 18.30 Les chasseurs: Les loups de Mongolie. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Lucky Luke 19.30 7 1/2 - Magazine d'information. L'Irlande à Francfort.

20.00 Survival Les crapauds des sables

20.30 Journal

20.45 Les mercredis de l'Histoire: Les complices d'Hitler (1/6) Hess, le suppléant

21.40 Musicarchive: Denise Duval - Francis Poulenc

22.15 Musica: Baka Film musical belgo-franco-camerounais

23.10 Cinéma: Persona Film suédois d'Ingmar Bergman (1966) Avec Bibi Andersson

0.30 L'espace de la grâce (R) Film germano-autrichien

2.15 Saut de culture

M 6

7.35 Matin express 8.00 M6 express 8.05 Matin express 8.30 M6 express 8.35 Matin express 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.15 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express 10.50 Deux flics à Miami. Le grand Mc Carthy 11.40 M6 express 11.50 Ma sorcière bien-aimée. Apprendre à patiner 12.25 Les routes du paradis. Le hasard 13.25 M6 kid. Captain planet. Creepy crawlers. Les rock amis. Robin des bois junior. Draculito. Gadget boy. Highlander 16.40 Hit dance 17.05 Faites comme chez vous. Invité: Patrick Bruel 18.00 Sliders. La fin du monde 18.55 Highlander. La croix Saint Antoine 19.54 6 minutes/météo.

20.00 Une nounou d'enfer Pour l'amour du théâtre

20.35 Ecolo 6

20.50 Flashback

Spécial Angleterre Présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq

Après une première saison étonnante de succès, «Flashback» fait son retour sur l'antenne de M6, toujours à raison d'une fois par mois. Laurent Boyer présentera des documents relatifs à notre voisin d'outre-Manche et révélera le vote du public. Parmi les invités: France Gall, Murray Head, Véronika Loubry, Mouss Diouf, Les Innocents, Karine Costa, Robbie Williams.

23.05 Passions troubles Téléfilm américain de Kevin Meyer Avec Robby Benson, Jennifer O'Neill

0.45 Sexy zap

1.20 Best of pop-rock

2.20 Faites comme chez vous

3.05 E-M6

3.30 Turbo

4.00 Fréquentar

4.50 Les tribus du Nord

5.15 Boulevard des clips

Allemagne 1

13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Fest im Sattel. Anschl.: Käpt'n Blaubär. 15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. 16.00 Tagesschau. 16.03 Flieger. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Zappek. 19.53 Wetter. 20.00 Tagesschau. 20.15 Sportshow live: DFB-Pokal. Borussia Mönchengladbach - FC Bayern München. In der Halbzeitpause: Auslösung der 3. DFB-Pokal-Hauptrunde. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Fotos für die Ewigkeit. Dokumentarfilm von Hans-Georg Ullrich und Detlef Gumm.

ZDF ZDF

9.00 Tagesschau. 9.03 Dallas. 9.45 bodyfeeling. 10.00 Tagesschau. 10.03 Ideen statt Almosen (W). 10.35 tips und trends. 11.00 Tagesschau. Börsenbericht. 11.04 Wilde Erdbeeren (W). Schwed. Spielfilm (1957). 12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 ZDF Sport extra. Tennis-GP-Turnier der Damen, Leipzig. Gegen: 15.45 heute. 17.00 heute. 17.05 ZDF-Abendmagazin. 17.55 Ein Mann am Zug. 18.45 Lotto am Mittwoch. Anschl.: Guten Abend. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Alarmcode 112. 20.15 Naturzeit. Die Erben der Saurier - Kooperative Jagd bei Krokodilen. 21.00 Gesundheitsmagazin Praxis. 21.45 heute-journal. 22.15 Kennzeichen D. 23.00 Derrick. 0.00 heute nacht.

SWF Allemagne 3

10.50 Wetterbilder 11.00 Flieger 12.00 Wetterbilder 12.15 Treffpunkt 12.45 Landesschau Kultur 13.15 Infomarkt - Marktinfo 14.00 Teleglobus 14.30 Viel Lust 15.00 B. ... trifft Begegnung bei Böttinger 16.00 Alfredissimo! 16.30 Literaten 17.15 Tiere und Pflanzen 17.30 Sesamstrasse 18.00 Einer für alle und alle für Einen 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Länder-Menschen-Abenteuer 21.00 Nachrichten (n1) 21.15 Schlaglicht 21.45 Landesgeschichte (n1) 22.15 Im roten Bereich 23.00 Lied der Völker 23.45 Eine Frau steht hinter Mann. Spielfilm (1988) 1.25 Extraspat in Concert 3.00 Hit Clip 3.25 Nonstop-Fernsehen.

CANAL ALPHA +

8.00-12.00-19.00, 19.24, 19.44-20.30, 20.50-21.30, 21.50- Journal régional de la semaine en boucle non stop. 19.36, 20.42, 21.42, Neuchâtel région. 20.01, 22.30 Cuisine de nos Chefs - Salade automnale de giroles fraîches à la vinaigrette d'échalotes. 20.13, 22.42 Sport pour tous: Les andicapés dans Jeunesse & Sport. 21.00, 22.00 Israël et la bible: Jésus en Galilée (5) Chorazin et Caer-naüm.

PICKDAN

Le Discounter de marque
B 40/96 valable du
2 au 8 octobre 1996

Nous comprimons les prix!



Darling Premium

nourriture complète pour chats toutes les sortes, 100 g

40%
7.45
-75
Le gras lot!

40%
2.58
-30
Petit Beurre Kambly duo 2 x 160 g

22%
1.44
-85
Ricola sucre aux herbes sachet de 90 g

6.90
-95
Caffé Lavazza Crema 500 g en grains / sous vide

2.60
-95
Sauces à salade Dorina Délice / Provençale 6,5 dl

24%
1.89
-18
Henniez Maxi légère 1,5 litre pet

42%
9.70
-90
Dixan 5 kg box* ou sachet

9.90
-90
Radion color / micro active 2,2 kg recharge

Notre succursale près de chez vous:
Métropole-Centre, La Chaux-de-Fonds

Féchy Echanson 7,5 dl 1995	9.95	8.75
Tuborg Luxus Gold blonde 6 x 33 cl	7.59	6.59
Clausthaler boîte de 50 cl	1.49	1.11
Merkur Espresso Tipico 28 x 7,8 g portions	6.10	5.55
Suchard Express 2 x 1 kg recharge	16.95	14.95
Ricola sucre aux herbes sans sucre, sachet de 75 g	2.25	1.74
Snacketti Zweifel toutes les sortes	1.98	1.59
Sauce à salade Dorina Thousand Island Dressing 6,5 dl	3.30	2.95
Topexan - clearstick, 30 ml / disque double active, 40 pcs	11.60	10.60
- tonique / gel lavant, 150 ml	8.50	7.40
Vizir Futur color / normal 2,2 kg recharge	13.80	9.90

ENSEIGNEMENT



- Cannage de chaise**
Le mardi du 22.10 au 26.11.96, de 19h30 à 21h30 Fr. 144.-
- Anglais 8-11 ans**
Le lundi du 21.10 au 16.12.96, de 16h45 à 17h30 Fr. 81.-
- Anglais 4-7 ans**
Le lundi du 21.10 au 16.12.96, de 16h00 à 16h45 Fr. 81.-
- C.A.F.**
(cuisses, abdominaux, fessiers)
Le mercredi du 23.10 au 18.12.96, de 18h30 à 19h30 Fr. 90.-
- Gym de maintien dames**
Le lundi du 21.10 au 16.12.96, de 08h45 à 09h45 Fr. 85,50

école-club migros

Renseignements / inscription:
Elean Duvanel
Rue du Prévoux 5
2413 Le Prévoux
039 / 32 13 79

DIVERS

ÊTRE PATRON!
Pour 30 000 francs, devenez maître de votre destin et propriétaire d'un petit restaurant idéal, complètement agencé.
A remettre cause maladie.
Faire offre sous chiffre V 132-794669 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 132-794669

VAC EXPO

RESULTATS DES CONCOURS

Repas gastronomique pour deux personnes:
Mme Liselaine JAQUET, Rue des Cheminots 18 La Chx-de-Fds
Lundi 23.9.96 Fr. 500.- (à valoir en marchandises)
Mme Raymonde GUYOT, Gibraltar 10 La Chx-de-Fds
Mardi 24.9.96 Fr. 500.- (à valoir en marchandises)
Mme Patricia JOLY, Rue du Locle 5a La Chx-de-Fds
Mercredi 25.9.96 Fr. 500.- (à valoir en marchandises)
Mme Francine BELLENOT, Grand-Chézard 7 Chézard
Jeudi 26.9.96 Fr. 500.- (à valoir en marchandises)
Mme Odette PERRET, Recrètes 15 La Chx-de-Fds
Vendredi 27.9.96 Fr. 500.- (à valoir en marchandises)
Mme Edwige MEROZ, Arc-en-Ciel 28 La Chx-de-Fds
Samedi 28.9.96 Fr. 500.- (à valoir en marchandises)
M. Massimo PANESE, Marnière 44 Hauterive
Dimanche 29.9.96 Fr. 500.- (à valoir en marchandises)
Mme Alice MATTHEY, Croix-Fédérale 38 La Chx-de-Fds
(Les gagnants ont été avisés personnellement)

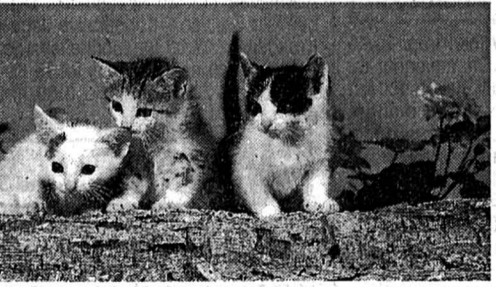
Hit du samedi!

valable seulement le 5 octobre 1996!

TOBLERONE

lait, 100 g

40%
1.90
-50

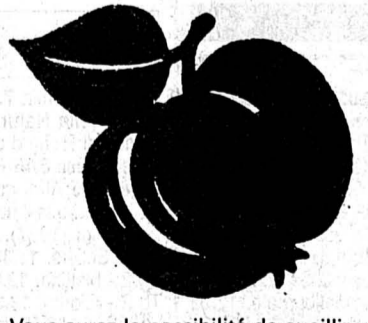


Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

Nos magnifiques calendriers 1997

En vente à la réception de L'Impartial:
Rue Neuve 14 2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 8 2400 Le Locle
ou verser le montant + Fr. 4.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)
Fr. 8.50
le calendrier, TVA 6,5% incluse

DIVERS



GRANDE CUEILLETTE DE POMMES FREGIÉCOURT

Vous aurez la possibilité de cueillir vous-même vos pommes dans mes plantations d'arbres nains du 2 au 5 octobre.
Variétés: GOLDEN, BOSKOOP, ELSTAR, JONAGOLD, GLOSTER, IDARED, MELROSE
PRIX: Fr. 1.20 le kilo.
Des pommes déjà cueillies sont également à disposition à Fr. 1.40 le kilo.
Des emballages seront à votre disposition.
Pour tous renseignements, s'adresser à Alain Perret, Porrentruy, ☎ 066/66 60 48. 165-740760

La Chaux-de-Fonds: Alain Morisod et Sweet People en concert

Un petit air de jamais vu!

Alain Morisod et le groupe Sweet People mettront cet automne un bémol à une tradition de plus de vingt ans.

Le public romand sera privé de concerts de Noël, qui seront offerts aux fans canadiens cette année, mais pourra par contre assister au spectacle de variété que le groupe présente depuis longtemps et avec le succès qui l'a conduit au sommet des hit-parades outre-Atlantique.

Un échange de bons procédés, que ceux qui attendent Alain Morisod en Romandie sauront apprécier.

D'autant que, pour cette tournée qui s'arrêtera à La Chaux-de-Fonds jeudi 17 octobre à la Salle de musique, on fêtera le retour de Jean-Jacques Egli au sein de la formation, ainsi que l'arrivée de Fred Vonlanthen, un guitariste-chanteur ancien champion du monde de danse music.

Autres cadeaux offerts par Alain Morisod à ceux qui le suivent depuis de nombreuses années, la participation à cette tournée du chanteur country John Starr, accueilli triomphalement lors des derniers concerts de Noël, et celle du violoniste



Sweet People en spectacle

Si le style reste le même, le rythme sera différent de celui des concerts de Noël.

québécois André Proulx, accompagnateur notamment de Céline Dion (The power of

Love), de Roch Voisine (Jean, Johnny, John) et de la chanteuse acadienne Edith Butler. Les

prestations de ces artistes seront des moments exceptionnels du spectacle.

Que les inconditionnels d'Alain Morisod et Sweet People se réjouissent et se rassurent toutefois. Ils retrouveront tout de même le groupe tel qu'ils l'aiment, simplement ils en apprécieront une autre facette. Elle pourrait aussi séduire un nouveau public. (dn)

● **Judi 17 octobre, 20 h 30,**
Salle de musique,
La Chaux-de-Fonds.

Concours

Pour ce concert, «L'Impartial» offre douze cassettes, douze CD et dix places gratuites à ses lecteurs qui seront désignés par tirage au sort parmi les réponses justes à la question suivante: Comment se nomme le violoniste québécois qui fera partie de la tournée Alain Morisod et Sweet People?

Envoyez vos réponses sur carte postale avant vendredi 4 octobre à minuit à: L'Impartial, Service promotion, 14, rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement.

CRÉATION LITTÉRAIRE

Prix Lipp-Genève à Gilbert Salem

Le prix littéraire «Lipp-Genève 1996» a été décerné à Gilbert Salem, pour son roman «Le Miel du Lac», publié aux éditions Bernard Campiche. Doté de 10.000 francs, le prix de la Brasserie Lipp-Genève couronne, chaque année depuis 1988, un auteur romand. Gilbert Salem est né en 1954 en Iran, dans une famille de chrétiens libanais en exil. Journaliste, il vit en Suisse romande depuis sa petite enfance. Après cinq ouvrages, dont une biographie de Jacques Chessex, en collaboration avec Jérôme Garcin, «Le Miel du Lac» est son premier roman. Légèrement autobiographique, celui-ci traite de plusieurs histoires en même temps. Le narrateur est un journaliste atypique du début des années nonante, myope à l'extrême, quelquefois vaniteux, quelquefois penaud. Le Prix Littéraire Lipp est calculé sur celui décerné à Paris dans la célèbre brasserie de la capitale française. Depuis deux ans, il existe également un Prix Littéraire Lipp Zurich. Il est destiné à un écrivain alémanique ou tessinois, dont l'œuvre a été éditée en français. Le traducteur est également récompensé. Son prix se monte à 2000 francs. En 1996, le prix Lipp-Zurich a été attribué à Hugo Lœttscher, pour son livre «La mouche et la soupe». Le jury des Prix littéraires Lipp Genève et Zurich est le même, sous la présidence de Jacques Bofford. Parmi les jurés figurent notamment Yvette Z'Graggen et Jacques Chessex. (ats)

LECTURE

La Fureur de lire

Du 8 au 13 octobre prochains, Genève va fêter le livre. La sixième édition de «La Fureur de lire» a été placée sous le signe du voyage. Soirées et expositions témoignent de la passion de certains écrivains à parcourir le monde. Parmi eux, Nicolas Bouvier. Pour la troisième année consécutive, la «Fureur de lire» organise aussi «Lettres frontière», une opération qui se propose de mettre en valeur la littérature romande et de la région française Rhône-Alpes. Dans le sillage de la Fête de la musique, arrivée cette année à La Chaux-de-Fonds et d'origine française comme elle, la Fureur de lire pourrait bien y débarquer aussi... L'idée est dans l'air. (ats/sg)

Giovanna Marini au Théâtre de la ville

Hommage à PPP

En 1958, elle jouait Bach à la guitare. Il lui demanda une chanson. Giovanna Marini venait de rencontrer Pier Paolo Pasolini et la musique populaire, la culture orale, dont elle est dépositaire depuis. Leur amitié n'a été interrompue que par la mort mystérieuse du poète, il y a vingt ans.

Produit par le Théâtre de Vidy en collaboration avec le Théâtre ABC, le CCN, le TPR et le Service culturel Migros, «Départs», le spectacle que présente Giovanna Marini au Théâtre de la ville, en compagnie de ses complices Patrizia Bovi, Francesca Breschi et Patrizia Nasini, se veut célébration de retrouvailles avec PPP. Mélange de tradition populaire, de poèmes frioulans de Pasolini, de textes personnels et de souvenirs, «Départs» est une quête de jeunesse passée. Sans tristesse pourtant, mais avec l'humour dont Giovanna Marini saupoudre ses spectacles, parce que la vie est la plus forte.

Giovanna Marini a accompli ses études de guitare classique

au Conservatoire en 1960, y découvrant la musique traditionnelle italienne. Recherches et création d'une maison d'édition où elle enregistre ses disques suivants. Quelques années plus tard, elle compose et interprète seule ses propres ballades. En 1974, elle fonde l'Ecole populaire de musique de Testaccio à Rome, école qui compte aujourd'hui quelque huit cents élèves. Les concerts qu'elle donne depuis sont la synthèse de ses différentes activités...

Vingt ans après sa mort, entre bidonville et plage aux environs d'Ostie, PPP, écrivain, poète, critique, scénariste, acteur et réalisateur, n'est pas oublié. Parallèlement au spectacle mentionné ci-dessus, l'ABC propose, durant quelques jours, le film de Marco Tullio Giordana «Pasolini, mort d'un poète», tourné en 1995.

● **La Chaux-de-Fonds, Théâtre de la ville, «Départs», Giovanna Marini, jeudi 3 octobre, 20 h 30. Cinéma ABC, «Pasolini, mort d'un poète», 3 au 7 octobre, 20 h 30.**

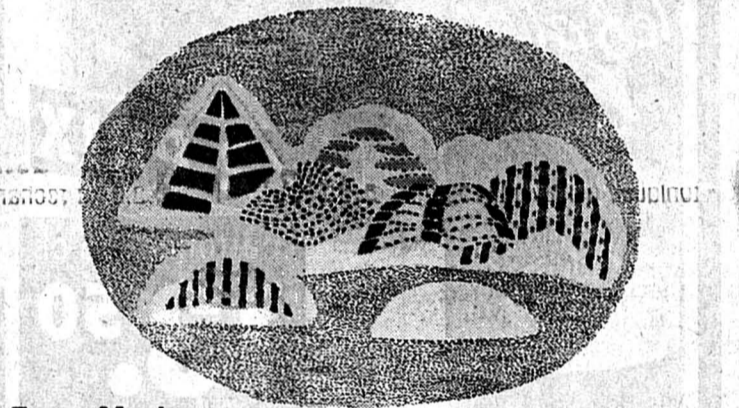
François Ditesheim accroche ses belles pièces

Gravure haut de gamme

L'exposition collective que propose cet automne la Galerie Ditesheim saura ravir les amateurs de gravure haut de gamme et de dessin alchimique. Les dix-huit artistes réunis aux cimaises de la rue du Château sont en effet au sommet et il y a en pour tous les goûts, pourvu que ceux-ci soient exigeants.

On admire sans retenue les six aquatintes dans lesquelles Zoran Music dit avec la délicatesse qui sied aux grands artistes la Giudecca de Venise, son coin du monde si chargé d'histoire. Norrman est hanté par l'univers végétal des grands arbres, fantômes dans la brume, dont les lignes lui donnent l'occasion d'une extrême précision à la pointe sèche. Desmazières fait du grand art à l'eau forte - tirages en plusieurs couleurs - en présentant une méga Tentation de saint Antoine d'inspiration traditionnelle remontant à Jérôme Bosch, de même que son Boulevard Clichy est une petite merveille de fraîcheur.

Mohlitz, lui, emmène le spectateur dans un monde fantasti-



Zoran Music
Paysage de Sienne, eau forte.

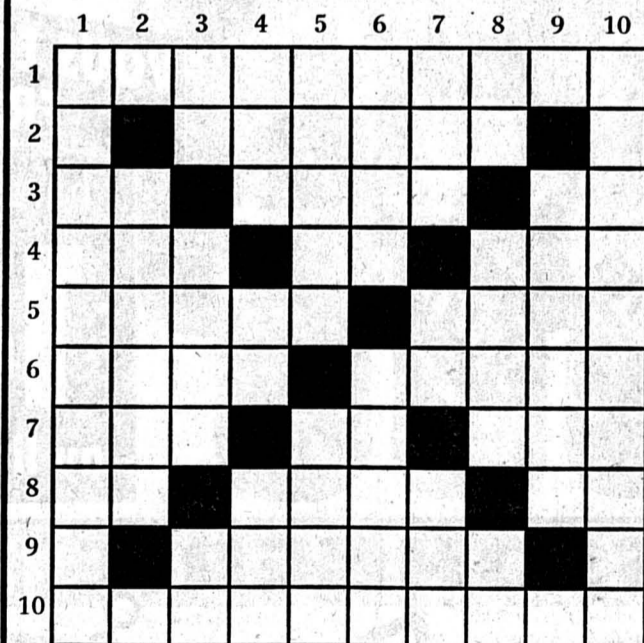
que et angoissant d'imagerie médiévale et onirique, servi par un burin maîtrisé à la perfection. L'Amazonie lui offre ses végétations luxuriantes et triomphantes, la permanence de la nature, où l'homme au temps mesuré - l'Indien - paraît aussi léger qu'un fétu de paille.

S'adonnant à la gravure depuis quelque temps, l'étonnant Marc-Antoine Fehr présente quelques réalisations intrigantes et des études de têtes prometteuses. Délicieusement incer-

tain, un corps féminin, présence inattendue et appréciée surgit du combat noir-blanc d'un fusain de Maussion et attire le regard, tandis qu'un géant dessiné par J.-F. Reymond se dissout déjà dans le grand voyage final. Valenti, Bonfanti, Fautrier, Palézieux, Ortner, entre autres, sont également à signaler dans cette exposition sélective et de qualité. S. G.

● **Neuchâtel, Galerie Ditesheim, jusqu'au 19 octobre.**

MOTS-CROISÉS No 941

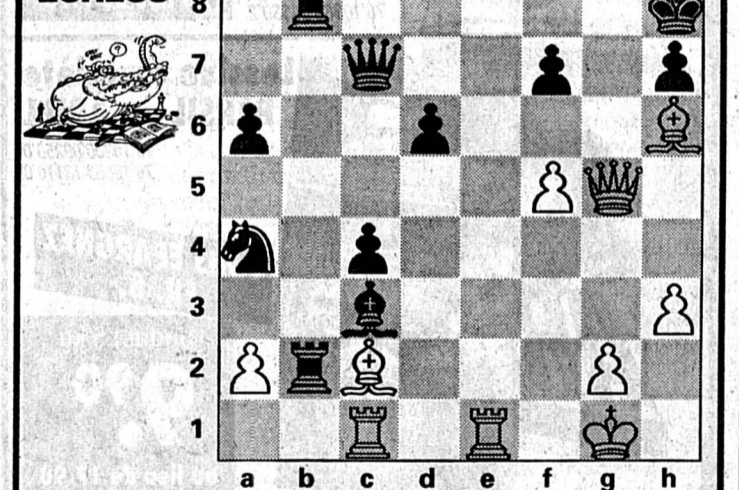


Solution dans la prochaine édition
Solution du numéro 940:
Horizontalement: 1. Alchimiste. 2. Relève - Aux. 3. Toi - Prêt. 4. Ipomée - Are. 5. Fa - Tub. 6. Ironie - Ain. 7. CD - En - Once. 8. Lu - Dodos. 9. Ecurie - En. 10. Laie - Sises. **Verticalement:** 1. Artificiel. 2. Léopard - Ça. 3. Clio - Lui. 4. Hé - Mineure. 5. Ivre - In. 6. Me - Eté - Dés. 7. OO. 8. Sarabandes. 9. Tuer - Icône. 10. Externes.

Horizontalement: 1. Le beau, pour lui, passe avant tout. 2. Plan de terrain. 3. Pronom personnel - Séjour idéal - Sigle pour canton alémanique. 4. Un tel témoin est capital - Privatif - Lieu de justice. 5. Soupirant célèbre - L'âme de famille. 6. Parfois source de lumière - Portions. 7. Pour beaucoup, c'est loin d'être assez - Diminutif de prénom - Connus. 8. Règle à dessin - On a longtemps vanté sa force tout en se payant sa tête - Gouttes d'eau. 9. Genre de trust. 10. Retentissant.

Verticalement: 1. Le plan avec explications. 2. Une plante qui envahit les eaux. 3. Centigramme - Coureur des savanes - Pareil à cela. 4. Monnaie nordique - Muettes - Bruit d'horloge. 5. Vue intérieure - Chaîne monte-gneuse. 6. Golfe de l'océan Indien - Points de relâche. 7. Bois de chantier naval - Possessif - Démonstratif. 8. Indicateur de lieu - Ils entravent rudement la liberté de mouvement... - Note. 9. Une qui a gagné une fameuse course. 10. Qui revient à un stade moins évolué.

ECHECS



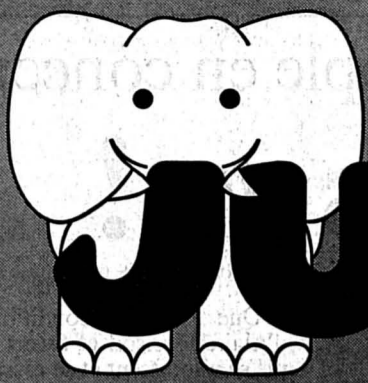
Chronique No 449

Magique interposition

A l'attaque, les Blancs au trait sentent le «coup gagnant», inhabituel, mais la suite de la démonstration ne peut que laisser pan-tois le joueur moyen. Une partie Saemisht-Ahues, disputée en 1946 à Hambourg. Comment gagner?

Solution de la chronique No 448

1. Cxh6! Cxh6 (1... Dxb6 2. Th5) 2. De4! Cf5 3. Tf3 gagne la Dame noire et la partie.



LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 02.10.1996

Semaine 40

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!

10 kg de sucre fin cristallisé JUMBO

213



VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.10

10 x 1 kg 9.90 au lieu de 15.-

(Max. 30 kg par achat)



BANCOMAT INTERNATIONAL

1 kg de rôti de porc

Cou



VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.10

12.90 1 kg au lieu de 18.-

1 kg de tranches de porc Filet



VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.10

19.90 1 kg au lieu de 25.-

1 kg de steaks de cheval Frais



VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.-

22.- 1 kg au lieu de 27.-



5 paires de wienerli



23% MOINS CHER

4.95 5 x 100 g au lieu de 6.50

6 bouteilles de LE BALLON Vin rouge français

1/2 PRIX

carton 6 x 75 cl

13.50 au lieu de 27.-

76*11026*334074

1 kg d'EMMENTAL Doux



VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.-

1 kg 15.- au lieu de 20.-

76*10698*14068*6

1 kg de poivrons Rouges, verts et jaunes, de Hollande



1 kg 3.30

12 yogourts DANONE



25% MOINS CHER

12 x 125 g 6.15 au lieu de 8.20

76*10433*31197*5

2,5 kg d'oranges VALENTIA LATE



2,5 kg 4.70

2 litres de glace JUMBO



13 parfums à choix

1/2 PRIX

bac 2 litres 3.95 au lieu de 7.90

76*10365*06330*2

10 bouteilles de COCA-COLA, COCA-COLA light, FANTA Orange, FANTA Pink, SPRITE ou MEZZO MIX



VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.-

harasse 10 x 1,5 l

14.50 + Dep. au lieu de 19.50

157

Lessive complète PERSIL ou ARIEL



76*10300*00250*0
76*10053*13110*6

VOUS ÉPARGNEZ FR. 8.-

paquet 5 kg 9.90 au lieu de 17.90

DE NOTRE POISSONNERIE

1 kg de calamars D'Inde



VOUS ÉPARGNEZ FR. 4.-

1 kg 12.- au lieu de 16.-

1 kg d'espadon Du Portugal



VOUS ÉPARGNEZ FR. 7.-

1 kg 32.- au lieu de 39.-